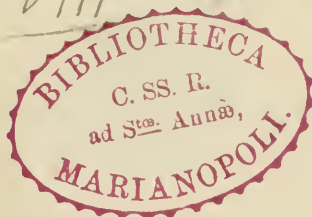
LE

PARFAIT INFÉRIEUR

OU

L'ART D'OBÉIR

TOME III



F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

LE

PARFAIT INFÉRIEUR

OU

L'ART D'OBÉIR

PAR

LE R. P. MODESTE DE SAINT-AMABLE

RELIGIEUX CARME DÉCHAUSSÉ

Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam. (*Ps.* 1. 8.)

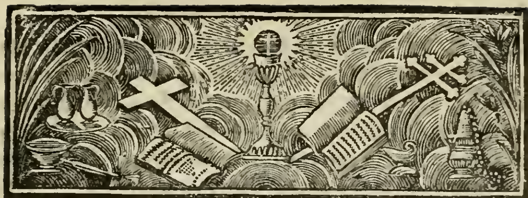
TOME TROISIÈME



LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

PARIS
90, RUE BONAPARTE, 90 | LYON
2, RUE BELLECOUR, 2

1881



LE

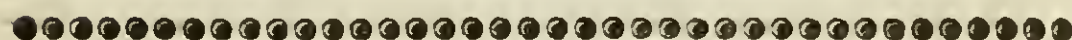
PARFAIT INFÉRIEUR,

OU

L'ART D'OBÉIR.

LIVRE SEPTIÈME.

Des effets de l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

Le premier effet de l'obéissance est l'affermissement dans sa vocation.

Puisque Dieu n'a pas dédaigné de mêler nos intérêts parmi les attraits les plus puissants, et que par une amoureuse condescendance à notre faiblesse, il a voulu souvent nous attirer par notre profit, autant que par un sincère désir de sa gloire, j'ai cru que je pouvais raisonnablement employer les mêmes moyens pour attacher les affections des religieux à l'obéissance. Ainsi,

après avoir tenté de les y affectionner par son excellence et par sa nécessité, j'ai voulu faire ce dernier effort de les gagner par le profit qu'elle leur apportera ; et c'est ce que nous ferons en ce livre, par la narration des divers effets qu'elle produit dans une âme. Parce que le plus considérable de tous, c'est l'affermissement dans la vocation religieuse, non-seulement il donnera commencement à ce livre, mais encore, pour le traiter avec le poids que mérite un sujet d'une si grande importance, nous le diviserons en trois paragraphes. Dans le premier, nous montrerons le bonheur de la vocation religieuse; dans le second, que le dégoût de cette vocation, suivi de près par l'apostasie, vient de la désobéissance; dans le troisième, que la persévérance est la production de l'obéissance.

§. 1.

De l'excellence de la vocation religieuse.

Il serait assez facile d'apporter plusieurs raisons pour prouver l'excellence et le bonheur de la vocation religieuse; mais, pour éviter la longueur, il me suffira d'en alléguer une seule, qui doit convaincre, il me semble, tout esprit qui sera tant soit peu équitable : c'est que la religion est estimée de tous, même de ceux qui ne l'ont pas embrassée. Quand S. Ambroise a voulu faire l'éloge du soleil, il n'a rien trouvé de plus fort que de dire qu'il a autant d'admirateurs que de spectateurs, et qu'il est inutile d'employer l'éloquence des hommes pour le louer; qu'il n'a qu'à se montrer, et sa beauté lui attire plus de louanges que ne sauraient faire les bouches les plus éloquentes, parce que l'on ne saurait

la voir sans lui donner son estime et ses admirations. N'est-ce donc pas une preuve invincible de l'excellence sublime de la religion, que nul ne la regarde sans l'admirer et l'estimer? Les païens mêmes ont loué singulièrement ceux qui se sont dédiés d'une façon particulière au service de leurs dieux. Les vestales, chez les Romains, étaient si honorées, et les empereurs en faisaient si grand cas qu'ils n'entreprenaient rien sans avoir imploré leurs prières. Parmi les Athéniens, ceux qui étaient consacrés aux sacrifices nocturnes de leur déesse Eleusis, étaient en plus grande vénération parmi le peuple; et nous voyons encore que les Turcs ont un respect particulier pour les religieux de leur faux prophète Mahomet. S'étonnera-t-on donc que les personnes religieuses, qui font une profession particulière et ouverte de se consacrer au culte de la Majeste infinie, soient en plus grande considération et s'attirent une plus grande estime que tous les autres? Il est vrai, dit le bienheureux Pierre Damien, qu'il y en a qui se rebutent tout à coup de cette apparence sévère qu'elle porte au dehors, car on ne voit sur son visage que les rides de la pénitence; mais quand ils viennent à découvrir ce qu'elle cache sous cette écorce grossière, ils changent cette première idée de dédain en une estime incroyable. (1) On peut à ce propos se servir de cette excellente comparaison dont a usé autrefois S. Augustin pour montrer l'éminente dignité du christianisme. (2) Il comparait les

(1) Licet enim nescientibus amara videaris in cortice, sed magnum est quod intrinsecùs latet, cum perventum fuerit ad suavitatem medullæ. *P. Damianus. ep.* 11. *c.* 19.

Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. *Ad Coloss.* 3.

(2) Quomodo videntur arbores per hyemem quasi aridæ,

chrétiens à ces grands arbres que la rigueur de l'hiver a dépouillés de leurs feuilles. A les voir en cet état, on les croit morts, et plus propres au feu qu'à être conservés sur la terre; mais si on les regarde au dedans, on trouvera qu'ils ont leur vie renfermée dans leurs racines. Ainsi, à voir un religieux dont le visage est abattu par les jeûnes, les yeux noyés dans les larmes, et tout le corps désséché par la pénitence, on juge que la religion est une mort et un sépulcre des vivants; mais si l'on va jusques au fond du cœur de ce religieux, on y trouvera des onctions si délicieuses, des trésors de grâces si immenses, en un mot, une vie si divine, qu'il s'écriera tout ravi, avec le grand cardinal d'Ostie, qui en avait fait l'expérience: *O cloître mille fois desirable, puisque tu es la joie des âmes saintes, et une douceur inépuisable des goûts qui ne sont pas superficiels, mais très-intimes! tu es un paradis de délices si exquises qu'elles sont les avant-goûts de la gloire; tu fais l'assemblage merveilleux de toutes les vertus dans une âme.* (2) Et puis, poursuivant en détail

quasi mortuæ: ergo quæ spes, si mortui sumus, intùs est radix, ibi radix nostra, ibi nostra vita, ibi caritas nostra. *S. Aug. in Ps.* 36.

(1) O eremus, sancta mentium delectatio, et intimi gustus inexhausta dulcedo! Est paradisus deliciarum et virtutum; fornax ubi superni Regis vasa formantur; apotheca mercium cælestium; Scala Jacob; Balneum animarum; conciliabulum Dei et hominum compitum in carne degentium, et supernorum. Cella conscia est secreti consilii quod habet cum hominibus Deus; terribile malignis spiritibus habitaculum; ô cella, quæ de superbis humiles, de gulosis sobrios, de crudelibus pios, de iracundis mites, de odiosis reddis in fraterna caritate ferventes! O cella dominicæ sepulturæ propemodum æmula, quæ in peccato mortuos suscipis, et per afflatum Spiritus Sancti Deo reviviscere facis! tu es ab hujus vitæ turbida vexatione sepul-

tous les excellents avantages que l'on tire de la religion, il ajoute : *Tu es la fournaise où se forment les vases d'honneur pour la Jérusalem céleste; tu es le magasin où l'on trouve toutes les marchandises du paradis; tu es l'échelle de Jacob, par laquelle les hommes montent au ciel, tu fais l'alliance entre l'une et l'autre hémisphère, car en toi s'assemblent les citoyens du ciel et de la terre. Dieu même prend plaisir à tenir son conseil privé dans ton enceinte, ce qui rend ta demeure terrible aux démons et favorable aux hommes; car par cette communication divine, tu as le pouvoir de transformer les superbes en humbles, les intempérants en abstinents, la cruauté en pitié, la haine en douceur, et la discorde en une union aimable; en un mot, de faire des métamorphoses qui surpassent l'imagination des hommes. Tu peux te glorifier d'avoir autant de vertu que le sépulcre de Jésus-Christ; car le sépulcre a reçu un mort défiguré de plaies et enlaidi de coups, et l'a rendu vivant et eclatant d'une beauté incomparable.* Ce qui a fait dire ce beau mot à S. Chrysologue, *que ce tombeau était un sein nouveau, qui ne recevait pas, comme les autres, des vivants pour les rendre vivants, mais qui recevant des morts aussi hideux que des lépreux, les enfantait à une vie glorieuse.* Ne fais-tu pas tous les jours le même prodige? Tu reçois (du monde) dans ton sein des gens couverts de la lèpre de tous les vices, des monstres d'iniquité, des cadavres insupportables à cause de la puanteur de leurs crimes, et tu en fais des miroirs de sainteté, des réservoirs de vertu; tu en fais des vivants,

crum : sed cœlestis vitæ pandis introitum. *P. Dam. ubi suprà.*

mais des vivants d'une vie céleste et angélique.

Saint Bernard était tellement étonné de ces changements si prodigieux (1), qu'il avoue n'avoir point de paroles assez fortes pour exprimer, ni de pensées assez sublimes et assez pénétrantes pour concevoir l'excellence de ce pouvoir si miraculeux; il conclut de là qu'il faut que la religion soit la vie des vertus et la mort des vices; que ce soit le paradis du monde où rien d'impur ne peut habiter; que ce soit le poste avantageux pour vaincre facilement le démon, et le champ de bataille où l'on a toujours le dessus; que ce soit la terre de promission où les bêtes vénimeuses, qui sont les péchés, ne peuvent se nourrir, et où le lait et le miel de la consolation divine coulent incessamment; que ce soit le magasin de toutes les richesses du ciel; que ce soit l'arsenal invincible à toutes les attaques les plus furieuses du monde; enfin, que ce soit le chemin royal et la porte assurée qui introduit dans la céleste Jérusalem. Mais S. Jérôme va encore plus loin (2), car il ajoute que les religieux ne sont pas seulement les pierres qui composent ce superbe édifice de la Jérusalem céleste; mais que de plus ils sont les domestiques; ce n'est pas assez, qu'ils sont les courtisans; cela ne lui suffit pas : ce sont, dit-il, les favoris et les chéris de Dieu. Dans la famille d'un puissant seigneur, ou

(1) *S. Bern. serm. in illa verba :* Simile est regnum cœlorum homini negociatori.

(2) Dominus noster Jesus-Christus habet et ipse multam familiam, habet quasi ad faciem suam qui sibi ministrant, habet alios in agris : monachos et virgines. Ego puto illos esse qui ad faciem ministrant Domino suo; seculares autem qui sunt quasi in agro de familia sua. Denique illi qui sunt in agris, istos postulant ut rogent Dominum si quid necessarium habent. *S. Hier. in Ps.* 133. Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini.

dans la cour d'un roi, il y a divers officiers, qui, selon leurs différentes qualités ou selon l'inégalité de leurs charges, approchent plus ou moins du prince : les uns, dit-il, sont occupés aux affaires extérieures, comme au trafic ou à l'agriculture, et ceux-là sont les plus éloignés de sa personne; ceux qui sont occupés à l'économie de la maison en sont plus près ; il y en a qui ont des charges qui les obligent de se tenir encore plus près de lui ; mais il y en a, quoiqu'en petit nombre, qui ont le bonheur d'être toujours en sa présence, de lui faire compagnie, d'être à ses côtés, et comme l'on dit, d'être sans cesse l'objet de ses regards. Ceux-ci sans doute sont plus heureux et plus honorables que les autres. De même Jésus-Christ, étant un père de famille et un roi très-puissant, dans le langage de l'Ecriture sainte, a dans sa maison, ou dans sa cour, divers officiers : il y en a qui sont employés aux actions extérieures, et pour me servir des termes de S. Jérôme, qui ne sont destinés que pour les champs ; ce sont les séculiers ; et ils n'entrent jamais, ou pour le moins rarement, dans la maison de ce Père de famille et de ce souverain Seigneur ; et s'ils y entrent, ce n'est pas pour s'approcher de sa majesté, ni pour prétendre de jouir de ses regards, mais pour s'adresser à ses domestiques, afin qu'ils aient la bonté de présenter leurs requêtes au Prince de cette cour. Mais il y en a d'autres qui sont si chéris et si favorisés qu'ils assistent continuellement devant la face du Monarque, qu'ils sont toujours à ses côtés et ne se séparent jamais de sa présence. C'est cette génération, dit S. Bernard, dont le Prophète disait qu'elle cherchait continuellement le Seigneur et qu'elle ne respirait que la face du

Dieu de Jacob : ce sont les religieux. C'est pourquoi S. Jean Climaque disait que celui-là est religieux qui a les yeux toujours fixés sur Dieu, qui n'en détourne jamais sa vue, quoi qu'il fasse, parce que c'est un droit qui lui est affecté, à cause de cette éminente qualité qu'il a reçue dès son entrée au cloître, d'avoir été fait domestique et favori de Dieu.

Le cardinal Pierre Damien enchérit encore sur la pensée de S. Jérôme(1), quand il ajoute que la religion ne nous rend pas seulement les domestiques et les personnes de la confidence de Dieu, mais que de plus elle est le lit nuptial où se fait l'alliance de l'âme avec l'époux divin, qui met une communication de bien entre l'un et l'autre, et qui ne leur fait respirer qu'une même vie ; mais une vie si délicieuse, qu'il croit qu'il n'y ait point d'expression assez forte parmi les hommes pour en représenter le plaisir, et qu'il n'y a que ceux qui la ressentent qui en puissent connaître le goût. Cela étant, quelle estime les religieux ne doivent-ils pas avoir pour leur vocation? quelle louange doivent-ils donner à Dieu de cette faveur si signalée? Et n'ai-je pas sujet de les inviter à bénir Dieu, avec ces paroles du Prophète : *Vous tous, qui êtes serviteurs de Dieu, mais des serviteurs si aguerris que vous assistez sans cesse devant la face du Seigneur, et lui tenez une compagnie inséparable, unissez vos bouches pour faire retentir le ciel de bénédictions pour une grâce si inestimable, dont on ne comprendra jamais la valeur qu'en l'autre vie.* Car ce sera alors qu'on verra de combien de piéges

(1) Quidquid est quod de te dicitur, dignitatis tuæ meritis non æquatur, quia lingua carnis nulla tenùs exprimere sufficit quod de te spiritus invisibiliter sentit. *ubi suprà.*

Dieu nous a délivrés par cette retraite, de combien de maux elle nous a garantis, et de combien de faveurs elle nous a enrichis au-dessus de nos mérites. C'est ce que considéra Ste. Magdelène de Pazzi, qui était si transportée de joie dans la pensée qu'elle était religieuse, qu'elle courait par la maison en baisant les murailles et en s'écriant : *O bienheureuses murailles qui me renfermez en ce saint lieu, séparée de tous les embarras du monde, pour jouir paisiblement des embrassements de mon bien-aimé ! O cloître fortuné ! que tu m'es avantageux, et que je te suis obligée, pour me faire posséder mon époux avec plus de repos ! O cellule aimable et ma bien-aimée tout le reste de ma vie, puisque tu m'unis étroitement à celui qui occupe mon amour!* Voilà quels doivent être les sentiments d'estime et d'affection des religieux pour la vocation religieuse ; et ils seraient tels dans le cœur de tous s'ils étaient obéissants ; car il n'y a que la seule désobéissance qui leur donne du dégoût pour la religion, et qui les conduise à l'apostasie, comme nous l'allons voir dans ce second paragraphe.

§. 2.

L'abandon de la religion vient de la désobéissance.

On ne sait ce qui est plus désavantageux et plus funeste à l'homme, ou de n'avoir jamais eu la connaissance et la possession d'un bien, ou de s'en être privé l'ayant connu et possédé. La philosophie semble prendre part pour le premier, quand elle enseigne qu'il n'y a rien de pire que la négation, et qu'il y a toujours plus de bonheur d'avoir joui pendant un temps d'un bien,

puisque c'est avoir été heureux quelques moments de sa vie, que de ne l'avoir jamais possédé. La morale est d'un sentiment contraire, et elle se fonde sur la doctrine de l'Evangile, qui nous assure que celui-là eût été plus heureux s'il n'eût reçu aucun bien, que d'en avoir abusé si lâchement après l'avoir reçu, et que même il lui eût beaucoup mieux valu de n'avoir jamais existé, que d'avoir si mal profité des grâces qu'on lui avait accordées. Sur ce principe incontestable, la théologie enseigne que bien que l'être soit un des grands avantages que Dieu communique à sa créature, puisque c'est le fondement de tous les biens, il serait néanmoins plus avantageux aux damnés d'être privé de l'être que de le posséder dans tous les tourments qu'il souffrent en enfer. En effet, ne les entend on pas crier dans S. Jean, que les montagnes les ensevelissent sous leurs ruines et les réduisent dans le néant, pour être exempts de toutes ces horribles peines qu'ils endurent? Et peut-être c'est ce qui a donné occasion à cette locution figurée des prophètes qui ont dit, pour nous exprimer le déplorable malheur d'un pécheur, qu'il a tourné le dos en arrière, et qu'au lieu d'aller en avant il a reculé(1); car que signifie cette façon de parler, si ce n'est qu'ils ont abandonné le bien qu'ils possédaient? N'est-ce pas le dernier des malheurs, de se priver d'un bien qu'on a reçu ? C'était la plainte que Dieu faisait autrefois de son peuple: *Ils m'ont quitté, moi qui étais la fontaine de vie, pour creuser des citernes sales et qui étaient à sec ;* et cette plainte ne pouvait que lui donner beaucoup de confusion, puisque c'était lui reprocher qu'il

(1) Abalienati sunt retrorsum. *Is.* 1. Facti sunt retrorsum, et non in ante. *Jer.* 7.

avait abandonné le souverain bien qu'il possédait pour des choses de néant, ce qui ne pouvait que lui être très-honteux ; en effet, si la privation d'un bien qu'on a eu autrefois, doit être un sujet de confusion pour celui qui l'a perdu par sa négligence ou par sa malice, la confusion et la peine seront d'autant plus grandes que le bien était plus précieux. Quelle honte sera-ce donc à ces religieux qui abandonnent leur religion, après avoir possédé longtemps ce grand bien, puisque nous avons vu dans le paragraphe précédent que c'est une des plus sublimes grâces que Dieu puisse faire à une âme? Quel châtiment doivent-ils attendre de la justice divine? On peut leur reprocher qu'il eût mieux valu pour eux qu'ils n'eussent jamais reçu ce bien si précieux et divin, que de l'avoir si lâchement abandonné.

Mais, sans nous arrêter plus longtemps à décrire les malheurs de ces misérables déserteurs, recherchons la cause d'un abandon si lâche et si perfide. Il n'y en a point d'autre ordinairement que la désobéissance. C'est elle qui est la mère de ce malheureux fruit, c'est elle qui produit ces infâmes avortons, ou disons mieux, c'est d'elle que naissent ces monstres de religion; car, dès qu'un religieux ne peut pas se soumettre, il pense à secouer le joug du Supérieur, il fait mille inventions pour s'exempter de ses commandements; mais comme il ne peut pas toujours réussir à rompre ses liens, et qu'après tout le Supérieur est toujours là pour commander, il ne trouve point d'autre remède à son mal que l'apostasie. Le Prophète l'avait remarque dans le peuple de Dieu, et nous ne le voyons que trop dans les religieux. *Voilà*, disait-il, *cette malheureuse nation, qui n'a point voulu écouter la pa-*

role de Dieu, qui s'est toujours révoltée contre ses commandements, et qui n'a voulu recevoir aucune discipline; qu'en est-il arrivé? ils ont perdu la fidélité, c'est-à-dire, ils ont abandonné le culte de leur vrai Dieu, pour honorer de fausses divinités. Ne peut-on pas faire le même reproche à ses déserteurs de la religion? Ils ont toujours refusé d'obéir à la parole de Dieu; ils se sont toujours élevés contre les commandements de leurs Supérieurs; ils n'ont voulu souffrir aucune sorte de discipline. Qu'en est-il résulté? il a fallu quitter la religion pour revenir au siècle, ce qui n'est autre chose que quitter le paradis de la terre, pour se précipiter dans l'abîme de tous les malheurs. N'est-ce pas ce que nous avons vu dans le frère Laffard, allemand de nation, et qui était convers? On l'avait fait portier de la maison, et on le laissa dans cet office plusieurs années; ce religieux eut un si vif ressentiment de la continuation de cet office, qu'il résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût. *Hélas!* disait-il à part lui, *faut-il qu'un homme de ma naissance soit occupé toute sa vie à un emploi aussi vil que celui que j'exerce? est-il possible qu'on ait un si bas sentiment de moi, qu'on ne me croie pas capable d'une charge plus honorable que n'est celle de portier? est-il juste qu'on ait si peu d'égard pour mes travaux passés, qu'on ne pense jamais à les soulager? et sera-t-il dit que j'aie consumé toute ma vie dans un exercice si peu honorable?* Il roulait sans cesse ces pensées frivoles dans son esprit, et ne cherchait que l'occasion d'y satisfaire. Il tenta divers moyens pour se décharger de son office de portier; mais tous ayant été inutiles, il résolut de quitter le monastère plutôt que de continuer dans l'emploi qu'on

lui avait ordonné. Voyez quelles sont les suites malheureuses de la désobéissance : on ne veut pas m'ôter cet office, donc il faut abandonner la religion. Il est vrai qu'au commencement elle n'est pas si emportée, proposant plutôt des expédients pour se décharger de cet office, comme serait d'en importuner un Supérieur, ou de s'imaginer qu'il n'y a pas de mal à lui faire paraître ses ressentiments, ou qu'il est bon de lui résister quelquefois, afin qu'il ne nous accable pas par notre grande facilité ; mais si ces expédients ne réussissent pas, et que le Supérieur soit ferme dans ses résolutions, elle en suggère aussitôt un autre, qui est qu'il faut quitter ce couvent, et aller dans un autre où se trouvera un Supérieur plus facile. Si dans cet autre couvent on leur donne quelque emploi, ils se plaignent qu'ils ne s'attendaient pas à cela, qu'ils n'auraient pas changé s'ils avaient cru avoir de telles occupations dans cette maison. Ainsi il faut de nouveau changer de demeure. Dans une habitation nouvelle, ils trouvent encore des inconvénients, si bien qu'ayant rôdé par toute une province, et la désobéissance, voyant que tous les expédients qu'elle avait proposés sont inutiles, se porte bientôt à la fin la plus déplorable, qui est qu'il faut sortir de sa religion. Ils ressemblent à ces moucherons qui, ayant rôdé longtemps autour de la chandelle, vont se consumer malheureusement dans la flamme : ces pauvres religieux, après avoir couru longtemps dans une province, ce qui n'est autre chose que tournoyer auprès de leur concupiscence, se laissent dévorer par ses flammes funestes. Ou bien, disons qu'ils ressemblent aux cerfs poursuivis par l'aigle, qui courent incessamment jusques à ce qu'ils soient tom-

bés dans le précipice, où l'aigle vient alors fondre sur eux pour en faire sa curée. Ces malheureux vont de même de maison en maison, courent de couvent en couvent, et tombent dans le précipice de l'inquiétude; et alors cet aigle, ou pour mieux dire, ce lion infernal qui ne cherche qu'à nous perdre, en fait sa proie. Voilà quelle est la fin sinistre de la désobéissance. C'est ce qu'un ancien Père représentait aux religieux de son temps, pour leur donner horreur de ce monstre : *Prenez garde*, leur disait-il (1), *aux suggestions de votre désobéissance; afin que vous n'y soyez pas trompés, voici quelles sont ces suggestions : elle criera hautement à vos oreilles par un mépris effroyable de la discipline régulière : j'aime mieux sortir que de me corriger, que d'observer la vie commune, que d'accomplir les commandements de mes Supérieurs.* Que ces gens qui écoutent ces maudites suggestions, montrent bien qu'ils ne savent pas ce qu'ils ont voué, et pourquoi ils sont venus dans la religion! N'était-ce pas pour obéir; n'était-ce pas pour mener une vie régulière? Cela étant, est-il possible que leur aveuglement soit dans cette extrémité, de prendre pour un remède ce que le Supérieur pourrait trouver de plus rigoureux pour les châtier du plus énorme de tous les crimes, vu que le dernier des châtiments qu'on emploie dans les communautés, est l'ex-

(1) Clamat autem in contumeliâ disciplinæ, in peccat animæ suæ : malo discedere, quàm emendari, quàm satis facere, quàm implere quòd præcipis; isti tales nesciunt quod voverunt, obliti sunt propter quid hùc venerunt. Numquid non amentiæ genus est, ut hoc quisquam pro remedio expetat, quod etiam à præposito nisi pro summo crimine possit inferri intelligamus? Ergo istas indignitates et contradictiones, inimico cooperante et disponente provenire. *Faustus Rheg. in serm. ad Monach. t. 2. Bibl. PP.*

pulsion de la religion? Ne faut-il donc pas dire qu'ils sont bien possédés du démon, les gens qui pensent soulager la peine qu'ils ont à obéir par la sortie du cloître? Mais ce n'est pas étonnant qu'ils soient dans cet égarement d'esprit: c'est la fin ordinaire de la désobéissance.

Dans quelques autres; elle a une fin désastreuse, qui est que ne pouvant pas ou ne voulant pas quitter son monastère, elle se décide au suicide. N'est-ce pas ce que nous avons vu dans ces religieux désobéissants qui appelèrent S. Benoît pour les réformer? Ce saint patriarche, vaincu par leurs prieres, consentit à leur rendre ce bon office, qui était si contraire à son inclination et si difficile dans son exécution. Il s'en va donc à ce monastère, il travaille soigneusement à retrancher les désordres qui s'y étaient glissés, à corriger le déréglement des particuliers, à établir une observance régulière, tant par son exemple et ses instructions, que par le châtiment de ceux qui la violaient. Ces libertins ne purent souffrir tant d'exactitude, ils regrettèrent de l'avoir fait leur abbé; ils résolurent de lui resister en face. Voilà le premier pas de la désobéissance. Mais S. Benoît persista dans sa première sévérité; et ils conclurent de se défaire de lui par le poison, afin de se délivrer tout d'un coup de cette insupportable servitude qu'ils se figuraient souffrir sous un si sage pasteur; ils le firent comme ils l'avaient conclu, mais ce saint abbé évita d'une manière miraculeuse la mort que la désobéissance lui avait préparée: le verre qui contenait la boisson fatale se mit en pièces de lui-même au moment où le saint fit le signe de la croix pour se disposer à boire le contenu.

N'avons-nous pas vu cette même conclusion

de cette mégère cruelle, contre S. Romuald, conclusion qui cette fois alla même jusqu'à l'effet? Cet admirable abbé, dit le bienheureux Pierre Damien, ayant sous sa conduite plusieurs religieux, qui n'avaient que le nom et l'habit de leur profession, et dont la vie etait toute contraire à leur état, n'épargnait aucun soin pour les remettre dans leur devoir; mais au lieu de se corriger de leurs fautes, ils conçurent tant de haine contre lui qu'àprès beaucoup de résistances à ses commandements, et d'insultes outrageantes contre son autorité, ils complotèrent contre sa personne, et prirent la commune résolution de le précipiter du haut d'une galerie, quand il irait le matin, selon sa coutume, faire son oraison avant le lever des autres; mais ce dessein ne réussit pas, pour avoir été découvert par un des conjurés, et leur malice devint alors si insolente, qu'ils firent ouvertement ce qu'ils n'osaient faire que dans l'ombre; et ils commencèrent à épier continuellement leur Supérieur, pour avoir un motif d'accusation, et pour le punir ensuite. Ils crurent avoir trouvé une occasion suffisante en ce que cet abbé charitable avait fait quelque aumône à des religieux dont le monastère avait été consumé par une incendie; ils tirèrent de là qu'il n'avait point d'inclination pour leur maison, qu'il faisait des libéralités à leurs dépens, et qu'il fallait remédier de bonne heure à cet abus; sur ces conséquences imaginaires, ils conclurent qu'il fallait se saisir de lui (1). Agités donc d'une fureur brutale (ce sont les

(1) Monachi belluino furore commoti sunt; tum quia pravis eorum moribus contrarius in multis extiterat, tum quia quæ illi deferebantur, non eis omnia, sed quædam aliis, impendebat. *B. P. Dam. c.* 18. *de vita S. Romualdi.*

termes mêmes du savant cardinal d'Ostie), ils entrèrent dans sa cellule, le dépouillèrent tout nu, le déchirèrent à coups de fouet, et puis le chassèrent ignominieusement, non-seulement du cloître, mais de tout le pays. Mais Dieu, qui est le vengeur des innocents, et surtout des Supérieurs, ne tarda pas longtemps à punir une cruauté si inouïe, car, comme ils pensaient à en faire fête, celui qui était allé aux provisions, tomba dans le fleuve et se noya, et les autres furent fatalement accablés sous les ruines du monastère, qui s'écroula sous la quantité de neige qui tomba cette nuit. Il ne faut pas alléguer, pour excuser ces religieux, que S. Romuald était peut-être d'une humeur trop sévère, et comme l'on dit, insupportable; car l'Église chante dans sa fête qu'il avait un visage si riant, si doux et si attrayant, qu'à le voir sans passion on avait de l'amour pour lui, et on ne pouvait le regarder sans préoccupation qu'on ne fût gagné à Jésus-Christ. Mais c'est que la désobéissance brouille et trouble si fort l'esprit, qu'il trouve des rides où il n'y a que beauté, de la colère où il n'y a que douceur, de la rancune où il n'y a que charité, en un mot, des crimes où il n'y a que des vertus; de-là vient qu'elle se porte a des excès si violents contre son Supérieur, ou si elle ne peut s'en prendre à lui, qu'elle tourne sa pointe contre elle-même, poussant celui qu'elle captive à abandonner sa religion.

§. 3.

Le changement de religion vient de la désobéissance.

S'il y a un vice qui soit le plus blâmé dans l'Écriture sainte, c'est l'inconstance, parce qu'il n'en est aucun de plus contraire à la raison que celui-là : le propre de la raison étant de diriger l'homme, c'est ce vice qui est le plus opposé à cette direction. *La précipitation et la témérité*, dit S. Thomas, *sont un défaut de réflexion ; l'inconsidération est un défaut de jugement, mais l'inconstance, à proprement parler, est un defaut de direction.* Or, si jamais on fait paraître de l'inconstance, c'est dans le changement de religion, vu que c'est le comble de la légèreté de rompre des liens qui nous attachaient et nous affermissaient dans le bien. Aucun autre ne nous y attache si fortement que ceux de la religion, et par conséquent ne faut-il pas être dans la dernière inconstance pour en changer si facilement? Ce n'est pas que je veuille dire que tous les changements de religion soient des effets de notre esprit ; il y en a eu de saints, qui ont eu des fins très-heureuses, comme nous l'avons vu dans S. Hyacinthe et dans S. Antoine, qui laissèrent l'ordre fameux des Chanoines Réguliers qu'ils avaient embrassé, l'un pour entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, et l'autre dans celui de Saint-François, qui étaient tous les deux très-florissants dans l'Église. Nous l'avons vu en plusieurs autres qui sont parvenus au plus haut point de sainteté par ce changement ; mais je dis qu'ordinairement ces changements naissent de l'inconstance, et cette légèreté de la déso-

béissance; ou bien encore, chez la plupart, ces changements viennent de l'ambition de paraître davantage en une autre religion qu'en la leur. Or le premier prétexte, quoiqu'il paraisse si spécieux, est fort suspect, et il est fort à crain- qu'il ne naisse de la trop bonne opinion que nous avons de nous-mêmes, qui fait que nous ne voulons pas nous soumettre à la direction des autres.

Nous avons de ceci un exemple mémorable dans le cardinal Pierre Damien, qu'on ne peut pas révoquer en doute, puisqu'il ne rapporte que ce qu'il a vu et que ce qu'il a déploré toute sa vie. Il dit qu'un religieux de son monastère fut si vivement touché à la lecture du Traité qu'il avait composé à la louange des larmes, qu'il résolut de s'enfuir dans le désert pour pleurer mieux à son aise; on lui allégua plusieurs raisons pour l'en détourner, comme celle-ci, que les larmes ne sont pas attachées au désert, qu'il pouvait pleurer dans son cloître aussi bien que dans les solitudes les plus écartées; en effet, s'il est vrai que ce soit l'amour qui fasse distiller cette divine liqueur, on peut aussi bien allumer dans son cœur ce feu amoureux au milieu da sa cellule que parmi les antres les plus cachés. On lui objecta qu'à cause du peu de solidité qu'il avait dans la vertu, il avait besoin du secours d'un directeur qui soutînt ses faiblesses et le relevât dans ses chutes; que c'était une tentation déliée du démon pour mieux se jouer de lui quand il serait seul. Toutes ces raisons ne purent rien sur son esprit, où vous voyez déjà le caractère d'un désobéissant qui ne veut se soumettre à aucun avis ni à aucune raison. Il sort donc du monastère; il abandonne ses frères; il s'en va pleurer ses péchés. Mais, hélas! à peine est-il arrivé, qu'une tris-

tesse véhémente lui serre le cœur; il ne peut se consoler de son inconstance; il erre de côté et d'autre sans pouvoir se résoudre à aucune démarche. Il jette des larmes, mais ce ne sont point des larmes de sanctification, des larmes de repentir, des larmes d'amour, mais des larmes d'angoisses, de trouble et de désespoir; car il était tellement troublé de ses pensées, qu'il n'y a point de mer orageuse plus agitée qu'était son esprit de ses pensées d'inquiétude. Faut-il, disait-il à part lui, que j'aie été si aveugle que de quitter mon monastère si délicieux, pour m'engager dans un désert si affreux; que j'aie quitté la douceur de ma cellule, pour chercher l'horreur d'une caverne; que j'aie abandonné la compagnie de mes frères, pour prendre celle des bêtes? Faut-il que j'aie été si endurci, que de ne pas me rendre à toutes les raisons que m'apportaient mon Supérieur et les autres pour me retenir, et qu'au contraire j'aie été si susceptible des illusions du diable? Sera-t-il dit que je donne une si malheureuse fin à mes pénitences; que je recule après avoir si bien commencé; que je devienne l'opprobre des hommes, après en avoir été l'admiration? Que deviendrai-je? A quoi me résoudrai-je? Vivre de la sorte, il n'y a aucune apparence que je le puisse; retourner en mon monastère, encore moins. O larmes! que vous êtes trompeuses, que vous êtes fatales, et que vous me coûtez cher, à quelle extrémité me réduisez-vous! Après avoir longtemps roulé dans son esprit toutes ces diverses pensées, qui, comme autant de vents impétueux, battaient son cœur pour le jeter dans le précipice du désespoir, ne pouvant plus soutenir tant d'assauts, il prit l'affreuse résolution de prendre un couteau pour tuer tous ceux qui

l'aborderaient ou se tuer lui-même : il finit ainsi malheureusement ses jours. Vous voyez par là combien ces changements de religion sont dangereux, et qu'ordinairement ils procèdent d'un esprit rebelle et désobéissant.

Et il ne faut pas croire qu'il y ait seulement du danger de passer d'une religion plus parfaite à une autre qui l'est moins, et qu'il ne puisse y en avoir aucun quand on va de la moindre à la plus parfaite, puisque c'est tendre à une plus grande perfection; c'est se tromper que de croire qu'il en doit arriver toujours de la sorte. Il est facile de rendre cette erreur sensible, par l'autorité des Pères, par le raisonnement, et par les inconvénients qu'elle produit. L'autorité de S. Jérôme est expresse sur ce point ; cet homme divin, qui était si éclairé dans la conduite des âmes aussi bien que dans l'intelligence des saintes Écritures, ayant été consulté par Rustique, qui voulait savoir de lui s'il devait quitter son monastère pour aller au désert, et qui se fondait sur cette raison que l'on croit être si solide, que la vie solitaire étant de plus grande perfection, on ne pouvait rejeter son dessein, lui fit la réponse qu'il ne le jugeait pas à propos. *Ce n'est pas*, dit-il, *que je méprise la vie solitaire, vous savez ce que j'ai écrit à son honneur; mais c'est que je n'approuve pas facilement ces changements : on doit considérer si l'on s'est assez exercé dans la vie commune pour être capable de la vie solitaire, il n'y a que ces soldats généreux qui par les divers combats qu'ils se sont livrés dans le cloître, n'appréhendent plus les attaques du démon, à qui on puisse conseiller le désert. Qui me promet que Rustique soit de ces héros si constants et si invincibles? Ainsi, jusques à ce que tu aies*

fait une plus longue épreuve de ton courage, il est mieux de demeurer en l'état où tu es que d'embrasser l'autre, bien qu'il soit plus parfait. (1) Suivant le même sentiment, S. Jean Climaque rapporte que c'était une des tentations les plus fréquentes et les plus dangereuses des anciens moines, de vouloir échanger la vie commune contre la vie solitaire, le cloître contre le désert; et qu'on en avait vu plusieurs périr misérablement par ce changement. Ne l'avons-nous pas vu de nos yeux et touché de nos mains dans la personne d'un religieux de la Congrégation de l'Oratoire, instituée par S. Philippe de Néry? Ce religieux vivait avec une édification singulière dans cette congrégation; il s'était signalé par son observance; mais ce malheureux se laissa brouiller l'esprit par cette pensée que sa religion était trop douce pour acheminer les âmes à une aussi haute perfection que celle à laquelle il aspirait. Il résolut donc d'en chercher une plus austère, et communiqua son dessein à son Père S. Philippe de Nerry; ce saint homme connut par une révélation divine, le mauvais tour que le diable jouait à son disciple sous une couleur de perfection. Il n'épargna rien pour le dissuader de ce dessein; il employa les raisons, les larmes, les prières; mais tout fut en vain: il était si fort préoccupé de cette pensée de plus grande perfection, qu'aucune autre ne pouvait avoir entrée dans son esprit. Ce religieux sortit donc du monastère, et de ce pas il s'en alla demander l'habit de l'ordre

(1) Solitariam vitam reprehendimus? minimè quippe quam sæpe laudavimus; sed de ludo monasteriorum hujuscemodi volumus egredi milites, quos eremi dura rudimenta non terrent, qui specimen suæ conversationis multo tempore didicerunt. *S. Hieron. ad Rustic.*

célèbre de Saint-Dominique, où il fut reçu après quelques instances qu'il fit, mais y étant entré, il y fut tellement inquiet, et inquiéta si fort les autres, qu'il laissa beaucoup à douter de son salut. C'est la fin assez ordinaire de ces perfections imaginaires qu'on se forme dans ces changements, pour couvrir son peu de soumission. En voici la raison, avec laquelle on n'aura pas de peine à se le persuader. C'est que ces inconstants ne savent pas en quoi consiste la perfection qu'ils recherchent dans ces changements; car une religion peut être très-parfaite en elle-même, et néanmoins ne pas être la plus parfaite pour celui qui la cherche, parce qu'il n'aura pas assez de force de corps et d'esprit pour acquérir la perfection à laquelle elle tend. On ne saurait nier que cette religion ne soit très-parfaite, qui a pour sa fin la mortification et l'austérité du corps, et néanmoins ce serait une grande indiscrétion à une personne infirme de s'engager dans cette profession, car elle reculerait au lieu d'avancer dans la perfection à laquelle conduit cette mortification. On ne peut aussi nier que la religion qui professe la solitude et un éloignement entier du monde ne soit très-sainte, et néanmoins un esprit foible se perdrait plutôt dans cette profession, qu'il ne s'y perfectionnerait. C'est donc s'abuser lourdement, de quitter sa religion pour entrer dans une autre parce que celle-ci est plus parfaite; car bien qu'il soit vrai qu'elle soit plus parfaite en elle-même, elle ne le sera peut-être pas à ton égard, c'est-à-dire qu'elle sera au-dessus de ta portée, tu n'auras pas assez de générosité pour travailler à une si grande perfection; ta complexion, trop faible pour la rigueur de ses observances, s'opposera à ton avancement, et

ton humeur ne s'accordera pas avec cet état. C'est pourquoi S. Thomas dit que l'on ne doit pas délibérer si l'on doit entrer en religion, car c'est un bien si excellent qu'on ne doit jamais balancer si on le doit rechercher ; mais l'on peut consulter en quelle religion on entrera, parce que les unes sont plus conformes à l'humeur, à la complexion et à toutes les autres inclinations que l'on a que les autres: les uns ont plus de vigueur dans le corps pour supporter les austérités d'une vie pénitente que n'auront plusieurs autres; quelques-uns se porteront plus à la solitude que ces esprits remuants qui ne peuvent se contenir en eux mêmes. De là vient que l'abbé Nestorius remarque (1) que c'est un effet amoureux de la divine providence d'avoir voulu enrichir son Église de tant de diverses religions si différentes dans leur fin et leur esprit, afin que personne ne fût exclus, s'il voulait, de ce bien si précieux et si sublime. Il a voulu qu'il y en eût de douces pour les infirmes, de pénitentes pour les robustes, de solitaires pour les esprits les plus détachés du monde, de plus extérieures pour ceux qui auraient du zèle pour le salut du prochain. En un mot, il a ordonné que chaque religion eût une vertu particulière à laquelle elle visât, afin que ceux qui ne seraient pas propres pour une pussent travailler dans une autre à la conquête de celle qui convient le mieux à leur nature. Mais c'est souvent une erreur bien grossière de dire, je quitte ma religion pour acquérir dans une autre une plus grande perfection : il faut d'abord examiner si tu es capable de cette sublime perfection qui est dans l'autre.

(1) *Cass. colla.* 14. *c.* 5.

Mais je veux que tu en sois capable, il t'arrivera un autre inconvénient, qui te sera bien préjudiciable si tu n'y prends soigneusement garde : c'est, comme te dit le bienheureux Pierre Damien, (1) que tu seras tout nouveau dans cette nouvelle façon de vie régulière. Dans celle que tu quittes, tu en savais déjà le chemin, tu connaissais les routes qu'il fallait tenir pour avancer, si bien qu'avec peu d'efforts, tu pouvais faire de grands progrès, vu que l'habitude rend les choses plus faciles; mais dans cette vie nouvelle que tu entreprends, tu seras tout nouveau, il te faudra en prendre le train, et durant ce temps de ton apprentisage, tu aurais pu faire de grandes avances dans celle que tu as quittée. De là vient que Thomas de Kempis, cet homme si éclairé dans les matières d'esprit, a proféré cette sentence toute divine, que jamais ces changements, quels qu'ils soient, ne se font sans quelque dégoût; car se trouvant tout nouveau dans cette nouvelle profession de vie, il ne se peut faire que notre esprit ne s'en rebute, et cela est encore plus vrai quand on s'était accoutumé à une autre façon de vie toute différente. Il est arrivé de là que la question étant proposée dans une assemblée vénérable des Pères du désert, s'il était bon de changer de religion, l'abbé Nestorius prononça *qu'il n'était ni expédient, ni utile de faire ces changements* (2). Car le

(1) Persevera in eo quod cœperis, et rectam consuetæ vitæ lineam tene, ne te novum semper variatæ vitæ diversitas reddat, sed in sanctæ constantiæ fundamento præfixæ regulæ consuetudo stabilita, ut diuturnæ consuetudinis usus obdulcet quod tanquam amarum prorsus et asperum infirmitas humanæ fragilitatis abhorret. *B. P. Dam. op.* 15. *c.* 27.

(2) Unicuique utile est ut secundum propositum quod

secret pour s'avancer à grands pas, est de persister dans sa première manière de vivre, où l'on peut faire de rapides progrès, y étant déjà accoutumé, au lieu que dans l'autre on va fort lentement. Ainsi il ne faut jamais nous séparer de cette religion à laquelle nous nous sommes volontairement attachés, à moins qu'un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit ne nous en retire pour nous élever à une plus sublime perfection, et que ce ne soit pas par une légèreté ou une inconstance de notre esprit, et ce qui est plus ordinaire, par la désobéissance, qui nous fait croire que dans une autre religion nous ne serons pas si dépendants que dans celle que nous professons, que nous aurons plus de liberté pour produire nos talents, qu'on les y considérera plus que dans la nôtre. Voilà ordinairement les motifs de la sortie de notre première religion, que nous voilons de ce magnifique prétexte de plus grande perfection. Car nous voyons que dès lors que ces motifs ou de semblables cessent, ou qu'ils n'ont pas leurs effets prétendus, on se dégoûte de cette religion comme de l'autre, et l'on pense ou à en chercher un autre, ou à rentrer dans la première, nous rendant en cela semblables, dit le cardinal d'Ostie, aux caméléons, qui changent autant de fois de couleur qu'ils prennent de places différentes. (1) *N'est-ce pas pitoyable*, leur reproche ce savant homme, *que les religieux qui ont fait profession d'un état, puissent si peu demeurer en place? Je leur demande*,

elegit summo studio ac diligentia ad operis arrepti perfectionem pervenire festinet, et nequaquam à sua quam elegit semel professione discedat. *Cassia. coll.* 14. *c.* 6.

(1) Ne fortè quod dicitur multicolorem se nutans mutabilitas reddat, sed uniformem potius status gravitatis exhibeat. *P. Dam. ubi suprà.*

dit-il, *ce qu'ils pensent avoir fait quand ils ont fait des vœux : ce n'a été autre chose, s'ils l'ont bien conçu, que se lier à un état; pourquoi donc s'en détachent-ils? Est-ce par un désir d'une plus grande perfection?* Cela est fort suspect, et à moins qu'il n'y ait des marques bien évidentes de cette impulsion extraordinaire du Saint-Esprit, on ne doit pas facilement se le persuader? Est-ce pour contenter ton ambition dans une autre religion, et pour n'être pas si sujet que dans celle que tu quittes? c'est ce qui est assez croyable, vu que c'est toujours la fin de la désobéissance. Qu'il n'en soit point ainsi; obéis, et tu ne penseras jamais à ces changements, comme tu vas le voir dans le paragraphe suivant.

§. 4.

L'obéissance cause la ferme persévérance dans la vocation religieuse.

La persévérance est une vertu si excellente, que S. Bernard l'appelle de bonne grâce, *La fille la plus chérie du Roi Souverain, le fruit et la consommation de toutes les vertus, la dépositaire de toute sorte de biens, la clef du ciel qui nous introduit auprès de Dieu, et sans laquelle nous n'entrerons jamais dans son palais.* (1) Or, si jamais cette persévérance est nécessaire, c'est dans la vocation religieuse, parce que, comme nous venons de le dire, la religion est un état : l'état renferme dans sa nature, l'immutabilité et une constance inébranlable, si bien

(1) Perseverantia singularis est filia summi Regis, virtutum fructus earumque consummatio, totius boni repositorium sine quâ nemo videbit Deum, nec à Deo videbitur. *S. Bern. S. de vir. obed.*

qu'elle ne peut être sans persévérance ; et dans la doctrine de S. Thomas, (1) qu'il fonde sur l'expérience, la persévérance est particulièrement nécessaire, quand il est question de conserver un bien excellent, ou de repousser un mal très-violent, ou quand il faut se maintenir dans la pratique des vertus dont on ne peut se dispenser. Or est-il un bien plus excellent pour un religieux que sa vocation à la religion? Nous l'avons montré au premier paragraphe de ce chapitre. C'est contre ce bien que le démon s'acharne avec le plus de fureur : l'ennemi attaque une place avec d'autant plus de chaleur qu'elle est plus considérable, et qu'il a l'espérance d'un plus grand butin. Si donc la religion est un bien si précieux et si noble, comme nous l'avons fait voir, il ne faut pas douter que nos trois ennemis fassent plus d'efforts et se liguent avec plus d'acharnement pour nous le ravir. Vous savez les assauts continuels et violents que le monde donna à sainte Vautrude, fille du comte d'Hainaut, quand elle l'eut quitté généreusement pour entrer dans le monastère de Mons. Durant plusieurs années, il se présentait à elle si beau, si riant et si délicieux qu'elle n'eut pas peu à combattre pendant tout ce temps ; souvent il lui représentait qu'elle avait échangé la noblesse de sa maison contre une servitude honteuse, l'abondance de sa famille contre une pauvreté insupportable, les plaisirs que lui pouvait promettre sa naissance, contre les jeûnes, les disciplines et les autres austérités de la religion ; et elle avoua depuis

(1) Status proprié loquendo significat quamdam positionis differentiam, secundum quam aliquid disponitur secundum modum suæ naturæ, quasi in quàdam immobilitate. *S. Th.* 22. *q.* 183. *a.* 1. *in corp.* 22. *q.* 137. *a.* 1.

qu'elle avait été si fatiguée de tant d'attaques qu'elle ne savait le plus souvent où elle en était. Il n'y a personne aussi qui ne sache les rudes assauts que la concupiscence importune de la chair donnait à Ste. Catherine de Sienne, pour la dégoûter de sa vocation ; combien cette âme pure se plaignait à Dieu des violences de cette insolente; et combien de fois elle gémissait sous le poids de cette rebelle. Pour ce qui est du démon, il ne faut que lire les vies de S. Antoine et de plusieurs autres Pères du désert, pour apprendre avec quelle fureur horrible il combat la résolution de ceux qui sont dans les cloîtres : si bien que si pour repousser un mal il faut de la persévérance, on ne peut pas douter qu'elle ne soit très-nécessaire aux religieux pour soutenir tant et de si furieuses attaques. Ils en ont encore besoin pour se maintenir fermes et inébranlables dans la pratique des vertus ; car la vie religieuse n'est autre chose qu'un continuel exercice de la vertu.

Or c'est à l'obéissance que nous sommes redevables d'une telle persévérance, parce que l'obéissance, en purifiant notre cœur de tous les nuages des passions, les ayant toutes rendues esclaves de la volonté de Dieu, fait connaître clairement l'excellence du bien de la vocation religieuse ; et ayant donné cette connaissance, elle le fait tant estimer qu'elle le préfère à tous les biens que nos trois ennemis lui sauraient proposer. D'ailleurs nous avons vu en un autre endroit quels étaient sa force et son pouvoir invincible contre eux. Pour ce qui est de nous donner de la fermeté dans la pratique de la vertu, je n'en veux point apporter d'autre preuve que ce qui s'est passé dans Ste. Élisabeth, fille d'André,

roi de Hongrie. Cette généreuse princesse, qui avait travaillé toute sa vie à soumettre sa volonté à celle de Dieu, ayant appris la mort du duc, son mari, qu'elle aimait tendrement, tant à cause de sa beauté corporelle, que pour sa rare piété, s'écria aussitôt : *Mon Dieu, que votre volonté soit faite, et je suis tellement contente qu'elle se fasse, bien qu'à mes dépens, que quand il ne me coûterait qu'un cheveu de ma tête pour rappeler à la vie mon cher mari, je serais remplie de tristesse de l'avoir donné pour l'obtenir contre votre sainte volonté.* C'est avoir bien de la fermeté dans la pratique de la vertu, que d'avoir une si parfaite résignation dans un rencontre si sensible ? Perdre un mari, et un mari si accompli, et un mari qu'on aime si cordialement, et néanmoins être si constante de ne vouloir pas le faire revivre pour un cheveux ! Quelle est la cause de ce prodige de constance si inaltérable, si ce n'est l'obéissance que cette duchesse s'était accoutumée à rendre à la volonté de Dieu?

Je crois que c'était ce grand secret que Jésus-Christ voulait enseigner à Ste. Catherine de Sienne, pour l'affermir dans la religion, quand il lui commanda de bâtir un cabinet secret dans son cœur, où personne n'eût accès que son époux et elle, et qu'à cette fin il fallait que la voûte en fût la providence divine. Pourquoi, je vous prie, ne fait-il pas cette voûte de la pénitence, du zèle du bien du prochain, ou de plusieurs autres vertus admirables ? c'est que quelques-unes de celles-là, comme serait la pénitence, nous quittent dans la vieillesse; les autres, comme le zèle des âmes, ont trop de commerce avec le monde; si bien que cette voûte serait en dan-

ger d'être ébranlée, et de n'avoir pas assez de durée pendant notre vie. Mais la résignation à la volonté de Dieu, qui nous est signifiée par cette providence divine, est hors de ce commerce des hommes, et peut durer jusqu'à la fin de nos jours, et ainsi elle est très-propre pour faire la voûte de ce cabinet, qui est le cœur, lequel doit être éternellement uni à Dieu. S. Augustin, expliquant cette parole du Prophète (1), que la louange appartient à ceux qui sont droits, demande qui sont ces personnes droites, sinon ceux qui en toutes choses dirigent leur cœur et règlent leur vie sur la volonté de Dieu. Or, je vous prie, qu'est-ce qu'être droit, si ce n'est ne point plier de côté et d'autre, et n'être point flottant ni chancelant dans ses résolutions? Ainsi, dans la phrase du Prophète, et selon l'interprétation de S. Augustin, il n'y a, à proprement parler, que les obéissants qui aient une fermeté inaltérable dans leurs actions et dans leurs desseins, et surtout dans celui qui est le plus sublime de tous, la vocation religieuse. Il y en a, dit S. Jean Climaque, qui, sur un fondement de brique, font des bâtiments de pierres; d'autres qui élèvent des colonnes sans base; et il s'en trouve qui, ayant marché hardiment, marchent avec une vitesse et une assurance incomparables aussitôt qu'ils ont les membres et les nerfs échauffés. Ce maître si éclairé, expliquant lui-même son langage figuré, dit que les premiers sont ceux qui par d'excellentes vertus s'élèvent à la contemplation des choses divines, mais qui, faute d'être bien fondés en humilité et en patience,

(1) Rectos decet collaudatio. *Ps.* 32.
Recti sunt qui dirigunt cor suum secundum voluntatem Dei. *S. Aug. s.* 2. *in Ps.* 32.

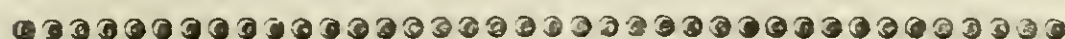
trébuchent facilement au fort de la tempête; les seconds sont ceux qui, sans avoir passé par les exercices laborieux de la vie monastique, veulent embrasser la vie solitaire. Ceux-là sont d'abord terrassés par les ennemis invisibles, qui les trouvent dépourvus de vertu et d'expérience; mais les derniers sont ceux qui, se laissant conduire par l'obéissance, se trouvent peu à peu doucement échauffés du feu de la charité, et achèvent heureusement leur course sans trébucher ni tomber par terre, parce que l'obéissance les affermit contre tous les accidents qui leur peuvent arriver. De là vient que l'admirable abbé Nestor, dès le premier jour qu'il entra dans le monastère, prit pour devise: *Notre âne et moi ne sommes que la même chose*; c'est-à-dire, comme notre âne porte la charge qu'on lui met sur le dos sans se plaindre, qu'il se soumet à tout ce que l'on veut, qu'il se laisse conduire où l'on veut sans contredire à rien, ainsi je veux être souple et maniable à l'obéissance, au point de ne jamais refuser le fardeau qu'on m'imposera, de ne secouer jamais le joug de l'obéissance, afin qu'elle puisse me maintenir ferme et constant dans cette vocation que j'embrasse. C'était de lui, ou plutôt du Saint-Esprit, que le bienheureux frère Félix de Cantalice, qui a été un portrait excellent de son séraphique Père S. François, avait appris cette maxime pour s'affermir dans sa religion. Un jour, son compagnon de quête pria le cardinal de Sainte-Sévérine, qui était le protecteur de l'Ordre, et qui aimait particulièrement le bienheureux Félix, d'obtenir de ses Supérieurs qu'on le déchargeât de cet office de quête, qui était trop pesant pour sa vieillesse, et surtout qui était trop contraire au grand amour qu'il avait

pour la contemplation. Le cardinal, se tournant vers le frère Félix, lui demanda : Qu'en dites-vous, mon frère? Cet homme de Dieu lui fit cette belle réponse : *Je dis, Monseigneur, qu'un bon soldat doit mourir l'épée à la main, et un âne sous sa charge; et ainsi je prie Votre Éminence de ne point me favoriser en ceci, de peur que les faveurs de la terre ne me privent de celles du ciel, et que pour décharger le corps, je n'accable l'esprit; de telle sorte qu'il ne vienne à succomber pour avoir abandonné l'obéissance, qui est la seule qui me maintient et m'affermit dans la religion.* Ce fut le fondement solide que jeta Ste. Claire dans son cœur pour repousser tous les efforts que le démon et le monde faisaient contre sa vocation, laquelle était si extraordinaire, qu'elle frappait la vue de tout le peuple, et surtout de ses parents. Ceux-ci regardaient comme un affront que leur fille fût réduite à une telle mendicité que l'était celle qu'elle voulait professer en imitant S. François, son concitoyen ; ils l'attaquèrent par de vaines promesses, ils lui proposèrent les délices qu'elle quittait, ils en vinrent aux menaces et firent succéder la rigueur à la douceur ; mais Ste. Claire tint ferme contre toute cette batterie si violente, et répondit courageusement à tous : *Messieurs, il me suffit de vous dire pour vous satisfaire et pour me délivrer de vos importunités, que je suis vouée à Dieu, et j'en prends à témoin cet auguste Sacrement qui est sur les autels ; et si vous en voulez des marques plus sensibles, pour ne plus vous en laisser aucun doute, voyez cette tête rasée qui vous fera assez connaître mon renoncement au monde. Au reste, cette obéissance que j'ai vouée me donne déjà tant de force dans*

mon dessein, que je suis prête à résister à tous les assauts les plus furieux du monde, et je me sens si forte par son pouvoir, que j'oserais défier la terre et les enfers de jamais m'ébranler dans cette vocation pauvre et pénitente que j'ai embrassée. Certes, il n'y a rien qui puisse tant ébranler notre première résolution de servir Dieu dans le cloître, que les diverses afflictions et les peines qui s'y rencontrent : or un obéissant ne sent pas la pesanteur de ces peines. S. Dorothée nous le dit avec une merveilleuse expression : *Celui qui est entièrement résigné à la volonté de Dieu, quelque douleur qu'il souffre et quelque croix qu'il porte, court sur un charriot chargé de ces tourments et de ces croix. Mais, au contraire, celui qui se guide d'après sa propre volonté, va à pied, traînant sa croix, qui lui pèse plus à elle seule que toutes celles de celui qui est obéissant. La raison de ceci est que Dieu porte tout le poids de la croix qu'il envoie à l'obéissant, et que pour celui qui se conduit d'après sa propre volonté, il faut qu'il porte lui seul sur ses épaules cette pesante croix. Or il est cartain qu'avec le seul doigt de Dieu on porterait tout le monde et tout son poids sans peine, et que sans son doigt, deux petites pailles disposées en forme de croix pèsent plus que tout le monde ; par conséquent on ne peut douter que l'obéissant ne persévère dans sa première vocation, puisque les difficultés qui s'y rencontrent ne sont pas capables de l'altérer.* (1) Il est

(1) Qui in omnibus divinam voluntatem conatur exsequi, in curru cum omnibus crucibus suis vehitur à Domino ; qui verò hanc itineris agendi rationem et compendium ignorant, pedites. *Dans les Chroniques de S. François. t. 4. l. 9. c. 39.*
Onerosas cruces laboriosè portant. *S. Doroth. s. de obed.*

donc vrai que la persévérance ferme et inébranlable qu'ont les religieux dans leur religion est un effet glorieux et infaillible de l'obéissance.



CHAPITRE II.

Le second effet de l'obéissance est qu'on parvient plus tôt à la perfection de son état.

Chaque religion a sa fin particulière, qui est son esprit et son caractère qui la distingue des autres, ce qui fait que la perfection de chaque religieux en particulier consiste à parvenir à cette fin ; de sorte que quand il en acquerrait quelque autre, il n'aura jamais la perfection à laquelle il s'est engagé et que Dieu demande de lui. Par exemple, notre sainte religion ayant pris pour sa fin la contemplation, jamais un carme déchaussé n'aura la perfection dont il est redevable à Dieu par sa profession, s'il ne se rend parfait contemplatif, quand il acquerrait les fins de toutes les autres religions, parce que ce ne sont pas celles-là que Dieu exige de lui. Or le moyen de parvenir à cette fin est de garder toutes les observances de sa religion ; car ce sont les voies que les fondateurs des ordres ont choisies pour nous y conduire, comme étant celles qu'ils ont jugées les plus propres et les plus proportionnées à cette fin. Un religieux de S. François, voyant l'éminente sainteté du père Pascal, qui était de la même profession que lui, lui demanda un jour : *Que pourrais-je faire pour me sauver ;* il lui répondit : *Garde ta règle à la lettre, et le chemin du ciel t'est assuré, car c'est celui que Dieu*

a désigné pour te sauver; si tu en cherches un autre, tu es perdu, quelque bon qu'il te semble être : car, n'étant pas celui de ta religion, ce n'est pas celui que Dieu demande de toi, ni celui qui peut te conduire à ta fin. Notre religion par exemple, ayant pour sa fin, comme nous l'avons dit, la contemplation, nous a ordonné le silence, la solitude et la mortification, parce que ce sont les chemins royaux et assurés qui conduisent à la contemplation, vu que moins on a de commerce avec la créature, plus on communique avec Dieu; plus on a réduit le corps, comme parle l'Apôtre, dans la servitude par la mortification, et plus l'esprit est libre pour voler au ciel : ainsi un carme déchaussé ne doit point chercher d'autre voie pour s'acheminer à sa fin, que celle de la retraite et de la pénitence, et toutes les autres qui sont marquées dans ses constitutions, autrement il travaillerait à s'égarer. Car, bien que les autres voies soient saintes, elles conduisent pourtant à un autre but que celui que doit atteindre un carme déchaussé. De là l'on peut voir l'erreur déplorable de certains religieux qui prétendent pouvoir se dispenser des observances de leur religion, parce qu'ils s'imaginent que cette dispense ne constitue pas un péché; car ce n'est autre chose que déclarer qu'on ne veut pas acquérir la fin de sa religion, puisque ce sont les voies qui y conduisent.

Ce qui me fait conclure que le religieux pécherait mortellemet, qui ferait cet acte : je ne veux pas garder cette observance de ma règle ou de mes constitutions, non pas que je la méprise, mais parce qu'elle n'oblige qu'à la peine, que je suis prêt à subir. Comme c'est une matière très-importante dans les religions, et dont la réso-

lution est assez délicate, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos de la traiter au long, et avec toute la force qu'il se pourra, d'autant plus que je sais par expérience, et par les diverses explications qu'on m'a données sur ce point, qu'il se trouve plusieurs religieux, qui, étant prévenus de l'opinion contraire, ne font pas difficulté de violer fort licencieusement leur observance.

La première preuve donc que j'apporte de ma résolution, est qu'un religieux pèche mortellement quand il viole la promesse qu'il a faite dans sa profession. Or, par cet acte : je ne veux point faire cette observance, parce qu'elle n'oblige qu'à la peine, il viole la promesse qu'il a faite dans sa profession; car cette promesse consiste à tendre à la perfection par cette forme de vie qu'il embrasse (1); par exemple, un chartreux ne promet pas seulement dans ses vœux de tendre à la perfection, mais d'y tendre par cette forme de vie régulière qui est particulière aux chartreux; si bien que dès lors qu'il dit : je ne veux point garder cette forme de vie régulière, il agit formellement contre la promesse qu'il a faite, et renonce de tendre à la perfection, puisqu'il y doit tendre par cette voie, à cause de l'engagement qu'il a fait par ses vœux.

Il ne faut pas dire avec Suarès (2), qu'il suffit pour ne pas renoncer de tendre à la perfection, qu'il ait dessein de suivre ses vœux, ou qu'il les garde en effet : soit parce qu'on ne promet autre

(1) Status religionis est quædam disciplina, vel exercitium perveniendi ad perfectionem, ad quam quidem aliqui pervenire nituntur diversis exercitiis, sicut medicus ad sanandum potest uti diversis medicamentis. *S. Th.* 22. *q.* 186. *a.* 2.

(2) *Suar. l.* 1. *ch.* 4. *de relig.*

chose dans sa profession, où l'on fait son vœu de tendre à la perfection, que de garder ces trois vœux, soit parce que ces vœux étant des actes de surérogation, on tend à la perfection qu'on a promise en les gardant. Cette réponse ne satisfait point à notre premier raisonnement; car il est faux qu'en faisant profession on ne promette simplement que de garder les trois vœux, d'autant plus qu'on promet de les garder par de tels moyens, qui sont la forme de vie régulière de chaque religion. C'est pourquoi S. Thomas dit que toutes les observances de chaque religion sont ordonnées à garder les trois vœux essentiels. (1) Et d'où vient que quand on fait profession, on ne fait pas un vœu distinct des trois essentiels, pour garder tous les statuts de la religion qu'on embrasse? c'est parce que ce vœu est enfermé dans les trois autres, puisque toutes les observances régulières ne tendent qu'à garder les trois vœux, et que d'ailleurs on fait profession selon telle forme de vivre régulièrement, ce qui n'est autre chose que dire qu'on veut tendre à la perfection, et qu'on veut garder ses vœux par l'observance d'une telle vie régulière. Ainsi la promesse de l'un est renfermée dans l'autre comme le moyen dans sa fin, les observances régulières n'étant que des moyens pour mieux garder ses vœux, et des moyens auxquels on s'est lié plutôt qu'aux autres, ayant professé selon une telle façon de vie régulière, plutôt que selon une autre. C'est pourquoi saint Bernard dit (2) qu'un Supérieur ne peut pas

(1) Omnes aliæ religionum observantiæ ordinantur ad tria principalia vota. *S. Th.* 16. *a.* 7. *ad* 2. *et ar.* 9. *in corp.*

(2) *L. de disp. et præc. c.* 8.

commander à un inférieur des choses qui soient au delà de sa règle et de la vie régulière qu'il professe, car, en faisant vœu d'obéissance, il ne s'est engagé à obéir que selon une telle forme de vie; et par conséquent il est vrai, dans la pensée de ce Père, qu'en faisant notre profession nous ne promettons pas seulement de garder des vœux, mais encore une telle façon de vie commune qui se garde dans cette religion qu'on embrasse. Quant à la seconde partie de la réponse de Suarès, que les vœux étant des actes de surérogation, c'est assez tendre à la perfection que de les garder, je réponds que cela ne suffit pas pour chaque religieux en particulier, parce que c'est une façon de tendre à la perfection qui est trop générale, et qui ne concerne que l'état religieux en commun : il faut quelque chose de plus dans le particulier. Voici un exemple qui rend sensible cette réponse. Je vous le demande, quand un roi a promi dans son sacre de bien gouverner son peuple selon les lois du royaume, satisferait-il à sa promesse en le gouvernant précisément et strictement comme on gouverne un royaume en général, s'il ne le faisait pas selon les lois du royaume? Je ne crois pas qu'il se trouve personne si aveugle qui réponde oui, parce que de gouverner son peuple ainsi, c'est une façon trop générale commune à tous les rois, et qui ne concerne que l'état de la royauté; ceci demande quelque chose de plus particulier dans chaque roi, ce n'est autre chose que de gouverner selon telles et telles lois individuelles propres à ce royaume plutôt qu'à un autre. Je dis de même qu'il ne suffit pas à chaque religieux en particulier de tendre à la perfection par ses vœux, parce que c'est une façon générale qui ne

concerne que l'état religieux; mais qu'il doit encore y tendre par l'observance des statuts et des lois individuelles de la religion qu'il embrasse; car dans sa profession, il n'a pas seulement promis de garder ses vœux, mais il a promis de garder ses vœux par tels moyens qu'il s'est prescrits, c'est-à-dire par la vie régulière qu'il a choisie sur toutes les autres, comme nous venons de le faire voir par S. Thomas. Ou, si vous voulez, pour l'expliquer d'une autre façon plus claire, chaque religieux ne promet pas seulement de vivre religieusement, c'est la façon générale, commune à tous les religieux; mais il promet de vivre religieusement, selon l'observance de telle vie régulière qui est en telle religion, ce qui fait la différence spécifique de chaque religion, la différence individuelle de chaque religieux en particulier. Par conséquent il est faux que ce soit suffisamment tendre à la perfection, pour chaque religieux, que de garder ses vœux quoiqu'ils soient des actes de surérogation; et je dis de plus qu'il ne pourra garder ses vœux que par l'observance des statuts de cette religion, parce que, comme nous l'avons dit par saint Thomas, ces statuts particuliers sont les moyens nécessaires pour ce religieux particulier afin de garder ses vœux; si bien qu'il ne se pourra faire qu'il parvienne à sa fin, s'il rejette les moyens qu'il s'est rendus nécessaires par le choix qu'il a en fait dans sa profession.

La seconde preuve de la conclusion que j'ai établie se fonde sur le mépris que ce religieux fait de cette observance; or il est constant dans S. Thomas et dans les autres docteurs, que le mépris de sa règle même en quelque observance particulière est un péché mortel. Et il ne suffit

pas de répondre, comme font ces religieux trop licencieux : je ne méprise point ma règle ni cette observance, car je l'estime sainte dans mon cœur, je loue ceux qui l'observent exactement; mais, pour moi, je ne la veux pas pratiquer, parce qu'elle n'oblige qu'à la peine, et non pas au péché. Cette réponse est de nulle valeur, car on doit savoir qu'il y a deux sortes de mépris, l'un qui consiste dans la basse estime qu'on a de quelque chose, et l'autre, dans l'inexécution de cette chose, par exemple, de telle loi, ou des commandements de telle personne. Nos adversaires avouent la première façon de mépris, il ne reste qu'à justifier la seconde; et je le fais premièrement par S. Thomas, qui, s'étant fait la question, en quoi consiste le mépris d'une règle, répond que c'est à refuser de se soumettre à la règle. (1) Or celui qui dit : je ne veux pas l'accomplir, parce qu'elle n'oblige qu'à la peine, ne refuse-t-il pas de se soumettre à la loi ? Car qu'est-ce que se soumettre à la loi, si ce n'est y être sujet ? et qu'est-ce qu'y être sujet si ce n'est être obligé de l'observer? Secondement, ainsi que dans toutes les autres vertus, il y a des vices qui leur sont opposés, ou par l'intention, ou par le fait, par exemple la foi, qui a pour son contraire l'infidélité qui est dans l'esprit et l'infidélité qui est dans la bouche ou dans le fait, et la vérité qui est aussi bien combattue par les mensonges de fait que par les mensonges d'intention; de même il peut y avoir un mépris dans le cœur et un mépris dans le fait, et ce mépris dans le fait consiste principalement dans l'in-

(1) Tunc committit aliquis, vel transgreditur ex contemptu, quando voluntas ejus renuit subjici ordinationi legis, vel regulæ. *S. Th. ib. a. 9. ad* 3.

exécution de la chose. C'est pourquoi Cajetan a dit fort bien que ces religieux qui ne font pas ce que leur règle prescrit, sont des menteurs et des hypocrites de fait, et qu'ils pèchent mortellement (1), parce qu'ils vont contre la promesse qu'ils avaient faite dans leur profession, quelque respect qu'ils disent qu'ils aient dans le cœur. Troisièmement, les docteurs conviennent qu'on peut mépriser jusques au péché mortel son Supérieur, en deux façons : ou bien en se formant une basse idée et un mauvais sentiment de sa personne, en tant qu'il est son prélat, ou bien en n'accomplissant pas d'un propos délibéré son commandement ; ils appellent le premier mépris, un mépris d'esprit et de cœur, et le second, un mépris de fait. De même on peut mépriser sa règle et ses observances, parce qu'on ne les estime pas bonnes et saintes, et c'est un mépris qui est dans l'esprit ; ou bien, quoiqu'on les estime saintes, parce qu'on ne les veut jamais pratiquer, et c'est un mépris de fait : l'un et l'autre mépris sont des péchés mortels, parce que l'un et l'autre l'empêchent de se soumettre à la loi, ce qui est un mépris mortel, dans le sentiment de S. Thomas. Suffirait-il de dire, j'estime beaubeaucoup les édits du roi, mais je ne les veux pas accomplir ? Ne serait-ce pas mépriser l'autorité royale, aussi bien par cette inexécution que par la censure qu'on donnerait à ses édits? La raison de ceci est que quand un législateur fait une loi, ce n'est pas seulement afin que nous l'estimions, mais encore afin que nous l'obser-

(1) Tales videntur in statu peccati mortalis in hac littera poni, tanquam mendaces et simulatores facto. *Cajet. Ib.*
Tolerabilius lingua tua, quam vita mentitur. *S. Aug. l. 3. contra Jub. c. 21.*

vions ; ainsi on la mépriserait autant par la résolution de ne pas l'observer, que par la mauvaise opinion qu'on en concevrait.

Et il ne faut pas dire avec Suarès que toute la règle n'oblige point à péché mortel, parce qu'elle n'oblige pas plus toute ensemble que chaque observance en particulier, et qu'ainsi comme chaque observance n'oblige point à péché mortel, tout l'ensemble de l'observance n'obligera point à péché mortel ; et par conséquent ce propos de ne pas faire toute sa règle, ou de ne jamais faire quelque observance particulière, ne sera jamais un mépris qui fasse péché mortel, quand même cette inexécution serait un mépris de fait. Cette réponse pèche contre cette règle, reçue de toute la philosophie et de la théologie, qu'il ne faut jamais conclure du particulier au total, de la distribution à la collection, surtout dans les choses morales. On peut bien argumenter ainsi : ce feu brûle, cet autre brûle, donc tous les autres brûlent, parce que ce sont des agents nécessaires, qui n'ont pas plus de propriété dans le tout que dans le particulier ; mais dans la morale, le tout enferme des difficultés qui ne sont pas dans le particulier. Ainsi la portée du particulier n'égale pas celle du tout ; par exemple, les théologiens enseignent que celui qui dirait, je ne veux pas éviter tous les péchés véniels, collectivement pris, ne pécherait pas mortellement, et qu'il pécherait mortellement s'il disait, je ne les veux pas éviter tous, pris en particulier. En effet, c'est que le premier acte regarde un objet impossible à la faiblesse humaine, car il est impossible qu'un homme ici-bas évite tous les péchés véniels sans une grâce extraordinaire ; mais le second regarde un objet qui est possible, et

ainsi ne le vouloir jamais exécuter marque une volonté attachée au mal, ce qui fait un péché, bien que la commission de chaque péché véniel en particulier ne soit que vénielle. Tellement que c'est un péché mortel, selon la doctrine des plus célèbres docteurs, de former cet acte, je ne veux éviter aucun péché véniel séparément pris. De même un religieux ne pèche point mortellement, ni même souvent véniellement, s'il manque une ou deux fois, et même plusieurs, à cette observance; mais je dis qu'il pèche mortellement, quand il a cette résolution, je ne la veux jamais pratiquer, parce que ce propos général renferme le mépris qu'on fait de cette observance, au lieu que si cela n'arrive que par fois, cela peut venir de notre infirmité ou d'autres causes qui ne rendent pas cette inobservance mortelle. Ainsi c'est une conséquence vicieuse qu'on tire en disant: je ne pèche pas mortellement dans les inobservances particulières, donc je ne pèche pas dans cette résolution générale de ne jamais garder cette observance de ma religion, parce que cette résolution générale, dit S. Thomas, renferme le mépris et non pas les fautes particulières; et pour en convaincre encore plus pleinement l'eprit, c'est que quand je fais profession, je m'engage à garder cette vie régulière pour le tout, mais non pas pour le particulier; c'est-à-dire je ne m'engage pas à ne jamais faillir en cette vie régulière séparément prise, cela est impossible à la fragilité humaine, mais je m'oblige à ne jamais la mépriser, ni dans l'esprit, ni dans l'exécution; et ainsi en manquant à quelque observance, parfois je ne pèche pas mortellement, ni même véniellement si elle n'oblige pas à péché véniel; mais je pèche mor-

tellement en disant, je ne veux jamais observer cette loi, parce que cet acte renferme le mépris de la loi, ce qui fait toujours péché mortel, encore que le mépris de la loi n'impliquât pas péché mortel.

La troisième preuve se tire du péril où l'on se met de pécher mortellement; Suarès l'avoue en termes formels : Celui-là, dit-il, qui fait cet acte, je ne veux point garder ma règle, ou il est dans une disposition de cœur qui est mortelle, ou il est dans une disposition prochaine du péché mortel. (1) Or celui-là pèche mortellement, qui se met dans une disposition prochaine de pécher mortellement, selon la parole du Sage : Celui-là qui aime le péril périra dans le péril. Ces religieux mettent aussi la vie régulière en péril de sa ruine; car ils peuvent autant dire d'une autre observance que de celle-ci, qu'ils ne veulent pas la garder, parce qu'elle n'oblige point à péché, et les autres qui sont dans la communauté en peuvent dire autant, n'y ayant pas plus d'obligation que ces libertins; et ainsi voilà la vie régulière ruinée, vu que, comme dit sainte Thérèse, la vie régulière n'est pas une chose en l'air, et qui dépende de la fidélité de chaque particulier à la pratiquer. Or on ne peut pas douter qu'il n'y ait péché mortel à causer la ruine d'une vie régulière. Ils mettent leurs frères dans le péril de violer cette observance par leur mauvais exemple, et par le scandale qu'ils leur donnent; et il ne faut pas qu'ils disent qu'ils ne

(1) Si quis non solum intendat non esse sollicitus in observatione regulæ, sed etiam nunquam illam servare, quamvis facile possit, dispositio hæc, vel est peccatum mortale, vel certè magna dispositio ad illud, et vix sine formali contemptu haberi potest. *Suar. ubi suprà.*

prétendent pas les scandaliser, ni les induire à ne la pas observer, car on peut scandaliser quelqu'un ou l'induire à mal faire, ou en déclamant contre la sainteté de quelque chose, ou en faisant une action qui d'elle-même offense la vue, et porte les autres au mal. Or cette inexécution ne peut qu'offenser tous ceux qui la voient, et les porter à en faire autant, car qui ne s'offenserait et ne serait sollicité au mal, en voyant un religieux qui a entrepris dans sa profession une vie régulière, et qui la rejette ensuite, parce qu'elle n'oblige point à péché? Dites-moi, ne serait-on pas scandalisé avec fondement, et n'aurait-on pas un mauvais exemple si quelqu'un disait, j'estime beaucoup les services qu'on rend à son prochain, je loue beaucoup cette charité, et néanmoins je ne veux lui en rendre aucun? De même il ne suffit pas de dire, je loue cette vie régulière à laquelle je me suis engagé, pour éviter le scandale et le mauvais exemple, mais il faut la pratiquer; autrement ce religieux ne différerait en rien d'un séculier après l'engagement de sa profession, car il n'y a personne qui ne loue les exercices de la vie religieuse, sans pourtant vouloir par cette louange s'obliger à les pratiquer. De tout ceci il faut conclure que ce religieux pèche mortellement, qui dit, je ne veux point garder cette observance qui est dans ma règle, ou dans mes constitutions, non pas par un mépris formel que j'en aie dans l'esprit, mais parce que cette observance n'expose pas au péché, mais seulement à la peine, que je suis prêt à subir si on me l'impose; vu que, comme nous venons de le montrer, cet acte est mauvais, non-seulement à cause du péril où l'on se met de pécher et faire pé-

cher les autres, comme le veut Suarès, mais encore à raison de son objet et du mépris qu'il renferme de la règle et des constitutions.

Cette doctrine supposée, qu'on soit dans cette étroite obligation de garder fidèlement toutes les observances de sa religion, parce que ce sont les chemins qui nous sont marqués pour parvenir à notre fin, qui est-ce qui le fait avec plus d'exactitude et de fidélité que l'obéissant? Nous nous réservons de faire voir plus au long au premier chapitre du huitième livre, que l'obéissance a cela de propre de donner un grand sentiment de tout ce qui est dans la religion et de n'estimer rien de petit, vu qu'en tout elle voit la volonté de Dieu qui lui rend toutes choses dignes de considération. De sorte que l'on ne peut contester à l'obéissance, que ce ne soit elle qui nous conduit le plus sûrement et le plus promptement à la fin de notre état. C'était l'instruction que S. Ignace donnait à ses enfants. (1) *Il est nécessaire*, leur disait-il, *pour s'avancer dans la vie spirituelle, que nous nous adonnions à la parfaite obéissance, parce qu'on profite autant dans la perfection qu'on profite dans l'esprit particulier de son institut; et on s'avance dans l'esprit de son institut à mesure qu'on avance dans l'obéissance, vu que c'est elle qui nous donne un sincère respect et un grand amour pour toutes nos observances, qui sont les voies assurées pour nous acheminer à la fin de notre institut*. Et c'est ce qui faisait dire à Cassien que chacun doit juger de son avancement vers la perfection par le progrès qu'il aura fait dans l'obéissance (2); car il est certain que plus il

(1) *S. Ignat. 3. p. const. c.* 155. 232.

(2) Tantùm namque circa spiritualem profectum ac di-

aura d'obéissance, plus il aura d'affection et d'attache à observer ses lois, et il est constant qu'il s'avancera autant qu'il sera fidèle à l'observance des lois de son institut.

CHAPITRE III.

Le troisième effet de l'obéissance est de donner du respect et de l'amour pour la communauté.

Quelque corruption qu'il y ait dans notre volonté, elle a une inclination si forte pour le bien commun, qu'elle oblige toutes les parties à céder à leur intérêt, pour la conservation ou l'accroissement du tout : et il ne faut pas s'en étonner, dit Cassiodore (1), c'est qu'elle trouve l'avantage de chaque particulier dans l'augmentation du bien commun ; il n'y a aucune partie qui n'y participe, et dont la gloire ne croisse dans son élévation. Mais quand cela ne serait pas, c'est que le bien commun est si divin, que toutes les parties doivent conspirer à le maintenir, et à lui donner de l'éclat ; et ce serait une espèce de monstre, s'il s'en trouvait quelqu'une qui n'eût du respect et de l'amour pour lui. Or, entre tous les biens communs, on ne peut nier que les communautés religieuses ne tiennent un

vinorum scientiam erit in cordis puritate ferventior, quantum circa obedientiam et operis studium invenietur dejectior. *Cassian. l. 1. de Habitu Monach. Ægipt.*

(1) Quid enim gratius quam videre crescere publicum decus, ubi omnium utilitas in generalitate concluditur? *Cassiod. l. 1. var. ep.* 28.

des premiers rangs, vu que la plupart des autres ne sont fondées que sur la vue de conserver quelque bien temporel ; mais celles-ci travaillent à la conservation du plus pur esprit de l'Église, dont elles font profession, ce qui est le bien le plus divin qui soit en ce monde. Par conséquent combien sera étroite l'obligation qu'aura chaque religieux de faire subsister sa communauté, puisque de sa conservation dépend un si grand bien; et combien doivent être extrêmes l'affection et le respect qu'il lui doit rendre, puisqu'elle renferme un bien si précieux ! Or, s'il y a quelqu'un qui s'acquitte exactement de ce devoir, c'est l'obéissant; et l'on peut dire (sans offenser les autres) que c'est sa dot, son caractère qui lui est tout particulier ; car d'où vient que nous nous intéressons si peu pour le bien commun , si ce n'est de cette prodigieuse attache que nous avons pour notre bien propre, auquel par un renversement étrange, nous sacrifions tout autre bien, même le bien commun ? Or la première chose que l'obéissance fait dans une âme, est de la dépouiller d'elle-même, puisqu'elle lui ôte toutes ses inclinations pour lui faire suivre celles de son Supérieur ; de plus, c'est que l'obéissant, ne regardant en tout que la volonté de Dieu, s'attache plus fortement où elle reluit le plus; et qui doute que ce ne soit dans la communauté ? Puisque cette volonté éclate plus où il y aura plus de bien , si la communauté est le bien le plus divin, la volonté de Dieu s'y portera avec plus d'inclination ; et par conséquent l'obéissant la recherchera avec plus d'ardeur. Mais voyons , je vous prie, en quoi consistent le respect et l'amour que le religieux doit à sa communauté, et de là on connaîtra clairement, par l'application

que nous en ferons à l'obéissant, combien il excelle en l'un et en l'autre.

Premièrement, le religieux doit faire paraître son respect et son affection pour sa communauté à s'y rendre ponctuel et assidu, car le tout ne subsiste et n'a de beauté que par l'union de ses parties ; de sorte qu'une communauté n'a jamais son éclat ni son embellissement que lorsque tous les membres qui la composent s'unissent pour la servir; et ainsi l'on ne peut jamais lui témoigner plus d'amour qu'en s'y rendant avec promptitude et assiduité. De là vient que Dieu, pour y attirer nos affections, s'est toujours montré favorable et libéral envers ceux qui étaient en communauté. C'est ce qu'il fit à l'endroit de notre vénérable mère Élizabeth de Saint-François. Un jour, étant comblée d'une joie excessive, après la communion, elle eut bien souhaité de goûter longtemps ces douceurs, mais le signal de la réfection étant sonné, elle se priva de ces consolations pour se rendre à la communauté. Dieu en témoigna tant de satisfaction, que cette digne fille du Carmel, étant retournée à sa cellule après le repas, lui dit : *Pour le plaisir que tu m'as donné, je veux demeurer avec toi, et te rendre au double les consolations dont tu t'es privée pour faire ma volonté, qui éclate infiniment dans la communauté*. C'est cette satisfaction qui lui fait promettre dans les saintes Écritures, qu'il sera au milieu de ceux qui seront ensemble, qu'il les comblera de ses lumières, qu'il y répandra plus abondamment ses grâces : car ce qu'il refuserait à l'un pour sa négligence, il l'accordera pour la ferveur de l'autre, et ce que l'un ne méritera pas d'obtenir, l'autre s'en sera rendu digne par

ses belles actions : au contraire, il s'est montré toujours fort rigoureux à l'égard de ceux qui fuyaient la communauté. Nous savons que les saints Pères attribuent l'épouvantable incrédulité de S. Thomas, à ce qu'il ne se trouva pas avec les autres apôtres quand Jésus-Christ leur apparut. Nous avons une infinité d'exemples de ceux qui ont fait des chutes funestes pour s'être écartés de la communauté. Et c'est ce qui faisait trembler S. Médéric, appelé communément Merry, quand il voyait quelque religieux séparé des autres. On lit dans sa vie, que lorsqu'il était abbé du monastère de S. Martin, il avait sous sa discipline un religieux qui sortait chaque jour du chœur, sous prétexte de nécessité. Ce saint abbé lui remontra souvent les dangers où il s'exposait, les malheurs que traîne la singularité, le mauvais exemple qu'il donnait à tous les autres; mais lui se défendait toujours sur sa nécessité, qu'il disait être inévitable. Cet amoureux pasteur, appréhendant toujours quelque mauvais succès pour son disciple, et d'ailleurs ne le pouvant convaincre par raison, s'adressa à Dieu pour savoir ce qu'il devait faire en cette rencontre. Notre-Seigneur lui fit connaître que c'était un artifice du démon, qui prétendait le perdre plus facilement par cette fuite de la compagnie des autres. Alors S. Merry pressa si fort son disciple de raisons et de prières pour l'obliger de se tenir en communauté, qu'il fit quelque effort sur lui-même; et peu à peu, devenant victorieux de cette nécessité qu'il se figurait insurmontable, il se rendit assidu au chœur avec les autres, et par ce moyen évita les écueils funestes où il allait tomber infailliblement par sa singularité. Jamais le diable n'a plus de prise

sur une âme que quand elle est seule. Ne le fit-il pas paraître évidemment à l'endroit de ce religieux dont il est parlé en l'histoire de S. Benoît, qui avait pris la mauvaise coutume de sortir de l'oraison commune, pour aller se promener dans la maison, sans qu'aucune raison pût le retenir? Il arriva qu'on le mena un jour à S. Benoît, pour en recevoir la correction de sa faute. Ce saint abbé, animé de son zèle, lui remontra fortement le danger où il se mettait en se séparant des autres, le mauvais exemple qu'il donnait à tous, et l'obligation qu'il avait de faire oraison. Ces paroles émurent ce cœur endurci dans sa mauvaise habitude, mais si faiblement, qu'après s'être abstenu de sortir de l'oraison pendant deux jours, il reprit son malheureux train; le troisième jour on en avertit S. Benoît: cet amoureux pasteur vint à l'oratoire pour voir la contenance de ce pauvre religieux. O prodige étrange! ce saint homme, s'étant mis parmi les autres, vit que lorsque l'on commençait l'oraison, un petit Éthiopien s'approchait de ce religieux, et le prenant par le capuce, le tirait dehors. S. Benoît se tourna vers S. Maur, et vers Pompeiam, qui était l'abbé de ce monastère, et leur dit tout bas : *N'avez-vous point vu celui qui tirait ce religieux de l'oraison?* Ils répondirent que non; il leur répliqua qu'ils demandassent à Dieu qu'il leur ouvrît les yeux pour le voir; l'ayant fait pendant deux jours, S. Maur vit cet Éthiopien entraîner ce religieux hors de l'oratoire. Ce démon eût continué de le faire, si saint Benoît, enflammé de son zèle, ne l'eût chassé par les grands coups de verges qu'il lui donna; parce que cet esprit de division ne gagne jamais tant sur un religieux que lors-

qu'il l'a séparé de la communauté. C'est pourquoi Dieu fit retentir cette terrible voix à notre vénérable mère Léonore Marie du très-saint Sacrement, qui s'était arrêtée au sépulcre de sa mère pour prier pour son repos éternel, lorsque les autres religieuses étaient à la communauté : *Ne t'arrête pas plus longtemps ici, va promptement trouver les autres, si tu ne veux périr*. Ce n'est pas aussi sans raison qu'il est dit chez le Sage : *Malheur à celui qui est seul*. Car pour lors il est le jouet de toutes les puissances de l'enfer, n'ayant personne qui l'assiste dans le combat, Dieu même l'ayant abandonné, pour s'être rétiré des autres; car il n'a promis sa protection qu'à ceux qui seront ensemble.

Or est-il rien de plus prompt et de plus assidu à la communauté que l'obéissant? Sa promptitude est incomparable, puisque nous avons fait voir ailleurs qu'au moindre son qu'il entend d'un acte commun, sa devise est telle : *Voici le signe du Grand Roi, courons là où il nous appelle*; et son assiduité est ferme et inébranlable, parce qu'il y est par la volonté de Dieu; de sorte que cette volonté durant autant que dure l'acte de communauté, il y persiste constamment. Pourquoi, je vous prie, ce religieux sort-il si facilement de la communauté? c'est qu'il n'y est que par quelque respect humain, parce que son Supérieur, par exemple, le remarquerait et ne souffrirait pas son absence, ou que les autres de la communauté s'en plaindraient; si bien que, si peu qu'il ait de prétexte pour tromper un Supérieur, ou s'il sait que lui et les autres n'y prendront pas garde, il ne fait pas difficulté de quitter la communauté. Mais un obéissant, y étant par la volonté de Dieu, et pensant tou-

jours que cette volonté persiste pendant tout le temps que cet acte dure, n'a jamais la pensée de l'abandonner, pour ne rien faire contre la volonté de Dieu, ce qui est l'unique mal qu'un obéissant appréhende en ce monde. Il me souvient qu'étant en récréation, le Supérieur demanda à un religieux ce qu'il ferait si on lui venait porter à l'heure même de la part de Dieu, la nouvelle de sa mort; il répondit en véritable obéissant : Je voudrais faire ce que je fais à présent, parce que c'est la volonté de Dieu que je le fasse, et je ne voudrais point d'autre mort que celle qui me viendrait en faisant la volonté de Dieu. C'est de ce bel air que les obéissants regardent les actes de communauté, c'est dans cette vue qu'ils y vont et qu'ils y assistent, ce qui fait qu'ils ne s'en séparent jamais que dans une extrême nécessité; et si la charité et d'autres raisons inévitables les y obligent, ils en ont un très-sensible déplaisir dans le cœur, parce que la volonté de Dieu reluit plus dans la communauté qu'ailleurs, et qu'ils aiment passionnément cette volonté: ils ont donc grande peine d'abandonner la compagnie des autres, vu qu'ils appréhendent que leur absence ne cause quelque confusion dans la communauté, ce qui n'est pas un petit mal à celui qui en est l'auteur. Enfin, c'est qu'ils craignent les mauvais tours que le diable joue à ceux qui sont seuls; et ainsi un obéissant n'est jamais sans peine hors de la communauté, quand même il y aurait une nécessité inévitable; et cela est tellement vrai, que s'il ne sent pas cette peine, c'est une marque certaine qu'il n'assiste pas à la communauté par le motif de la volonté de Dieu, mais par quelque contrainte ou quelque respect humain, puis-

qu'il a tant de plaisir d'être dehors, et que par conséquent, il ne doit pas espérer la protection qu'ont ceux que l'obéissance tire hors de la communauté. S. Bernardin (1) avait tant de crainte pour lui-même lorsqu'il était séparé des autres, même pour de justes causes, qu'il n'y avait effort qu'il ne fît pour se rendre avec eux. On rapporte de lui que pendant seize ans qu'il prêcha, il ne manqua jamais le chœur, ni de jour ni de nuit : le travail de la prédication était une cause légitime pour s'en dispenser; mais un parfait obéissant, tel qu'était S. Bernardin, aime si passionnément la communauté qu'il passe par-dessus toutes les excuses qui ne sont pas d'une nécessité inévitable, quand même il en devrait coûter de la peine et de l'incommodité.

Secondement, un religieux doit témoigner son respect et son affection pour la communauté, en contribuant de toutes ses forces à ce que l'acte se fasse avec toute la décence et la majesté possible; de là vient que s'il y doit faire quelque office, il doit employer tous ses soins pour s'en acquitter dignement; il doit le prévoir et l'exercer auparavant, afin de ne pas troubler cette action commune par sa faute. On lit de S. Bonaventure, qu'il apportait tant de précautions pour faire exactement son office, qu'il prévoyait longtemps auparavant les leçons qu'il devait réciter au chœur; et comme si ce séraphique docteur eût été un ignorant qui eût commencé d'apprendre les lettres, il lisait et relisait souvent avec une application incroyable ce qu'il devait dire en public; et ce qui est plus

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 3. l. 2. c. 7.*

étrange, c'est qu'après tous ces soins, il tremblait lorsqu'il devait commencer sa lecture, tant était grand le respect qu'il avait pour la communauté, et extrême la crainte d'y apporter quelque trouble par sa négligence, vu qu'il savait combien étaient rigoureux les châtiments que Dieu exerce contre les négligents. Nous en avons vu l'expérience dans un religieux de notre ordre, et cette expérience est capable de jeter la terreur dans les plus lâches. Ce religieux, étant semainier, par je ne sais quelle inadvertance ou quelle lâcheté, ne se rendit point au milieu du chœur pour faire son office : après sa mort il apparut à un autre religieux de ce couvent, et lui dit que pour cette faute il avait demeuré une heure dans le purgatoire. Quelle sévérité pour une si petite négligence, qui est si petite dans la pensée des hommes, de souffrir pendant une heure des tourments si douloureux que sont ceux du purgatoire ! Qu'en sera-t-il de ces négligences affectées, de ces mépris tacites ou formels que quelques-uns font des offices de la communauté, en disant qu'il est bon pour des novices d'être si exact et si circonspect; que cela est juste pour ceux qui n'ont point d'autres emplois, mais qu'on ne doit pas attendre d'eux, qui ont déjà vieilli dans la religion, tant d'exactitude, et que leurs occupations, plus nobles et plus importantes, les dispensent de ces menus devoirs? Je leur demande s'ils croient que S. Bonaventure fût un novice, quand il apportait tant de circonspection à faire son office de la communauté; s'il n'avait pas des emplois bien sérieux, puisqu'il avait sur les bras tout l'ordre de Saint-François ? Néanmoins, dans cet âge avancé et dans cette haute

dignité, il n'omettait jamais de prévoir ce qu'il devait faire dans la communauté, parce qu'il pénétrait parfaitement par les grandes lumières de son esprit, le grand tort qu'on fait à Dieu en apportant quelque confusion dans la communauté par sa négligence; car comme Dieu n'est jamais plus honoré que dans la communauté, c'est lui ôter un grand honneur que de la troubler par sa faute, et c'est ce qui fait qu'il punit si sévèrement tous les manquements qui s'y font. Combien donc seront encore plus punissables ceux qui s'en remettent facilement sur les autres des offices qu'ils doivent faire dans la communauté, parce que ceux-ci ne s'y étant pas préparés, il ne peut arriver qne du désordre dans cette action commune, et ce désordre ne peut être que très-criminel dans celui qui en est la cause! Ce que l'obéissant appréhende si fort, qu'il n'a rien tant à cœur que de faire ce qu'il doit faire par lui-même, que de s'y disposer avec toute la diligence imaginable, et de l'accomplir avec toute l'exactitude qu'on puisse attendre, parce que pesant son office aux poids de la volonté de Dieu, et sachant que cette divine volonté trouve son plus grand honneur et sa satisfaction la plus douce dans ce bon ordre de la communauté, il n'est rien qu'il ne fasse de son côté pour l'entretenir et l'accroître. S'est-il trouvé une obéissance pareille à celle de sainte Thérèse? Mais aussi a-t-on vu un zèle plus grand que celui qu'elle avait pour satisfaire à la communauté? Je ne parle pas de cette fidélité incroyable qu'elle apportait aux actes communs, laissant autant qu'il se pouvait les affaires pour s'y rendre; je ne parle point non plus de cette extrême violence qu'elle se faisait, malgré ses

maladies et toutes les fatigues de son voyage, pour s'y rendre; mais son respect était si profond et son estime si grande pour la communauté, que la crainte d'y apporter le moindre trouble lui faisait demander aux novices mêmes, l'explication de ses rubriques et les autres doutes qu'elle avait sur l'office divin, afin que quand elle serait avec les autres, elle ne fît aucune faute qui jetât de la confusion dans la communauté.

Troisièmement, le zèle que nous avons pour la communauté, consiste dans le respect que nous lui devons témoigner, et ce respect se fait paraître dans la composition grave et modeste que nous y devons tenir; car chaque religieux doit considérer sa communauté comme l'image la plus parfaite de la société des anges et des bienheureux qui sont dans le ciel : ce sont les expressions ordinaires avec lesquelles les saints Peres définissent les communautés religieuses. Or, je vous prie, quel maintien grave et composé n'aurait pas un religieux, s'il était en présence de tous les saints et de tous les anges! Saint Bernard ne demande de nous pour nous composer, autre chose que de penser que nous avons présent notre ange gardien, il croit que cette seule réflexion est capable de contenir le plus déréglé dans une modestie angélique : que sera-ce donc, si l'on pense qu'être dans une communauté, c'est avoir en face toute la troupe des anges et des bienheureux? Avec quel profond respect et qu'elle composition modeste s'y tiendrait-on? De là vient que les anciens Pères ont été si sévères contre ceux qui ne s'y tenaient pas avec la retenüe qu'il fallait. Nous lisons que S. Arsène, voyant un ancien qui, pendant la récréation, tenait un genoux sur l'autre lorsqu'il

était assis, ne put souffrir cette indécence qui choquait toute la communauté, et pour la corriger il se servit d'un artifice adroit, qui fut de commander à un jeune religieux d'en faire autant; ce qu'il fit, et pour lors il appliqua le remède de la correction sur cet ulcère fait à plaisir, afin de guérir la plaie affectée et invétérée de l'autre. Qu'auraient fait ces saints Pères contre ces ris immodérés, contre ces gestes dissipés, en un mot, contre ces postures qui choquent si fort la vue de tous ? Ne les auraient-ils pas condamnés, comme un autre S. Bernard (qui savait si bien juger de ces choses) de blasphème et de sacrilége, ou au moins réprouvés comme des irrévérences outrageuses à une communauté? Qu'auraient-ils fait contre ces paroles aigres et mordantes que quelques-uns ont l'audace de proférer contre leurs frères en face d'une communauté? On ne peut douter que leur zèle ne se fût allumé contre ces insolents; car, pour ne pas parler à présent de l'injure qu'ils font à leur frère, de l'insulter si outrageusement devant tous les autres, quel trouble ne causent-ils pas dans toute une communauté, vu qu'il n'y a aucun de ceux qui sont présents qui ne ressente le déplaisir qu'à reçu son frère, et qui ne soit blessé dans la plaie de l'autre, parce que la charité rend les maux comme les biens communs? Oh! si ces religieux pouvaient comprendre le mal qu'ils font, je ne crois pas qu'ils ne fussent plus réservés à le commettre, car ils n'en offensent pas seulement un, mais plusieurs. Ce qui fait, selon tous les docteurs, que ce qui ne serait en particulier peut-être qu'un péché véniel, étant dit dans une communauté, devient un péché mortel; et je vous prie de remarquer que pour y

satifaire, il ne suffit pas de faire satisfaction à celui qu'on a offensé, mais on doit la faire à toute la communauté, non-seulement parce que l'action a été publique et scandaleuse, mais encore parce que la communauté a été offensée dans l'outrage de l'une de ses parties, et que la charité lui fait ressentir le déplaisir comme s'il lui était propre. C'est ce qui a donné sujet à tous les fondateurs des religions d'ordonner que les récréations communes se fissent avec grand respect des uns pour les autres et avec une joie grave, car ils savaient le mal que c'est d'offenser une communauté par des irrévérences, puisque c'est outrager cette société qui nous représente au vif celle des bienheureux. Or s'il y a quelqu'un qui se tienne plus dans ce respect, c'est l'obéissant, puisque, comme nous l'avons montré ailleurs, il n'y a personne de si respectueux qu'un obéissant; et la raison en est qu'il a cette pensée fortement imprimée dans son âme, que son Supérieur est son Dieu visible. Cela étant, le voyant à la tête d'une communauté, avec quel respect ne se tiendra-t-il pas devant lui ? Et considérant tous les autres religieux comme des membres de ce chef qu'il révère tant, quel honneur ne leur rendra-t-il pas? De sorte que l'obéissance est ce qui nous fait plus respecter la communauté.

Quatrièmement, un religieux doit témoigner son respect et son amour pour sa communauté, s'attachant inviolablement à tout ce qu'elle fait, sans ajouter ni diminuer rien par son caprice, car en ce point il y a éviter deux abus, qui sont assez ordinaires dans les religions : les uns veulent faire plus que la communauté, les autres moins. Je ne prétends pas condamner les actes de surérogation, je les loue, je les conseille, et sou-

tiens qu'ils sont tout-à-fait nécessaires pour maintenir ce qui est d'obligation : mais ce que je blâme, c'est qu'on les fasse de son mouvement, que l'on s'opiniâtre à les faire contre la volonté de son Supérieur. Il est rapporté dans nos chroniques qu'une religieuse avait coutume de communier tous les jours pour satisfaire, non-seulement sa dévotion et la ferveur de son esprit, mais encore la nécessité de son corps, vu que si on la privait de ce pain de vie elle défaillait visiblement. On en avertit notre vénérable mère Thérèse, qui ordonna qu'on réglât et taxât ses communions à certains jours. Cette religieuse représenta qu'il lui était impossible d'user de cette modération, à moins qu'on ne la voulût priver de la vie. Cette prudente maîtresse connut d'abord l'illusion du diable, qui voulait par là perdre son âme, et troubler le bel ordre de la communauté en y introduisant peu à peu des nouveautés qui en sont la ruine. Elle se transporta dans le couvent où était cette religieuse, elle feignit d'être atteinte des mêmes impétuosités d'amour pour la communion, et des mêmes incommodités qu'elle quand elle ne la recevait pas ; que néanmoins, à sa considération, elle se priverait de ce pain de vie qui lui était si nécessaire et qu'elle désirait avec tant d'ardeur, pour lui témoigner qu'elle n'avait pas sujet de craindre que sa soustraction durant quelques jours ne lui donnât la mort; et pour ce qui était de ses défaillances, elle devait s'assurer que c'était une tromperie manifeste du démon pour la soustraire à la règle commune. Cette fille, qui était l'obéissance même, se rendit aux raisons et à l'exemple de sa Mère, elle régla ses communions à la façon de celles des autres; bien qu'au commencement

elle souffrît beaucoup d'incommodités, elle connut à la fin à quel point le diable, sous un beau prétexte de dévotion, l'avait séduite, la retirant de la vie commune, qui est la principale chose que Dieu désire d'un religieux. Il en est de même de l'oraison et de la mortification, et de tous les autres exercices, que de la communion. On n'en doit jamais faire aucun au delà de ce que prescrit la communauté sans une particulière permission. Il y en a qui vont dans un tel excès qu'ils se priveront par exemple de l'oraison commune ou des mortifications communes de la religion, et en feront deux fois autant en particulier de l'une et des autres si leur fantaisie les y pousse. C'est la vanité la plus déliée et la plus dangereuse qui puisse être. Il ne se peut rien ajouter à la peinture que fait S. Bernard de ces sortes de gens (1), la voici avec ses propres couleurs: Vous voyez, dit-il, certains religieux qui souffrent de ne pas paraître plus que les autres; et pour cela ils ne pensent pas à mieux vivre, mais à être plus vus et à faire plus de bruit, afin qu'on dise d'eux: il n'est pas comme les autres hommes. A cet effet, ils feront quelque jeûne particulier, ils se retireront en quelque coin pour prier hors du temps de l'oraison commune; et ils feront plus d'état de ce jeûne que d'avoir jeûné toute une semaine avec la communauté, de cette oraison que de celle qu'ils auront faite tout un mois avec les autres, parce qu'ils croient qu'elle sera plus remarquée, qu'ils en tireront plus de louange et d'estime; il y en a même qui sont si déréglés qu'ils quitteront tous les exercices communs pour faire des singularités mani-

(1) *S. Bern. de grad. humil.*

festes : s'il faut dormir, ils veulent veiller, et s'il faut veiller, ils cherchent alors le repos. Voilà, dit S. Bernard, quel est l'esprit de la singularité: c'est un esprit d'ostention, c'est l'ennemi de la communauté ; car ou il ne la veut pas suivre, et c'est la ruiner, ou il ajoute quelque chose de surcroît en la suivant ; et s'il le fait sans licence, ou c'est un mépris qu'il témoigne de la communauté en voulant enchérir sur elle, comme si elle n'était pas assez sainte, ou c'est un orgueil secret qui lui sera à la fin très-préjudiciable. Mais ceux-là sont encore plus en danger qui diminuent les obligations de la communauté, c'est-à-dire qui demandent continuellement des dispenses de la vie commune. On n'en peut pas douter après les châtiments rigoureux que Dieu a exercés contre ces libertins. Le bienheureux père Damien rapporte à ce propos une histoire étrange. Il dit qu'il y avait dans son monastère, un religieux nommé Raimbaldus, qui avait été très-observant et d'un rare exemple dans sa jeunesse; il eut ordre de son Supérieur de servir un pauvre homme à qui on avait crevé les yeux et coupé la main droite, et qui s'était renfermé dans un hameau près de l'église pour vaquer à l'oraison. Raimbaldus accepta volontiers ce commandement, mais comme c'était un point de règle que ceux qui sortaient du cloître ne parlassent à personne, il ne put s'assujettir à cette loi ; il représenta hautement qu'il était impossible de l'exécuter, qu'il ne pouvait faire entendre aux officiers par signes quand il fallait laver ses habits ou lui préparer à manger, et qu'ainsi si l'on ne prétendait pas le dispenser du silence, il se déchargerait du soin de cet homme : voilà ordinairement la conclusion de ceux qui demandent

des dispenses dans leurs offices, c'est que si on ne leur accorde pas ce qu'ils veulent, ils le quittent entièrement. Guidon, qui était abbé de ce monastère, s'opiniâtra, selon le devoir de sa charge, à maintenir cette bonne coutume, il lui remontra que son observance n'était pas impossible; puisque tant d'autres l'avaient gardée avant lui, qu'il n'y avait pas moins d'obligation que ses devanciers, et que la longueur des années ne l'avaient pas rendue plus difficile; il lui fit voir l'importance qu'il y a d'être fidèle à la moindre coutume de la religion, car si aujourd'hui on se dispense de cette observance, on se dispensera demain de l'autre, et de cette manière, insensiblement, ce beau corps de la vie régulière tombera, après avoir ruiné peu à peu les parties qui le composaient; que, quand ce malheur, n'arriverait pas, c'était faire affront à cette vénérable antiquité, qui l'avait observée si exactement, et c'était taxer tacitement d'imprudence les législateurs qui l'avaient établie. Raimbaldus, préoccupé de sa passion, n'écouta point ces raisons si solides et pressantes; il persista dans sa première résolution, ou d'être dispensé du silence, ou d'être déchargé de son office. L'abbé, qui avait un zèle inébranlable pour son observance, aima mieux lui ôter ce soin que de lui laisser violer en rien la régularité. Mais, ô prodige étonnant! (1) à peine une demi-heure s'était passé après qu'on lui eut ôté cet office pour satisfaire a son opiniâtreté, que Raimbaldus porta la

(1) Sed, ô divinæ ultionis accelerata severitas! vix dum dimidiæ horæ cursus elabitur, et ecce Raimbaldus supposito dolori digito in gutture, se eo percussum lacrymabiliter protestatur: quid plura! post diem tertium, satisfactione facta, et accepta Sancti Patris benedictione, defunctus est. *B. P. Dam. ap. de perf. Monach. c.* 25.

main au gosier, et cria hautement qu'il y souffrait une douleur extrême, qu'il lui semblait qu'on le lui déchirait à coups de rasoirs, et qu'il ne pouvait proférer aucune parole sans des tourments violents ; puis, mêlant ses larmes avec ses sanglots, il assurait à tous les religieux qui s'étaient assemblés à ce triste spectacle, que la main vengeresse de Dieu l'avait frappé à mort dans la partie qui avait le plus résisté à ses volontés, et qu'il avait armée contre l'observance. Tellement que, reconnaissant sa faute, il demanda pardon à Dieu de son crime, fit satisfaction à la communauté du mauvais exemple qu'il lui avait donné, et avec une profonde humilité et un sincère repentir, il pria le Supérieur de l'absoudre du relâchement qu'il avait voulu introduire dans la commuuauté. Il l'obtint, mais il mourut trois jours après, pour aller comparaître devant ce rigoureux juge des dispenses frivoles qu'on prend de la vie régulière. Cet exemple n'est-il pas capable de faire trembler ces transgresseurs injustes de la vie commune? Mais en voici un autre qui est encore plus effroyable, il est tiré des chroniques de S. François. (1)

En la province de la Mérique, il y avait un religieux nommé Hippolyte, qui feignait toujours d'être malade pour avoir des dispenses de vie commune. Quand l'avent arriva, il alla trouver le père gardien, selon sa coutume, pour lui représenter qu'il ne saurait jeûner comme la règle le commandait en ce temps. Le gardien lui répondit : S'il est vrai que vous ne puissiez le faire, je ne veux pas vous forcer, je m'en remets à votre conscience, mais si vous ne pouvez

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 3. l. 2. c. 23.*

pas jeûner, je prétends au moins que vous gardiez l'abstinence de la viande ; l'autre répartit qu'il de saurait non plus le faire. Alors le gardien, connaissant la lâcheté de son inférieur, s'anima de zèle pour l'observance, et dit qu'il ne le lui permettrait jamais avant que le médecin ne l'eût jugé nécessaire, et en même temps il commanda au confesseur de ne le point absoudre s'il en mangeait à son insu et sans sa permission. Ce malheureux, vaincu de sa sensualité, ne s'arrête point à ces menaces et à ces défenses, il se fait préparer de la viande chez ses parents ou amis, et là, il en mange en cachette. En ce temps arriva en ce couvent le bienheureux père Jean Capistran, qui était vicaire général de l'ordre ; le père Hippolyte alla avec les autres recevoir sa bénédiction ; ensuite il s'entretint avec un des compagnons du révérend Père vicaire général, auquel il demanda comment il s'était porté dans son voyage ; l'autre lui répondit qu'il était fort fatigué du chemin, et principalement du jeûne qu'il gardait rigidement même dans son voyage ; ce sensuel lui répartit insolemment : Je ne suis pas si faible que cela, car j'ai fort bien soupé ce soir avec de la viande fort délicate. Ce compagnon du révérend Père vicaire, surpris d'une si grande audace qui faisait même trophée du crime, lui répliqua généreusement : Vous n'en avez pas encore fait la digestion, vous verrez qu'elle en sera la fin. L'heure du repos étant venue, chacun se retira pour dormir ; mais, hélas! il arriva à cet inobservant voluptueux ce qui est écrit des Juifs, qu'ils avaient le morceau à la bouche quand la colère de Dieu tomba sur eux ; car, à la première veille de la nuit, on entendit dans le dortoir un grand bruit comme si c'eût

été des escadres de soldats combattant les uns contre les autres. Épouvanté de ce tintamarre, chacun s'éveilla, mais l'épouvante était si grande que personne n'osa sortir de sa chambre ; il n'y eut que le bienheureux père Jean Capistran qui en sortit courageusement pour voir ce qu'était ce bruit furieux, mais il ne vit rien ; bien qu'il lui semblât entendre le bruit de plusieurs personnes qui combattaient avec des lances ; il s'en alla à la chambre du gardien, et l'un et l'autre se rendirent à l'église pour prendre de l'eau bénite et une croix, et puis ils revinrent au dortoir ; aussitôt qu'ils eurent fait le signe de la croix, ces esprits de ténèbres s'enfuirent, et l'on entendit une voix qui dit tout haut par trois fois : *Ah ! malheur à moi !* Alors le révérend Père vicaire général commanda qu'on assemblât tous les religieux ; et ne voyant point parmi les autres le père Hippolyte, il ordonna qu'on le fît venir. On va à sa chambre, on heurte ; personne ne répond, et la porte est fermée par derrière ; on la force, et l'on trouve ce malheureux étendu mort par terre, tout nu et noir comme du charbon ; au reste, sa chambre était garnie de plusieurs choses à manger. A la vue d'une si prodigieuse infidélité à sa règle, son gardien le fit ensevelir hors du cimetière, parmi les bêtes. Voilà qu'elle fut l'effroyable fin de ce violateur de la vie commune. Il ne faut pas que les autres inobservants qui se dispensent sans sujet de la régularité, en attendent de plus favorable ; car si Dieu ne les punit pas si visiblement en ce monde qu'il punit ce libertin, ils doivent attendre dans l'autre un sévère châtiment, même pour une légère inobservance, comme il arriva à une religieuse de notre ordre, qui, faisant l'office

de portière, avait donné quelque petite aumône à ses parents sans le communiquer à la Supérieure. Étant morte sans avoir fait pénitence de cette faute, elle apparut à ses sœurs les mains toutes en feu, le reste du corps semblant être sain et sauf ; comme on l'eut interrogée sur son malheur, elle répondit que ce châtiment était proportionné à sa faute, parce qu'ayant donné quelques petites aumônes sans la permission de la Supérieure, il était juste que la main qui avait été l'instrument de son crime fût affligée de ces peines. La prieure, touchée de compassion du malheur de son inférieure, ordonna des pénitences extraordinaires pour satisfaire pour elle à la justice de Dieu ; quand on eut fait ces pénitences pendant quelque temps, cette même religieuse revint pour remercier ses sœurs de leurs bons offices de charité, toute rayonnante de gloire, et ayant surtout les mains éclatantes de beauté.

Après ces exemples si terribles, doutera-t-on que ce ne soit un grand crime de ne pas faire comme les autres dans une communauté ? Et si après l'exemple vous en voulez avoir des raisons, le cardinal père Damien vous en donnera une qui est convaincante. (1) C'est que ces inobservants ne sont pas seulement coupables de leurs

(1) Sic utique rei erimus non modo nostræ negligentiæ, sed et alienæ vitæ, dum et ipsi lacessendo defecimus et defectûs causam posteris generamus. Nam cum eorum deses vita notabitur, ad nos præsto recurrent, nos sibi clypeum defensionis opponent, ut qui fuimus præcessores in vitâ, simus consequenter auctores in culpâ. Neque enim meliores sumus, inquient, quam patres nostri : quod invenimus, arripuimus, quod didicimus, hoc et tenemus, sicque erimus aliis torporis apostoli, non doctrinæ, sed oblivionis magistri, non duces ad victoriam, sed prædecessores ad fugam. *P. Dam. ap.* 54. *c.* 4.

fautes, mais de toutes celles qui se commettront après ; car les autres, qui les voient, en veulent faire autant, ceux qui viendront après, trouvant cette mauvaise coutume introduite, diront qu'ils ne sont pas plus obligés que ceux qui les ont précédés, qu'ils ne doivent faire que ce qu'ils trouvent établi dans la religion, qu'ils ne veulent pas être meilleurs que leurs pères : si bien que ces premiers relâchements servent de bouclier aux autres pour se défendre contre la correction qu'on leur voudrait faire, ou contre l'obligation qu'on leur voudrait imposer d'observer ce qui est devenu hors d'usage. Ainsi ces religieux libertins qui se dispensent sans raison de la vie régulière sont les apôtres de la lâcheté, les docteurs du relâchement, et les capitaines d'une honteuse fuite, et non pas d'une glorieuse victoire de nos passions. S. Ignace appréhendait si fort ces mauvaises suites, qu'il veut qu'on interroge ceux qui se présentent pour entrer dans la religion, pour savoir s'ils sont dans la résolution de garder inviolablement toutes les observances de la société, sans prétendre jamais à aucun privilége ni à aucune dispense, soit pour le travail, soit pour infirmité, soit pour quelque autre talent ou accident particulier, et qu'on en remette au Supérieur le soin et le jugement si cela est nécessaire : il défend qu'on les admette qu'ils n'aient fait cette solennelle protestation. Ce fut cette crainte qui obligea la vénérable mère Alphonse de la Mère de Dieu, qui était de la très-illustre famille des Ninno, en Espagne, d'obtenir un bref du Pape pour demeurer toute sa vie novice dans notre religion, parce qu'étant fort incommodée des yeux et par d'autres grandes infirmités, elle appréhendait que les soulagements

qu'elle ne pouvait se dispenser de prendre, n'introduisissent quelque relâchement à la rigueur de l'obéissance qu'elle avait professée, dont elle rendrait un rigoureux compte devant Dieu. Ce fut cette même appréhension qui fit que Ste. Élizabeth, très-digne sœur de notre incomparable roi S. Louis, s'étant retirée au monastère de Longchamp pour se donner tout-à-fait au service de Dieu, ne voulut jamais entrer dans le monastère, de crainte que son entrée n'y troublât le repos et le silence des religieuses, à cause des visites continuelles qu'elle ne pouvait éviter; car il ne faut pas dire que ce fût pour vivre avec plus de liberté, puisque déjà elle avait fait ses vœux entre les mains du pape Alexandre IV, et que d'ailleurs sa vie a été si pénitente qu'elle couvre de confusion les plus austères religieux. Mais c'est qu'elle savait très-bien le grand mal que c'est d'être en une communauté et de ne pas vivre comme les autres, d'user des dispenses dans la vie commune, même quand elles sont nécessaires, puisque c'est saper autant qu'il dépend de nous, la régularité, ou, pour user des termes de S. Bernard, c'est rendre de plomb une règle que nous avons reçue de fer (1), c'est-à-dire la rendre maniable et sujette au caprice et à la lâcheté de chaque religieux. Ce qui n'est autre chose que la ruiner; car le propre de la règle est de régler et non pas d'être réglée, que les autres dépendent d'elle et non qu'elle dépende des autres, c'est-à-dire en un mot, que les autres s'ajustent à elle, et non qu'elle s'accommode aux autres. Autrement ses deux qualités nécessaires lui manquent: elle n'est plus

(1) Regula lesbea et plumbea quæ ad animorum obliquitatem flectebatur. *S. Bern. vel quisquis est auctor Epist. ad Fratres de Monte Dei.*

uniforme ni invariable, puisqu'elle change selon le caprice de chacun, et prend autant de figures qu'il y a de différentes humeurs dans une communauté. Néanmoins c'est ce que prétendent ces inobservants, quand ils prétendent avoir droit de l'observer ou non quand il leur plaira. N'est-ce pas la faire plier à leur humeur? L'obéissant traite avec plus de respect sa règle, parce qu'il la regarde comme l'organe et l'interprète de la volonté de Dieu, et cela fait, qu'il ne pense jamais sans une extrême nécessité à se dispenser de la vie commune. S. Bernard dit que le Supérieur ne doit ajouter ni diminuer rien à la vie régulière ; mais il la doit faire observer toute telle qu'elle est. L'inférieur n'est pas moins dans cette obligation, ou pour mieux dire, il y est encore plus, puisque son état de sujétion lui donne moins d'autorité, et c'est ce que fait admirablement l'obéissant, puisqu'il ne fait rien sans licence, et qu'il est d'ailleurs ennemi déclaré des dispenses et des exemptions qui ne sont pas d'une nécessité absolue. A-t-on pu porter plus haut cette rigueur dans l'observance que l'a fait notre vénérable frère Ange de la Conception? Ayant été emprisonné pour la foi par les hérétiques d'Angleterre, d'où il était natif, il fut sollicité souvent par ses ennemis, autant artificieux qu'impitoyables, de manger de la chair, mais comme ils trouvèrent toujours en lui une résistance ferme, alléguant incessamment que sa règle lui défendait d'en manger, ils en vinrent pour l'y obliger à ne lui présenter aucune autre nourriture ; mais cet invincible observateur de sa règle, aussi bien qu'il l'a été de sa foi jusqu'à l'effusion de son sang, aima mieux ne vivre que de pain et d'eau que de prendre la moin-

dre dispense dans l'observation de ses lois. Il en avait pourtant un prétexte fort spécieux, qui était la nécessité à laquelle on le réduisait, et l'affaiblissement extrême de son corps, qui lui était causé par une infinité d'autres maux qu'on lui faisait souffrir; mais un véritable obéissant ne se peut résoudre, même dans ses plus pressantes nécessités, à violer la vie commune, parce qu'il sait combien cette exemption est désagréable à Dieu et préjudiciable au corps dont il fait partie.

Enfin, le religieux doit faire paraître l'estime et l'amour qu'il a pour sa communauté en n'épargnant rien pour son avancement, soit spirituel, soit temporel, autant que le temporel peut aider au spirituel. C'est l'instruction que nous a laissé notre vénérable père Jean de la Croix : Un religieux ne doit rien omettre, dit-il, pour relever l'honneur de sa religion, et pour y maintenir son premier esprit, à qui toute sa gloire est attachée. C'est ce qu'il a pratiqué glorieusement aux dépens de plusieurs pénitences très-rigoureuses, de prisons très-fâcheuses, et de tant d'autres peines si cuisantes, qu'il a signalé son courage par la victoire de tant d'afflictions et de tourments qu'il a soufferts pour maintenir la réforme du Carmel, qu'il avait introduite. C'est ce que nous avons vu dans l'illustre S. Bernardin : il refusa successivement trois archevêchés, que le pape le priait d'accepter avec tant d'instance qu'il lui mit une fois la mître sur la tête ; il répondait toujours à Sa Sainteté qu'il servirait mieux l'Église et sa religion en n'étant attaché à aucune charge, qu'en étant lié à un diocèse par la dignité épiscopale. Sans parler de ce trait qui prouve si bien son zèle, il avait un désir si ardent

pour l'accroissement de sa religion, qu'il fit bâtir plusieurs monastères de religieux de l'Observance ; qu'il en réforma un grand nombre d'autres qui vivaient sous des priviléges trop licentieux; qu'il fit refleurir le tiers-ordre de Saint-François, qui était sur son déclin; en un mot, quand saint Bernardin prit l'habit il n'y avait pas plus de vingt monastères de l'Observance en Italie, et environ deux cents religieux en tout, et lorsqu'il mourut, il laissa plus de deux cents cinquante couvents, et plus de vingt mille religieux, qu'il avait attirés à la religion par ses prédications et par l'ardeur du zèle qu'il avait pour l'accroissement de son ordre, zèle qui lui fournissait des raisons si puissantes pour persuader la retraite du monde, qu'il faisait une douce violence à ceux auxquels il la voulait faire embrasser.

Nous pouvons mettre au rang de ces âmes si zélées pour le bien de leur religion, notre saint père Pierre-Thomas, qui, avant d'être élevé à la dignité patriarcale de Constantinople, avait gouverné son ordre avec tant de zèle pour son avancement, qu'il ne le pouvait satisfaire par les pénitences qu'il faisait pour l'obtenir, ni par les autres soins de sa charge, comme ses visites et ses exhortations continuelles : il avait fait de ce zèle l'unique matière et le seul motif de toutes ses oraisons, et Dieu agréa si fort une ardeur si sainte, que le jour de la Pentecôte, où il était plus échauffé que jamais de ce divin Esprit qui descendit en ce jour sur les apôtres, et de ce désir amoureux de la perfection de son ordre, et qu'il le recommandait à Dieu plus ardemment que jamais, la Sainte Vierge lui fit cette agréable réponse : *Sois assuré que l'ordre du Carmel persévérera jusqu'à à la consommation des siè-*

cles : c'est une faveur qu'Élie a obtenue de mon fils, et que je te confirme aujourd'hui de nouveau. Où il paraît combien il plaît à Dieu qu'un religieux emploie tous ses soins pour maintenir ou relever l'honneur et la perfection de son ordre : mais aussi, en retour, il est très-rigoureux à l'endroit de ceux qui négligent l'un ou l'autre, comme il le fit voir à l'endroit de Ste. Colette, lorsqu'elle fit la difficile pour entreprendre la réforme de sa religion. S. François le lui avait ordonné dans plusieurs apparitions dont il l'avait gratifiée ; elle se représentait sa faiblesse, la grandeur de l'entreprise, les difficultés immenses et presque insurmontables qu'elle traînait après elle, l'opposition des libertins, la contradiction des grands, le murmure du peuple, le délaissement des bons, sa pauvreté pour bâtir des monastères, et son peu de crédit auprès des séculiers ; et dans la vue de tant d'obstacles, elle ne pouvait se résoudre à commencer cette réforme. Dieu en eut tant d'indignation qu'il la priva de la vue corporelle, afin qu'elle apprît à se priver de sa raison, et à faire hommage de toutes ses lumières à ses commandements quand il s'agirait de l'honneur de sa religion. De plus, il la rendit muette pendant l'espace de trois jours, et elle l'eût été plus longtemps si ce châtiment si juste ne l'eût fait changer de résolution, et ne l'eût portée à entreprendre une réforme qui était si glorieuse à son ordre et si édifiante dans l'Église. On n'ignore pas quel fut le déplaisir qu'il témoigna à notre vénérable mère Thérèse, quand elle refusait, sur une infinité de difficultés qui se présentaient à son esprit, d'accepter la charge de prieure du monastère de l'Incarnation, à laquelle elle avait été élue : Jésus-

Christ lui apparut, et lui reprocha le peu d'amour qu'elle avait pour sa religion, puisqu'elle refusait de la servir dans une nécessité aussi pressante qu'était celle qu'éprouvait le monastère de l'Incarnation, tant pour le spirituel que pour le temporel; ce reproche pénétra si avant dans cette âme si zélée pour le bien de sa religion, qu'elle baissa d'abord les épaules pour recevoir ce fardeau qui lui était si onéreux, mais qui lui paraissait agréable par la raison qu'elle voyait qu'il y allait de l'avancement de son ordre, qu'elle aimait tant. C'est la passion de tous les véritables religieux, c'est le but de tous leurs désirs, c'est la matière de tous leurs emplois, mais principalement des obéissants, parce que, comme nous le disions au commencement, pour avoir une sincère ardeur pour le bien commun, il faut être dépouillé de ses intérêts, il les faut sacrifier à l'avantage commun; car, tandis que nous serons renfermés dans nous-mêmes pour nous satisfaire, il est impossible que nous ayons jamais à cœur le bien commun, et que nous le procurions avec zèle. Or l'obéissant a entièrement renoncé à ses intérêts, puisqu'il ne recherche qu'à faire la volonté des autres; et par conséquent c'est celui-là qui travaille avec plus de ferveur et d'utilité pour le bien commun de sa religion, et qui est plus capable des grands emplois qui peuvent relever l'honneur et la perfection de son ordre, comme on le verra au chapitre suivant.



CHAPITRE IV.

Le quatrième effet de l'obéissance est de rendre une âme capable des plus hautes entreprises.

Si le Philosophe a eu raison de dire qu'il n'y a rien de si digne d'un sage que la générosité, et qu'il ne remplit jamais parfaitement ce beau nom s'il ne se porte à de hautes entreprises et ne s'élève aux choses les plus divines (1), nous avons plus de sujet d'assurer qu'il n'est rien de plus digne d'un chrétien, et beaucoup plus d'un religieux, que de former de généreux desseins, parce que la majesté du Dieu qu'il sert et l'engagement de sa profession l'y obligent plus étroitement. Or, si ces pensées généreuses tombent dans l'esprit d'un religieux, c'est principalement d'un obéissant, car pour former de ces grands desseins, il faut un grand fonds. C'est pourquoi Aristote disait qu'un cœur magnanime n'a besoin de personne, et qu'il se suffit à lui-même (2), vu qu'il a un si grand fonds au dedans de son cœur, qu'il ne doit pas être obligé de rechercher le secours des autres; et puis, expliquant quel est ce fonds qu'il doit avoir, il dit que ce doit être un fonds de toutes les vertus, car il est impossible qu'une âme s'engage dans ces desseins héroïques, si elle n'est fortifiée de toutes ces aides. (3) C'est pourquoi S. Thomas

(1) Homo debet se trahere ad divina in quantum potest. *Arist. l. 1. Met. c. 2.*

(2) Ad magnanimum pertinet nullo indigere, quia hoc deficientis est. *Arist. l. 4. Eth. c. 3.*

(3) Magnanimitas non potest esse, nisi aliis præexistentibus virtutibus, *ut dicitur in 4. Eth.*

appelle la magnanimité, le réhaussement des vertus, et celle qui leur donne leur éclat et leur pointe, d'où elle tire quelque avantage sur elles (1); et même, dans la pensée d'Aristote, elle fait les autres plus grandes. (2) Or il n'est point d'obéissant qui n'ait acquis ce grand fonds, puisque S. Grégoire a osé avancer que c'est un privilége de l'obéissance d'introduire dans un cœur toutes les vertus, ou de les y conserver inviolablement si elle les y trouvait introduites. (3) Et si nous y regardons de près, nous trouverons que c'est l'instruction que Jésus-Christ donnait aux fidèles, quand il leur disait : *Mes brebis entendent ma voix* ; car qui sont ceux qui méritent d'être les brebis de ce divin pasteur, sinon les âmes innocentes et enrichies de toutes sortes vertus ? Ce sont celles, dit Jésus-Christ, qui écoutent toujours la voix de leur pasteur, c'est-à-dire qui lui sont parfaitement obéissantes ; tant il est vrai que l'obéissance comprend toutes les autres vertus. C'est pour cela que saint Bernard, examinant ce langage de ce divin pasteur, que ses brebis entendent sa voix, dit que c'est une conséquence nécessaire si l'on est innocent et vertueux, d'être obéissant, et qu'il est impossible d'être obéissant qu'on ne soit innocet et doué de toutes les vertus. (4) De là vient

(1) Unde comparatur ad alias sicut ornatus earum, et sic secundum quid, est major omnibus aliis, non tamen simpliciter. *D. Th.* 12. *q.* 66. *cap.* 4. *ad* 3.

(2) Magnanimitas omnes virtutes majores facit. *Ar. l.* 4. *Eth. cap.* 5.

(3) Obedientia sola virtus est, quæ cœteras virtutes menti inserit, insertasque custodit. *S. Greg. l.* 35. *mor. c.* 12.

(4) Redemptori suo non obedit qui innocens non est, et innocens esse non potest qui obedire contemnit. *S. Bern. lib. de Ord. vitæ.*

que tous les historiens qui ont voulu rechercher la source du dessein merveilleux et inouï de Ste. Thérèse, de faire un vœu d'accomplir tout ce qu'elle connaîtrait être de la plus grande perfection, n'en ont point trouvé d'autre cause qu'elle était obéissante : ayant l'obéissance elle devait posséder toutes les autres vertus, et ainsi on ne doit pas s'étonner si elle conçut cette noble pensée, de s'engager, par un vœu particulier, à faire tout ce qu'elle connaîtrait de la plus grande perfection, puisque ayant un tel fonds, elle pouvait se promettre l'exécution de cette sublime et divine entreprise. C'est par cette raison que les Supérieurs les plus éclairés dans la conduite des âmes qui ont voulu occuper leurs sujets à de grandes entreprises, ont examiné sur tout leur obéissance; car ils s'assuraient que s'ils étaient obéissants ils seraient capables des desseins les plus relevés, pour être déjà en possession de toutes les vertus nécessaires pour les exécuter. Quand S. Benoît voulut envoyer en France fonder l'ordre qu'il avait établi en Italie, il choisit sur tous ses religieux saint Maur pour l'y envoyer, parce que c'était celui dont l'obéissance lui était le plus assurée, parce qu'il en avait vu souvent la preuve dans des occasions où la vertu fait ses derniers efforts. Nous avons fait voir ailleurs que lorsque S. François de Sales voulut choisir la pierre fondamentale de la congrégation qu'il voulait instituer dans l'Église, il considéra surtout si elle était souple et maniable à tout ce que l'on voudrait faire d'elle. Il s'adressa à la vénérable mère Françoise de Chantal, et lui dit le lendemain de la Pentecôte, après la messe : *Je suis résolu sur ce que je veux faire de vous ?* Et elle répondit :

Je suis prête à vous obéir en tout. Alors, pour connaître plus parfaitement son obéissance, il lui déclara qu'il désirait qu'elle entrât à Sainte-Claire, et comme elle l'eut accepté, il feignit de se reprendre : Non, dit-il, je me trompe, vous n'êtes pas assez robuste pour une religion si sévère, il faut entrer dans l'hôpital de Beaune, où il y a des exercices plus doux. J'y consens, répondit elle. Ce n'est pas encore ce que je veux, répliqua ce saint évêque ; je prétends que vous soyez carmélite : elle accepta avec la même soumission. Il lui proposa plusieurs autres conditions, et comme elle les reçut toutes avec respect, il lui déclara enfin la résolution qu'il avait prise de la faire fondatrice du nouvel ordre de la Visitation qu'il voulait instituer ; car après une obéissance si bien éprouvée, il n'avait plus de doute qu'elle ne fût propre à remplir ce grand dessein, puisque c'était bâtir sur le fonds de toutes les vertus. S. Augustin ne pouvait pas s'en expliquer plus clairement qu'il l'a fait en ces termes : L'obéissance, dit-il, est la plus grande de toutes les vertus, et pour ne rien dissimuler, elle en est la source et la mère. (1) Et en un autre endroit, il répète ce même langage : L'obéissance, dit-il, dans une créature raisonnable, est comme la mère et la gardienne de toutes les vertus. (2) C'est pourquoi l'évêque qui voulut faire prêtre Abraham l'anachorète, sur le refus qu'il lui fit par deux fois d'accepter cette charge, lui dit : Il est vrai que vous avez quitté le monde et acquis quelques vertus, mais il faut que vous sachiez

(1) Obedientia maxima est virtutum, et ut dixerim, omnium origo et mater. *S. Aug. l. cont. advers. leg.*

(2) Obedientia in creatura rationali mater quodammodo est omnium custosque virtutum. *Id. L.* 14. *de ejus Dei. c.* 12.

qu'il vous manque la principale, qui est l'obéissance; c'est comme s'il eût voulu dire, je ne m'étonne pas que vous résistiez à prendre le soin de ce bourg, auquel je vous avais destiné, car je vois que vous n'avez pas les qualités requises pour vous en bien acquitter, puisque vous manquez d'obéissance. Dieu même, quand il veut se servir de quelqu'un pour quelque emploi important, considère principalement s'il est obéissant; nous l'avons vu dans le prophète Isaïe, lorsqu'il voulut l'élever à l'auguste ministère de prêcher à son peuple le Messie à venir. Il lui dit auparavant : *Qui enverrai-je ?* (1) ce qui était dire assez à un obéissant pour lui faire connaître qu'il avait dessein de l'envoyer, car un véritable obéissant n'attend point des préceptes formels : le moindre signe de la volonté de Dieu lui suffit. Le Prophète, ayant donc entendu la proposition que Dieu lui faisait, répondit : *Me voici prêt? Envoyez-moi où il vous plaira ? Faites de moi ce que vous voudrez, je suis disposé à faire tout ce que vous m'ordonnerez.* Notre-Seigneur n'en demanda pas davantage pour le charger de cette commission si honorable, puisque après une soumission si parfaite, l'on ne pouvait douter qu'il n'eût toutes les autres vertus requises pour exercer un emploi si divin. Tellement que dans la pensée de Dieu et des hommes, il n'est point de personne plus propre pour les grandes entreprises que l'obéissant, à cause de ce fonds inestimable de vertu que l'obéissance entraîne avec elle.

Secondement, l'obéissance dispose une âme à ces nobles desseins, parce que Dieu veut un

(1) Quem mittam, et quis ibit nobis? Ecce ego, mitte me. *Is.* 6.

cœur souple et maniable pour les concevoir et les exécuter. La raison en est que Dieu, étant extrêmement jaloux de sa gloire, en veut être reconnu l'auteur, et désire qu'on lui en rapporte tout l'honneur, si bien qu'il veut faire paraître que c'est lui qui les a formés et qui les opère. Et pour cet effet, il demande un cœur qui se laisse manier et conduire comme il le voudra; car dès lors que nous voulons mêler notre conduite avec la sienne, il se retire et nous abandonne à nous-mêmes, puisque c'est obscurcir ce qu'il avait déjà commencé, et prétendre de partager avec lui la gloire de cet ouvrage. Nous en avons une expérience funeste dans Saül, que Dieu avait si glorieusement aidé dans la victoire de ses ennemis, parce que dans le combat il avait toujours suivi ses ordres; mais dès lors qu'il y voulut mêler du sien en épargnant ce qu'il y avait de plus précieux dans les dépouilles des ennemis, Notre-Seigneur l'abandonna à sa conduite, et il périt malheureusement. Le châtiment de Moïse et celui de Jonas, ne leur furent-ils pas infligés pour ne s'être pas entièrement abandonnés à la conduite de Dieu? Au contraire, si le dessein des apôtres a eu tout son effet, comme le remarque l'Écriture sainte, *c'est qu'ils avaient un cœur docile*, c'est-à-dire, *qui était parfaitement maniable aux volontés de Dieu*.

Enfin, on peut ajouter que l'obéissance nous rend plus capables des grands desseins, parce qu'elle nous donne plus de modération dans nos désirs : un esprit bouillant est trop précipité et trop téméraire dans l'exécution de ses desseins; celui qui serait altier, serait trop audacieux : l'un et l'autre doivent être corrigés dans leurs saillies pour donner un heureux succès à leurs desseins.

C'est pourquoi le plus sage politique disait que bien que la générosité doive se porter à de grandes choses, ce doit être pourtant avec retenue, car dès lors qu'elle ne se tiendra pas dans les bornes de la modération, elle fera malheureusement avorter toutes ses entreprises. (1) C'est ce que Sénèque nous a exprimé en cette autre manière de parler, que l'homme généreux est celui qui ne recherche pas les périls en téméraire, ni qui ne les fuit en lâche (2) ; car ce langage ne signifie rien autre que cette modération qu'on doit avoir dans ses désirs pour n'être ni trop lent ni trop précipité. Or, s'il est rien qui nous mette dans cette juste tempérance, c'est l'obéissance, parce qu'elle a tellement étouffé tous les mouvements de notre volonté, qu'elle n'a plus de ces saillies impétueuses qui la rendaient trop précipitée dans ses désirs, ni de ces langueurs qui la rendaient trop efféminée. S. Bernard avoue ingénûment qu'il ne sait point d'autre secret pour modérer les désirs déréglés de notre volonté que l'obéissance (3) ; car, dit-il, ou notre volonté dans ses desseins veut ce qu'elle peut, et alors il la faut laisser agir, ou elle veut ce qu'elle ne peut pas, et alors il la faut régler, ou elle ne veut pas ce qu'elle peut, et alors il la faut réveiller (4) ; or qui le pourra mieux faire que

(1) Generosos viros omnia convenit sub moderata civilitate peragere. *Cassiod. l. 4. var. p. 40.*

(2) Eris magnanimus, si pericula nec appetas ut temerarius, nec formides ut timidus. *Sen. l. 4. de virtut. c. de magnanim.*

(3) Ne aliquando oberret nimia voluntas, necesse est quod adsit semper mediante obedientià custodiens veritas. *S. Bern. de vita soli.*

(4) Voluntas in spiritualibus, et in eis quæ ad Deum sunt, cum vult quod potest laudanda est; cum vult quod non potest, plusquam potest, regenda est; cum non vult quod potest, excitanda est et provocanda. *Id. ib.*

l'obéissance, vu que si elle ne veut que ce qu'elle peut, la prudence d'un Supérieur la laissera agir ; que si elle entreprend au delà de ce qu'elle peut, sa sagesse l'arrêtera pour qu'elle ne tombe dans le précipice, et que si elle ne veut pas ce qu'elle peut, sa juste sévérité l'excitera à son devoir ? Par conséquant l'obéissance est très-propre pour nous tenir dans cette modération, qui est nécessaire à un homme entreprenant pour réussir dans ses desseins. Je laisse à part qu'il est d'un homme généreux de surmonter des difficultés extrêmes et des obstacles étranges qui s'opposent à ses desseins. C'est pourquoi le Philosophe l'appelle un homme de danger (1), et pour cela il a besoin de confiance. Or nous avons montré ailleurs qu'il n'y a personne de si confiant qu'un obéissant : il s'ensuit donc qu'il n'est rien qui rende un religieux plus capable de grandes entreprises que l'obéissance.



CHAPITRE V.

Le cinquième effet de l'obéissance est de recouvrer tous les droits et toutes les prérogatives que le premier homme avait dans son âge d'innocence, et premièrement sa paix.

Bien que que les saintes Écritures et les docteurs sacrés nous aient laissé peu de choses de l'âge de notre premier père dans son innocence, ce qu'ils nous en ont dit pourtant suffit pour nous faire soupirer après cet heureux âge, et

(1) Μεγαλοκίνδυνος. *Arist. l. 4. Eth. c. 5.*

pour animer notre cœur à recouvrer tant de droits et de belles prérogatives que nous y possédions en la personne de notre premier père. Or, s'il est rien d'efficace pour nous remettre dans la possession de ces glorieux avantages, c'est l'obéissance. S. Bonaventure avoue qu'il ne sait rien de plus puissant pour nous ramener à ce premier état (1), et ce sentiment est si juste, que j'ai voulu employer le reste de ce livre à l'établir, par la déduction particulière de toutes les prérogatives de notre premier père innocent, et par l'application que nous en ferons à l'obéissant. Commençons par le plus signalé de ses avantages, qui était cette paix et cette tranquillité qu'il avait au dedans de lui-même.

La paix est un bien si excellent qu'il faut que toutes les vertus concourent à sa production. Le prophète Isaïe l'appelle la fille de la justice et l'ouvrage de toutes les vertus ; elle est si précieuse qu'elle entraîne avec elle toute sorte de biens, elle est si délicieuse qu'elle fait en cette vie tout notre bonheur, pour nous acheminer vers l'Éternel et faire toute notre gloire et notre félicité. Dieu disait à Abraham, pour le récompenser de tant de services qu'il lui avait rendus : *Tu iras en paix avec tes pères.* (2) Richard de Saint-Victor, considérant cette récompense que Dieu promettait à ce père des croyants, remarque que ce Seigneur si libéral ne lui enseignait point d'autre chemin pour aller à la paix que la paix même, c'est-à-dire qu'il irait par la paix intérieure à la paix éternelle, par la paix

(1) Obedientia ad statum reducet pristinum. *S. Bonav. distin. Am. p.* 3. *l.* 11.

(2) Ibis in pace ad patres tuos. *Gen.* 15.

qui met l'accord entre nos sens, à la paix qui surpasse nos sens. (1) C'est cet héritage si précieux que tous les saints ont tâché de laisser à leur postérité. Éléazare en fit tout son testament, si nous en croyons S. Ambroise (2); et Jésus-Christ avait tant à cœur de donner ce riche gage à ses apôtres, qu'il leur apparut plusieurs fois après sa résurrection pour les en enrichir. La paix est si noble et si excellente, que Dieu ne veut être appelé désormais que le Dieu de paix et la paix même; c'est ce qui fait que notre volonté recherche ce grand bien avec tant d'ardeur, qu'elle soupire après sa possession dans ses troubles, qu'elle le poursuit dans ses ennuis, et qu'elle se délasse de ses angoisses dans l'espérance de le recouvrer; mais quoi qu'elle fasse, elle ne réparera jamais cette perte, et elle ne rentrera dans cette possession si aimable que par l'obéissance. C'est l'unique moyen que Notre-Seigneur enseignait autrefois à son peuple, quand il lui reprochait que sa désobéissance l'avait jeté dans le trouble où il gémissait. *Il serait à souhaiter*, lui disait-il, *que tu eusses gardé mes commandements, tu jouirais d'un torrent de paix qui te comblerait de délices*. (3) Parce que l'obéissance est si puissante, que même dans cet état de misère où nous vivons, elle peut faire goûter la paix de l'âge d'innocence. Ce n'est pas bien étonnant qu'Adam, dans cet état heureux,

(1) Ad pacem properabat qui in pace iturus erat. Ibat per pacem ad pacem, per pacem internam ad pacem æternam, per pacem illam quæ mutuò sibi conciliat omnem sensum, ad pacem quæ exsuperat omnem sensum. *Rich. de S. Vict.*

(2) Eleazarus hæredem suæ virtutis pacem reliquit. *S. Amb. sic. Offic. c.* 40.

(3) Utinam attendisses ad mandata mea, facta fuisset sicut flumen pax tua. *Is. c.* 48.

ressentît de la paix, puisqu'il n'avait point de révolte au dedans de lui, puisqu'il ne recevait point d'attaques des autres créatures pour la troubler, puisque toutes respectaient ses commandements et contribuaient à son plaisir, et que le serpent même qui se souleva contre lui lui parla avec déférence; mais il est étonnant que l'obéissant, étant entouré d'ennemis, placé dans une ville de guerre et de sédition, étant lui-même persécuté de tout côté, jouisse d'une paix si profonde qu'elle approche de beaucoup de celle de l'homme innocent. La raison en est que si Adam avait cette grande paix parce que sa raison était soumise à Dieu, c'est le naturel de l'obéissance d'assujettir notre raison à Dieu. Ce qui faisait dire à la vénérable mère François d'Amboise, que pour vivre en paix il fallait vivre sans raisons; et rien ne fait mieux cela que l'obéissance, puisqu'elle a cela de propre de nous dépouiller de notre raison: c'est donc elle qui a le plus de pouvoir pour nous faire goûter cette délicieuse paix qui faisait tout le bonheur de notre premier âge d'innocence.

S. Dorothée raconte qu'il proposa un jour un doute au père Jean, disciple de l'abbé Barsanuphe, au sujet de ce qu'assure l'Écriture sainte, qu'on ne peut entrer dans le royaume des cieux que par l'affliction et les peines; il lui demandait ce qu'il devait faire pour se garantir des illusions du diable, vu qu'ils ne ressentait aucune peine en ce monde. Cet homme de Dieu lui répondit: *Mon fils, ne craignez point, et ne vous troublez pas d'être sans trouble; car ce n'est pas étonnant que celui qui se soumet entièrement à l'obéissance et qui se laisse conduire par le jugement d'autrui, captivant sa raison*

pour suivre la sienne, soit exempt de toute sorte d'ennuis et de peine et respire une tranquillité parfaite. Et s'il arrive qu'on ne sache ce qu'il en est de cette satisfaction et de ce repos qu'elle apporte dans une âme, c'est que l'on ne sait pas ce qu'il en est de cette obéissance résignée et aveugle : Moi-même, dit-il, en écrivant ceci, je sens une consolation sans égale. Ste. Magdelène de Pazzi ne devait-elle pas être dans ces consolations si ravissantes, puisqu'elle disait ordinairement à ses sœurs : *Ne sentez-vous pas combien il est doux de nommer la volonté de Dieu?* Si elle goûtait tant de douceur à la nommer, que devait être celle qu'elle ressentait à la pratiquer?

S. Césaire nous fournit un autre exemple admirable de cette paix qui règne dans le cœur des obéissants. Il rapporte qu'il y avait un religieux qui avait reçu tant de grâces de faire des miracles, que le seul attouchement de ses vêtements ou de sa ceinture guérissait les malades. Son abbé, aussi bien que tous les autres religieux, étonnés de cette merveille, le tira à part, et lui demanda d'où venait une vertu si miraculeuse. Il lui répondit qu'il n'en savait pas la cause, parce qu'il ne jeûnait ni ne veillait pas plus que les autres; que tout ce qu'il pouvait dire de lui était que ni la prospérité ne l'élevait, ni l'adversité ne l'abattait, et que son cœur était dans un calme si inaltérable parmi tous les flots de ce monde, que nul accident ne le pouvait émouvoir. L'abbé, surpris de cette réponse, poussa plus avant ses demandes, et lui dit, pour le sonder encore mieux : *Ne fûtes-vous pas troublé ces jours passés, quand ce cavalier, notre ennemi déclaré, mit le feu à notre*

grange? Non, répliqua-t-il, je n'en fut nullement ému, vu que j'ai tellement mis toutes choses entre les mains de Dieu, que ni leur abondance, ni leur défaut, ni leur perte, ni leur multiplication ne me touchent. L'abbé lui ayant fait d'autres interrogations, il répondit toujours de la même manière. Enfin cet admirable obéissant conclut leur entretien par ces beaux mots : « J'en suis venu à ce point, par la continuelle offrande que je fais de moi-même à Dieu, que si l'on m'assurait qu'il eût prononcé l'arrêt de ma condamnation, je ne voudrais pas m'y opposer, quand il ne m'en coûterait qu'un *Pater* et un *Ave Maria :* toute la prière que je lui ferais, ce serait de me faire la grâce d'être toujours soumis à sa volonté, et que durant cette éternité malheureuse, je n'eusse aucune pensée qui lui fût contraire. » Ce sage abbé fut tellement interdit à cette réponse, que tout à coup il ne sut que lui dire; mais après s'être rassuré, il lui répondit : Allez et continuez cette vie, car par ce moyen vous avez le paradis hors du paradis. En effet, quelle vie plus douce peut-on avoir dans le ciel, que de n'être point troublé de toutes les révolutions de ce monde, et de regarder tous les accidents de cette vie d'un œil indifférent comme s'ils ne nous touchaient en rien, parce qu'on ne voit en cet état bienheureux que la volonté de Dieu? C'est ce que fait un obéissant, puisqu'en toutes choses, mêmes les plus fâcheuses, il n'a point d'autre vue que cette volonté divine. Le voulez-vous voir plus clairement, écoutez ce qui arriva au pieux Thaulère. Ce célèbre théologien de l'ordre de Saint Dominique priait instamment Dieu de lui donner un maître de la vie spirituelle. Après

l'avoir demandé durant huit ans, il entendit cette voix : *Va-t'en à l'Église, et tu trouveras l'homme que tu désires tant.* Y étant allé, il trouva à la porte un pauvre mendiant tout nu, dénué de toutes sortes de commodités, couvert d'ulcères et de plaies dont la pourriture exhalait une odeur dégoûtante ; il le salua et lui dit : *Bonjour, mon ami,* —*Monsieur, lui répondit ce mendiant, je ne me souviens pas d'avoir eu un mauvais jour.* Thaulère répartit : *Je prie Dieu qu'il te comble de biens.* — *Cette prière est inutile*, répliqua le pauvre ; *car je ne sache point d'avoir jamais eu de mal.* —*Je vous souhaite donc une heureuse vie*, dit Thaulère. —*Je vous suis fort obligé de votre souhait*, répliqua ce pauvre, *mais je vous prie de croire que je ne fus jamais malheureux.* Ce savant homme, frappé d'étonnement à ces réponses, le conjura de s'expliquer plus clairement ; le pauvre y consentit, voici ce qu'il lui dit : « Premièrement, vous m'avez donné le bonjour, et je vous ai répondu que je ne me souvenais point d'en avoir eu aucun mauvais, parce que quand j'ai faim, je loue Dieu, quand j'ai soif, je le bénis aussi, s'il fait beau ou mauvais temps, je suis aussi content de l'un que de l'autre ; si l'on me méprise, ou que l'on me charge d'injures, je les écoute avec plaisir. Ensuite vous m'avez désiré une heureuse vie, je vous ai répliqué que je ne fus jamais malheureux, comme il est vrai que je ne le fus jamais, parce que je me suis tellement accoutumé à vouloir sans réserve ce que Dieu veut, et à m'abandonner entièrement en tout à sa conduite, que je regarde tout ce qui m'arrive, prospérité ou adversité, douceur ou amertume, humiliation ou honneur, d'un œil de complaisance, et

je reçois tout avec joie de la main de Dieu. Voilà quelle est la source intarissable de ma paix, et ce qui fait que dans une vie si misérable selon les apparences, je suis si tranquille et si inaltérable. » Cette divine réponse ne fit qu'irriter le désir de Thaulère, pour fouiller jusqu'à fond les trésors qui étaient renfermés dans ce cœur. Il l'interroge de nouveau pour en découvrir quelque grand secret, et lui demande qui il est. *Je suis roi*, répond le pauvre. — *Et où est votre royaume*, dit Thaulère? — *Il est dans mon âme*, repartît ce mendiant; *car là je tiens mes sujets en un tel ordre, que les passions obéissent à la raison, et la raison à Dieu.* N'est-ce pas une image parfaite de l'état d'innocence de notre premier père, puisque son bonheur consistait dans cette soumission de la partie inférieure à la supérieure, et de la supérieure à Dieu? Et, par conséquent, doit-on trouver étrange qu'un obéissant jouisse de sa paix, puisqu'il a tout le fonds qui la faisait naître dans cet âge d'or? O heureuse et mille fois heureuse vie, qui a tant de rapport avec celle des bienheureux! Avec quelle ardeur les religieux ne devraient-ils pas soupirer après elle, puisque la fin de tous leurs désirs a été et doit être de vivre en paix? Car si l'on demande à un religieux ce qu'il est venu chercher en religion, il ne peut répondre qu'une chose, que c'est la paix de son âme, paix qu'il ne peut trouver dans l'embarras de ce monde; si c'étaient les honneurs, il ne les trouverait pas en religion, où l'on professe une vie humble; que si c'étaient des richesses, son vœu de pauvreté l'en rend incapable; que si c'étaient ses aises qu'il est venu y chercher, la religion est un ennemi déclaré contre les commodités du

corps. De sorte qu'il ne peut avoir d'autre juste pensée si ce n'est qu'il a prétendu en entrant dans le cloître y trouver la paix de son cœur : or il ne la trouvera jamais que dans l'obéissance. Notre propre volonté, dit le révérend pére Damien (1), est un tyran cruel qui ne nous laisse jamais en repos, c'est que plus on la contente, plus elle tourmente. Les autres tyrans s'adoucissent par les services qu'on leur rend, se gagnent par les soumission qu'on leur porte, et relâchent leur rigueur quand on leur donne la satisfaction qu'ils demandent ; mais cet horrible tyran qui est notre propre volonté, plus on le flatte, plus il s'effarouche ; plus on le caresse, plus il s'emporte ; si on le sert plus fidèlement, il se plaît à tourmenter plus cruellement ceux qui le servent, et il redouble ses tortures à mesure qu'on s'empresse de le contenter ; il ne connaît pas la pitié, il a oublié toute sorte de miséricorde, et plus insensible à notre misère que ne seraient les bêtes les plus cruelles, il afflige d'autant plus qu'on pense à le satisfaire. Il ne faut donc pas que le religieux songe à trouver de la paix en accordant à sa volonté tout ce qu'elle demande ; il n'en aura en toute sa vie qu'en la mortifiant et en l'anéantissant, et cet anéantissement n'arrivera jamais que par le moyen de l'obéissance.

(1) Quis tyrannus crudelior quam hominis ipsius voluntas? nunquam sub eâ requiescere, nunquam sedere licet, et quo amplius ad obediendum sibi noverit fatigari, eo magis urget, instigat et onerat, pietatis immemor, misericordiam nesciens R. P. Dam. S. de S. Bened.



CHAPITRE VI.

L'obéissance a pour sixième effet de faire du cœur de l'homme le lieu de plaisance de Dieu, ce qui est la seconde prérogative de l'état d'innocence.

Il n'est point de lieu où Dieu habite avec plus de plaisir que dans le cœur du pacifique, c'est un palais si magnifique et si digne de sa grandeur, qu'il en fait, au dire du Prophète, sa demeure ordinaire, et l'on peut assurer qu'il est comme le centre de Dieu sur la terre, sur lequel il descend avec une vitesse incroyable, comme si c'était l'unique lieu où il pût trouver ses délices et son repos. (1) Pour nous figurer cet excellent avantage du pacifique, il ne voulut point dans l'Ancien Testament, que ce fût un homme de guerre et de sang qui lui bâtit son temple; il choisit un Salomon, nom qui signifie pacifique, pour lui dresser ce superbe édifice. Dans cette même loi toute figurée, Dieu donna la même instruction à notre Père saint Élie : il fit passer devant lui un ouragan mêlé de feux et de foudres, et lui dit qu'il ne se trouvait pas dans ce bruit; mais il fit succéder à toute cette tempête un doux zéphyr, qui était le symbole d'un cœur pacifique, et lui dit : C'est ici que je me trouverai, comme dans le lieu de mon repos. Lorsqu'il a daigné honorer visiblement le monde de sa venue, il a voulu que toute la terre fût en paix, pour nous apprendre par ces dispositions sensibles, que

(1) Factus est in pace locus ejus. *Ps.* 75.

c'étaient les mêmes qu'il recherchait invisiblement dans le cœur de l'homme pour y faire sa demeure. En effet, lorsqu'il envoya prêcher ses apôtres, la marque qu'il leur donna pour connaître le logis qu'ils devaient prendre, était qu'elle devait porter la Paix écrite sur son frontispice. Dites en entrant, leur recommandait-il : *La paix soit avec vous ;* s'ils l'acceptent, demeurez hardiment dans cette maison, car c'est un signe infaillible que c'est le lieu de mon repos, parce que je n'habite que dans la paix. Or se peut-il trouver un cœur plus tranquille, ainsi que nous l'avons fait voir au chapitre précédent, que celui de l'obéissant (1)? Par conséquent ne faut-il pas conclure que c'est lui qui est le lieu de délices de Dieu, et qu'il répare cette grande perte qu'avait faite Adam par sa rébellion, c'est-à-dire celle de l'avoir chassé de son cœur, où il habitait durant son innocence avec tant de plaisir?

On ne peut pas contester cette faveur à l'obéissant, après cette solennelle promesse que Jésus-Christ fit au peuple d'Israël : *Si tu écoutes ma voix pour l'accomplir, et que tu sois exact à l'observation de mes commandements, je te traiterai comme un peuple qui est tout à moi, et dans lequel je repose, comme sur le trône le plus magnifique qu'on saurait me préparer ;* il y a encore dans la Vulgate : *Si tu obéis à mes ordres tu me seras un royaume sacerdotal et un peuple saint;* et une autre version porte : *Tu seras entre toutes les nations mon héritage propre ; car, bien que toute la terre et toutes les nations soient à moi, et que je sois à eux comme*

(1) Qui timet præceptum, in pace versabitur. *Prov.* 13.

leur Souverain, l'obéissant est particulièrement mon fonds propre, et j'habite en lui avec plus de délices que dans les autres, parce qu'il m'appartient plus que tous les autres. (1) Jésus-Christ, dans la loi de grâce, nous a voulu donner une nouvelle assurance de cette faveur incomparable des obéissants : *Si quelqu'un*, dit-il, *est fidèle à garder mes commandements, nous viendrons tous trois loger dans son cœur, non pas en passant, ou pour peu de temps, mais pour y établir notre demeure.* Ce fut la leçon qu'enseigna à Thaulère, ce savant écolier du ciel, le pauvre que Dieu lui avait adressé pour l'instruire dans la vie spirituelle. Comme il lui eut dit : *D'où venez-vous mon ami?* il lui répondit, *Je viens de Dieu.—Et où l'avez-vous trouvé,* ajouta Thaulère? —*Je l'ai trouvé*, lui répliqua-t-il, *aussitôt que je me suis perdu, et que j'ai renoncé à moi-même et à toutes les créatures. — Mais encore*, poursuivit le théologien; *où l'avez-vous laissé? — Je l'ai laissé*, dit le pauvre, *dans le cœur pur, et dans les hommes de bonne volonté.* Qui sont ces hommes de bonne volonté sinon les obéissants, puisque rien ne rectifie tant cette puissance si déréglée que l'obéissance? Et ne serait-ce pas de cette grande prérogative que les anges voulaient féliciter les obéissants à la naissance de Jésus-Christ, quand ils criaient : *Gloire au Très-Haut et paix aux hommes de bonne volonté?* En vérité, c'est comme s'ils leur eussent dit : *Puisque vous avez ce bonheur, à rai-*

(1) Si ergo audieritis vocem meam, et custodieritis pactum meum, eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta. *Exod.* 19.

L'autre version porte: Eritis mihi in peculium de cunctis populis, mea est enim omnis terra et vos eritis mihi.

son de votre obéissance, d'avoir une bonne volonté, il est certain que la paix doit régner dans votre cœur; et y ayant tant de paix, vous devez prétendre à avoir plus grande part à cette naissance, puisque ce divin Sauveur n'habite que dans les lieux de paix. Peut-être que saint Bernard se serait fondé sur cette parole des anges, lorsqu'il a promis aux obéissants plus d'union avec Dieu qu'à tous les autres : *Ceux-là*, dit-il, *qui ont réglé leur volonté par la soumission qu'ils ont eue pour leurs Supérieurs, ont cet avantage que Dieu ne dédaigne pas de vouloir ce qu'ils veulent, parce qu'ils ne s'écartent jamais de sa volonté; mais, pour comble de bonheur, ils ont cette faveur d'être liés particulièrement avec Dieu.* (1) Par conséquent il habite en eux d'une façon toute particulière, puisque cette union ne se fait que par l'habitation qu'il fait en nous. En effet, si notre Seigneur doit demeurer en nous comme un souverain qui dispose de nous comme il veut, peut-on être plus résigné et plus soumis aux ordres de sa majesté infinie que l'obéissant? S'il y veut habiter comme un maître pour nous remplir de ses lumières, peut-on être plus docile à la doctrine d'autrui que l'obéissant, puisqu'il a aveuglé sa raison pour suivre en tout la conduite des autres? Si c'est en qualité d'ami qu'il y veuille loger, n'est-ce pas l'obéissance qui lie la plus grande amitié qui puisse être, puisqu'elle ne fait entre deux personnes qu'un même vouloir, ce qui est la condition inséparable de l'amitié? En-

(1) Dum suas voluntates ita justitiæ subdunt, ut Deum non dedeceat velle quod ipsi volunt : per hoc quod ab ejus voluntate non dissentiunt, Deum sibi specialiter jungunt. *S. Bern. hom. 3. super* Missus est.

fin, s'il y vient en qualité d'époux, l'obéissant, ne recherchant que l'intérêt et la satisfaction de Dieu, n'a-t-il pas plus le droit de prétendre à ce divin mariage, puisque c'est le propre de l'épouse, dans le langage de S. Paul, de ne penser qu'à contenter son époux? Et par conséquent il a plus de sujet de prétendre de loger cet époux céleste dans son cœur que nul autre. C'est pourquoi Jésus-Christ, apparaissant une fois à Ste. Gertrude, lui donna cet avis : *Quiconque désire que je vienne habiter en lui, doit me donner la clef de sa volonté, sans jamais plus la redemander.* (1) Considérez, je vous prie, cet éclatant éloge que Dieu donne à David dans les saintes Écritures, il l'appelle un homme selon son cœur. On ne peut pas douter que s'il est selon son cœur, il ne soit pour lui un lieu de plaisance fort agréable. Mais voyez qu'elle fut la cause d'une faveur si excellente; il ajoute ensuite : *C'est qu'il fait en tout fidèlement mes volontés* (1); *voilà ce qui la rendu l'homme de ma complaisance, le sujet de mes plus grandes profusions et mon séjour de plaisir.* C'est ce qui ravissait un dévot religieux, et c'est ce que tous les autres devraient avoir aux lèvres. (2) Heureux ceux qui aiment Jésus, en accomplissant ses commandements, puisqu'ils en doivent recevoir tant de biens! O mon âme, aime en obéissant, et obéis en aimant, afin de te purifier par cette obéissance de charité, et de pouvoir loger celui que tu aimes! O mon bien-aimé! je dé-

(1) *Blosius, Monil. spirit. c.* 13.

(2) Inveni David filium Jesse virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas. *Act.* 13.

(3) *Louis Dupont.* 4. *p. de ses Méditations,* 1er *point de la* 18e.

sire d'accomplir la volonté de votre Père comme vous l'avez accomplie, l'aimant comme vous l'avez aimé, pour être aimé de lui comme vous l'avez été, et lui préparer dans mon cœur un temple et un palais où il puisse habiter avec délices. Ce devraient être les soupirs continuels qu'un religieux devrait pousser vers le ciel, puisque n'ayant fait profession que pour se lier plus étroitement à Dieu, il ne devrait avoir d'autre soin ni d'autre pensée que de lui dresser dans son cœur une demeure magnifique, afin qu'il y pût prendre son repos et ses délices; et qu'en y demeurant avec plaisir, il s'unit avec lui d'une manière plus intime : rien ne peut plus parfaitement lui acquérir ce bien que l'obéissance.



CHAPITRE VII.

Le septième effet de l'obéissance est de réparer l'image de Dieu qu'Adam avait reçue dans sa création, et qu'il a perdue par son péché.

La plus importante faveur dont Dieu avait gratifié le premier homme, était de l'avoir fait à son image et à sa ressemblance. C'était une grâce si relevée, qu'il semblait avoir suffi à l'historien sacré, pour nous faire comprendre l'excellence de ce chef-d'œuvre des mains de Dieu, d'avoir exprimé cette prérogative. En effet, c'est sur celle-là qu'il s'est arrêté principalement, comme ces orateurs qui, pour faire l'éloge d'une personne, s'attachent uniquement à la plus noble de ses qualités, croyant lui donner toutes les louanges qu'elle mérite en louant cette qua-

lité seule, comme si elle comprenait toutes les autres. Tous les saints Pères ne sont pas d'accord dans l'explication de cette faveur : Les uns, comme S. Jean Damascène (1), la font consister dans le privilége de sa raison, de sa liberté et de l'empire qu'il a sur lui-même ; car par le moyen de notre liberté, nous devenons de petits souverains qui ne veulons rendre hommage qu'à Dieu. Nous sommes si absolus que nous agissons quand il nous plaît et en ce qu'il nous plaît, et prétendons avoir droit de donner la loi à toutes les autres créatures, et de leur faire des commandements dont elles ne puisse appeler. S. Grégoire de Nysse a cru que cette image consistait dans la possession de ce comble de biens qu'Adam avait reçus dans sa création. (2) Il fonde sa pensée sur ce que la divinité n'est autre chose que la plénitude de tous les biens. Et ainsi nous en sommes les images d'autant plus achevées que nous en sommes plus remplis. S. Basile de Séleucie se sert d'un mot fort expressif pour nous donner une idée de cette grande plénitude de biens que notre premier père reçut de la main libérale de Dieu : il dit que ce divin ouvrier le fit au tour. (3) Remarquez que quand on veut faire un ouvrage délicat, on le met au tour, pour le ciseler avec plus de recherche, et le modeler avec plus d'harmo-

(1) Hominem esse ad imaginem Dei, significat intellectualem, et arbitrio liberum, et per se potestativum. *S. Joan. Dam. l. 2. c. 12.*

(2) Cum Scriptura dixit hominem factum ad imaginem Dei, tale est ac si diceret humanam naturam omnis boni factam esse participem : bonitatis enim plenitudo divinitas est. *S. Greg. Nyss. de creat. hom. c. 9.*

(3) Hominem ambitiosè detornatum. *S. Bas. Sel. Or. de Adam.*

nie. Aussi, ce Père nous a dit que Dieu avait fait le premier homme au tour, pour nous exprimer la délicatesse avec laquelle il l'avait formé. C'est ce qui le rendait l'image de cette plénitude infinie qui est en Dieu.

S. Augustin a pensé qu'on pouvait appeler l'homme l'image de Dieu, à raison de son éternité (1); car ayant reçu une âme immortelle dans sa création, il a quelque trait de celui qui n'a ni commencement ni fin. Ou, disons mieux avec le même docteur, que c'est à raison de la conformité de leurs opérations, car, comme le Père éternel, par la réflexion qu'il fait sur ses divines perfections, produit un Verbe, et que tous deux ensemble, embrasés de ces divines réflexions, produisent un amour personnel, ainsi l'homme, par les espèces qu'il a attirées au dedans de lui, forme un Verbe intérieur; et de là il produit l'amour dans son cœur. Mon dessein n'est pas de terminer le différend de ces saints Pères; je puis dire même que S. Thomas les a accordés, quand il a dit que l'homme étant l'image de Dieu, et selon son essence, et selon la trinité des personnes divines, les deux premiers docteurs n'ont voulu signifier que le rapport que l'homme avait avec la nature de Dieu, et que le troisième, dans sa seconde expression, nous a insinué celui qu'il avait avec les trois personnes. Il me suffit de dire pour cette fois que de quelque manière qu'on explique cette image du premier homme, l'obéissance a cet avantage de la renouveler dans nous; car si elle consiste dans cette parfaite liberté qui nous rend maîtres de

(1) Imago Dei attenditur in homine secundùm æternitatem. *S. Aug aut quisquis auctor est lib. de Eccles. dogm. c.* 88.

nous-mêmes ; nous avons fait voir ailleurs que la véritable liberté vient de l'obéissance. Il n'y a rien de plus libre, disait un philosophe, que celui qui a ses affections réglées, et qu'est-ce qui le met dans ce juste tempérament, si ce n'est l'obéissance, puisqu'il a toutes ses inclinations soumises à celles d'un Supérieur, ou pour mieux dire, puisqu'il n'a plus que celles de son Supérieur ? Si c'est dans la possession de toute sorte de biens que se trouve cette image, l'on ne peut aussi refuser ce pouvoir à l'obéissance, que c'est elle qui la répare, puisque nous avons montré ci-devant qu'elle renferme tous les biens, étant la mère de toutes les vertus, qui sont les plus précieux biens du monde. Le pieux Blosius ne fait pas difficulté d'avancer qu'il n'y a nulle grâce, si sublime qu'elle soit, dont l'obéissance ne nous rende capable, et qu'elle n'obtienne de Dieu à celui qui lui donnera ses affections. (1) Si c'est dans l'immortalité que consiste cette image, nous l'avons prouvé, et nous le prouverons encore, l'obéissance a un empire absolu sur la mort. Enfin si elle consiste dans l'exercice continuel de nos puissances intellectuelles, comme nous l'a enseigné saint Thomas, qui dit que l'ébauche de cette image se fait par la capacité que nous avons de nous connaître et de nous aimer, qu'elle se perfectionne par la production des actes, et qu'elle reçoit son dernier achèvement par la continuation inviolable de ces actes ; si, dis-je, cette image consiste dans cet exercice, ne faudra-t-il pas accorder à l'obéissance qu'elle est assez puissante pour la recouvrer, puisqu'au dire de Thaulère, la vie d'un

(1) Obedientia reddit hominem aptum ad quamlibet gratiam suscipiendam. *Blos. c. 2. l. de Concl. animæ.*

obéissant est un continuel exercice de vertu? Le Saint-Esprit même l'a prononcé assez formellement : *Celui*, dit-il, *qui conserve la loi, multiplie son offrande*. Qu'est-ce que conserver la loi, sinon l'accomplir? et qu'est-ce que multiplier son offrande, si ce n'est être dans une pratique continuelle de la vertu? Il s'ensuit que l'obéissant est celui qui répare le plus glorieusement l'image de Dieu. De là vient qu'un ancien Père du désert disait qu'il y a trois sortes de personnes qui non-seulement donnent de l'agrément à Dieu, mais qui sont même en grand honneur auprès de lui : les premiers sont ceux qui souffrent les maladies avec résignation, et même avec tant de plaisir qu'ils en rendent grâces à Dieu, comme d'un bienfait considérable; les seconds sont ceux qui, avec des soins infatigables, conservent leur âme dans une pureté incorruptible et angélique; les troisièmes sont ceux qui avec un courage et une générosité invincibles, travaillent à rompre sans cesse leur volonté pour l'assujettir à celle d'un Supérieur. Ceux-ci portent plus parfaitement que les autres l'image de Dieu, et par conséquent lui donnent plus de satisfaction; car si chacun se plaît dans son semblable, à plus forte raison dans son image, qui lui ressemble le plus qu'il est possible. Pourquoi le Père éternel nous a-t-il si souvent assuré par Jésus-Christ même, qu'il prenait toutes ses complaisances en lui, si ce n'est parce qu'il était son image? Si les obéissants donc ont cet avantage d'être les plus parfaites images de Dieu, l'on ne peut leur contester qu'ils ne soient les objets les plus délicieux de sa complaisance.



CHAPITRE VIII.

Le huitième effet de l'obéissance est de réparer la familiarité qu'Adam avait avec Dieu.

Si dans cet âge corrompu de notre nature, Dieu, pour nous déclarer l'amitié particulière qu'il avait pour quelqu'un de ses serviteurs, a dit qu'il traitait avec lui bouche à bouche, face à face, ce qui est la marque de la familiarité la plus intime qu'on puisse avoir, combien sera-t-il vrai qu'il agit avec notre premier père dans son âge d'innocence avec ces démonstrations d'une familiarité si cordiale, puisque l'excellence de la pureté de cœur qu'il avait sur les autres le rendait plus capable de ces communications familières! S. Grégoire ne pouvait pas s'expliquer sur ce sentiment plus clairement qu'il l'a fait : Adam, dit-il, jouissait fort familièrement de l'entretien de Dieu, et son innocence le faisait converser continuellement avec les anges et assister à leurs divines conférences. (1) S. Augustin doute qu'il eût alors moins d'intimité avec Dieu que les anges, et que Dieu répandît moins de lumière dans son esprit que dans celui de ces intelligences bienheureures. (2) Au moins suis-je assuré, ajoute-t-il, qu'il ne

(1) In paradiso quippe assueverat homo verbo Dei perfrui, bonorum angelorum spiritibus cordis munditiâ et celsitudine visionis interesse. *S. Greg. l. 4. dial. c.* 1.

(2) Fortassis Deus primis hominibus loquebatur, sicut cum angelis loquitur ipsâ incommutabili veritate illustrans mentes eorum, etsi non tantâ participatione divinæ essentiæ quantam capiunt angeli. *S. Aug. in* 11. *sup. Gen. ad litt. c.* 33.

leur céda, ni en familiarité, ni en connaissance, dans cet admirable sommeil qu'il eut, lorsque Dieu lui tira une côte pour la formation d'Ève, car il fut alors introduit dans la cour des anges; il entra jusque dans le sanctuaire de Dieu; là, on lui fit voir les plus grands prodiges qui se devaient opérer dans les siècles à venir, et on lui découvrit les desseins les plus importants qui fussent concertés dans le conseil privé de la très-sainte Trinité (1) : mais il perdit malheureusement par sa rébellion cette conversation si intime que son innocence angélique entretenait avec Dieu, et par un renversement étrange que fit le péché en lui, celui qui disputait avec les anges l'honneur du plus familier et du plus amoureux entretien de la très-sainte Trinité, fut a peine digne de la conversation des bêtes.

Or l'obéissance lui rend cet ancien privilége de traiter avec Dieu si familièrement, parce que pour être digne d'un entretien si intime, il ne faut pas seulement que notre cœur soit pur, mais de plus, toutes nos autres puissances doivent s'unir avec lui pour s'appliquer à Dieu; car les grands veulent qu'on les écoute avec estime, et cette estime paraît dans l'attention qu'on fait à leurs paroles. De là vient que S. Thomas remarque que les anges ont cet avantage sur les hommes pour traiter avec Dieu, qu'ils n'ont que deux puissances à unir ensemble, au lieu que nous en avons un si grand nombre qu'il est très-difficile de les accorder toutes pour les appliquer

(1) Illa extasis quam Deus immisit in Adam ut soporatus obdormiret, rectè intelligitur ad hoc immissa ut et ipsius mens per extasin particeps fieret tanquam angelicæ curiæ, et intrans in sanctuarium Dei intelligeret novissima. *Id. ibid. l.* 2. *c.* 19.

à Dieu. Or c'est le privilége de l'obéissance de soumettre toute la partie inférieure à la supérieure, et la rendre d'intelligence avec elle; si bien que cette volonté est dans une pleine liberté de converser avec Dieu, ni ayant rien qui puisse troubler leur entretien amoureux; et puisque l'on traite plus familièrement avec son semblable, n'avons-nous pas fait voir que la plus parfaite ressemblance qu'on ait avec Dieu est tracée par l'obéissance? Enfin, si la communication familière est un effet de l'amitié, puisqu'au dire d'Aristote, l'inclination des amis est de converser toujours ensemble, il est certain qu'il n'y a pas d'amitié plus étroite que celle où il n'y a qu'une volonté, et que c'est ce que fait l'obéissance; si bien que ce sera elle qui nous rendra cette intimité avec Dieu qu'avait Adam dans son innocence.

C'est ce que nous a appris la vénérable mère Anne de Saint Barthélemi d'après l'expérience qu'elle en avait faite. Cette illustre fille de sainte Thérèse goûtait tant de plaisirs dans l'oraison, que le jour lui étant trop court pour vaquer à ce saint exercice, elle y employait la nuit; sainte Thérèse l'ayant su, lui défendit de veiller plus que les autres. Ce cœur amoureux ressentit beaucoup cette défense; néanmoins, comme elle n'avait pas moins d'obéissance que d'amour, elle résolut de faire ce qu'on lui avait commandé. Le soir donc étant venu, elle se disposa à se coucher par quelques prières qu'elle fit en attendant le signe du repos. Aussitôt Jésus-Christ lui apparu comme d'ordinaire, lui tint des discours de bonté et de douceur, et lui répandit de sensibles consolations au fond du cœur; mais à peine cette communication si douce eut com-

mencé, qu'on donna le signal du coucher; alors cette humble obéissante dit à son bien-aimé : *Mon époux, je n'ai pas permission d'être plus longtemps avec vous, laissez-moi dormir et reposer comme on me l'a commandé;* ayant dit ces paroles, elle se mit au lit, et le lendemain à son réveil, elle trouva Notre-Seigneur qui l'attendait pour continuer leur entretien. Cette faveur lui dura tout le temps qu'elle observa les commandements de sa prieure, et elle en eut tant d'excès de joie qu'il la faut faire parler elle-même pour en donner une idée. « Chose merveilleuse! dit-elle, admirant ce qui lui arrivait, combien il est vrai que Dieu désire de nous que nous lui obéissions! il me laissait dormir aussi longtemps que les autres, et en m'éveillant je le trouvais dans l'âme, et il me semblait qu'il attendait que j'eusse achevé mon sommeil. Alors il me faisait tant de caresses et me comblait de tant de joie que je ne plaignais pas le temps que m'avait ravi l'obéissance pour converser avec lui; car il me le payait au double par des colloques si amoureux et qui me remplissaient de tant de consolations, que je ne pouvais me contenir en moi-même. »

Et afin que nous ne doutassions point de ces intimes communications que notre Sauveur a avec les obéissants dans le secret de leur cœur, il les a voulu parfois rendre sensibles à nos yeux, comme il fit à l'égard d'une certaine religieuse dont Thaulère rapporte l'histoire en cette façon : Il y avait une fille qui s'était rendue fort célèbre par sa sainteté prodigieuse; étant embrasée plus qu'à l'ordinaire du feu de l'amour divin, elle prit la liberté de dire à Dieu : *Mon bien-aimé, si j'étais si favorisée de votre majesté que de vous*

voir pour un moment en cette vie, je m'estimerais infiniment heureuse. A peine eut-elle déclaré son souhait, que Jésus-Christ lui apparut sous la figure d'un petit enfant. Mais, ô providence admirable de Dieu ! dès son premier mot et le premier regard qu'elle jeta sur ce divin enfant, une sœur vint frapper à la porte pour l'appeler au travail commun. Jugez quelle nouvelle affligeante ce fut à ce cœur amoureux, de devoir se séparer de celui qu'elle aimait si tendrement, et qu'elle avait recherché si passionnément. Néanmoins l'obéissance surmonta toute la résistance de ses inclinations, qui semblaient être si justes; elle quitta donc cette compagnie si chère, et en la quittant, elle lui dit ces paroles, avec une merveilleuse confiance : *Mon amour, puisque c'est pour vous que je me sépare de vous, ne me privez point tout-à-fait de la grâce que vous étiez prêt à me faire; mais je vous conjure d'attendre mon retour, afin que je la reçoive toute entière.* Ayant fait cette prière, elle s'en alla faire ce qu'on lui ordonnait, et cela étant fait, elle retourna promptement à sa cellule. A peine eut-elle ouvert la porte qu'une lumière éclatante lui frappa d'abord tellement les yeux, qu'elle ne la pouvait supporter; elle avança néanmoins un peu plus avant dans sa chambre, et jeta incontinent les yeux sur l'endroit où elle avait vu ce divin enfant. Mais, ô vertu admirable de l'obéissance ! elle l'aperçut non-seulement plus beau, mais même plus grand, si bien qu'étant toute transportée, elle lui dit : *Mon doux Jésus, comment se fait-il qu'en si peu de temps vous ayez tant grandi, qu'étant un petit enfant, vous soyez déjà un homme fait?* Jésus-Christ lui répondit : *Ma fille, ta prompte*

et simple obéissance m'a fait croître dans ce peu de temps, afin de traiter avec toi plus familièrement; et de là apprends à tout quitter pour obéir quand il faudrait même se séparer de moi, parce qu'il n'est rien qui rende plus digne d'une conversation familière avec moi que l'obéissance. (1) Au contraire, il n'est rien qui nous en éloigne tant que la désobéissance, ainsi qu'il arriva au bienheureux Henri de Suson, de la manière suivante : Cet illustre religieux de l'ordre de Saint-Dominique, fut un jour gratifié de la visite de son Dieu, dont son cœur fut tellement consolé que, ravi d'aise, il s'écriait avec S. Pierre. *Ah! qu'il fait bon ici!* Au milieu de tant de plaisirs qu'il goûtait, le sacristain vint heurter à sa porte, et l'avertit qu'on le demandait à confesser. Qui pourrait comprendre quelle peine ce fut pour lui de se séparer d'un objet qui le remplissait de tant de consolations? Il ne put s'y résoudre d'abord; il répondit qu'il n'y avait rien qui pressât, qu'en attendant le pénitent pourrait se préparer à la confession. Il n'eut pas plus tôt formé cette pensée que Jésus-Christ disparut avec un visage sévère pour lui témoigner le déplaisir qu'il avait eu de son délai à obéir : les ténèbres succédèrent à ce beau jour que la présence de Jésus-Christ faisait en son âme, les larmes aux regards amoureux, les reproches aux congratulations, en un mot la tristesse à la joie. Tant il est vrai que Dieu est jaloux de cette obéissance prompte, puisque le

(1) Dulcis Jesus respondit : O filia charissima ! profundæ, velocis atque impigræ obedientiæ tuæ humilitas me tam brevi tempore tam grandem effecit; semper ergo meî amore libenter obedi, si mihi continue sinè medio optas uniri. *Taul. 2. Serm. 4. Dom. Quadrag.*

moindre manquement qu'on lui fait, prive même ses plus grands amis de son entretien, de même que dans le cas contraire, la fidélité qu'on a pour elle l'unit avec nous.

Saint Bernard nous a laissé de cette particulière familiarité des obéissants avec Dieu une exemple mémorable, qui lui donna sujet de faire un long discours à ses religieux pour les exhorter à obéir. On commanda à un frère convers de s'arrêter la veille de l'Assomption de Notre-Dame à la métairie ; ce religieux ressentit vivement ce commandement, parce que la singulière et tendre dévotion qu'il avait pour la sainte Vierge, lui faisait désirer ardemment de se trouver à la solennité qu'on lui devait faire au monastère; néanmoins il dissimula son ressentiment et s'arrêta en ce lieu pour obéir. Ayant récité l'office des frères convers, il fut saisi d'un désir impétueux de faire quelque action qui suppléât au travail des veilles et des autres mortifications qui se pratiqueraient cette nuit dans le monastère ; il pensa longtemps à ce qu'il pourrait faire, et après beaucoup de réflexions, il ne trouva rien à offrir à la sainte Vierge qu'un *Ave Maria ;* il le récita, mais avec tant de ferveur d'esprit qu'il entra dans un recueillement profond et dans une extase délicieuse, si bien qu'il participa à toute la joie et à toutes les autres magnificences qui se faisaient ce jour-là dans le ciel à l'honneur de la sainte Vierge. S. Bernard, ayant connu par une inspiration divine cette excessive faveur qu'avait reçue ce bon frère, assembla le lendemain tous ses religieux, et après leur avoir représenté avec la force de son éloquence toute la pompe du triomphe de la sainte Vierge dans le ciel, il leur dit : *Mes frères je veux aussi vous*

faire part d'une autre nouvelle qui vous sera très-agréable, c'est que notre frère convers qui s'arrêta hier par obéissance à la garde du troupeau, nous a tous devancés par sa soumission dans la conversation familière avec Dieu; car il a mérité par sa simplicité d'avoir eu un entretien avec la sainte Vierge plus intime et plus délicieux que le nôtre, vu qu'à la première prononciation d'un seul Ave Maria, *son esprit fut tellement transporté et tellement élevé dans le ciel pour voir la solennité qui s'y faisait, qu'il a passé le reste de la nuit à goûter les entretiens et les délices dont la sainte Vierge récréait tous les courtisans du paradis!* O heureuse obéissance, qui nous rend si familiers avec Dieu et nous fait participer à ses plus douces communications! Certes, Thaulère n'a pu mieux exprimer cette intime familiarité de Dieu avec l'obéissant, qu'en disant qu'il n'y a point d'entre-d'eux, point de milieu entre l'un et l'autre (1); car que signifie ce langage, si ce n'est qu'ils se traitent tous deux avec tant de familiarité qu'il n'y a point de réserve dans leurs communications, qu'ils conversent tous deux à tous moments ensemble, et si ouvertement qu'il font entre eux un heureux transport de tout ce qui est dans le cœur de l'un dans celui de l'autre. On n'en peut pas douter, après l'instruction que Jésus-Christ donna à Ste. Catherine. Cette âme, qui était toute consommée du désir de posséder son Époux bien-aimé, lui demanda un jour comment elle pourrait satisfaire à ces violents désirs qu'elle avait de jouir de sa présence; il ne lui enseigna point d'autre moyen que d'obéir, parce que,

(1) Obediens sine medio ad Deum ducitur. *Taul.*

dit-il, une bonne volonté est une oraison continuelle, qui nous unit inviolablement avec lui (1); or comment acquérons-nous cette bonne volonté si ce n'est par l'obéissance ? C'est pourquoi le même Sauveur, s'expliquant plus clairement à une autre Ste. Catherine, qui est celle de Bologne, lui enseigna cette admirable façon de prier, qui était de prendre pour fondement de son oraison ces paroles du *Pater : fiat voluntas tua;* car cette résignation de notre volonté est celle qui obtient le plus de Dieu, et qui répare le plus avantageusement la familiarité qu'avait notre premier père avec lui, par la conversation intime et l'union étroite qu'elle fait des deux.

CHAPITRE IX.

Le neuvième effet de l'obéissance est de réparer les vertus de notre premier père.

Bien que l'enchaînement des vertus fasse que l'une ne se trouve jamais sans l'autre, il ne fait pas néanmoins que toutes aient leur exercice, ou les mêmes fonctions dans toute sorte de personnes : un pauvre vertueux aura la magnificence ainsi que les autres vertus, mais ce ne sera jamais en pratique, et seulement dans la seule disposition de son esprit; ainsi un innocent qui n'a été souillé d'aucune tache n'aura jamais la pénitence en exercice. De même cet enchaînement de vertu n'empêche pas qu'il n'y en ait de particulières pour certains états, qui ne le sont

(1) Dominus dixit ad virginem Catharinam sanctam : Desiderium animæ videlicet bona voluntas, continua oratio est, quia virtutem orationis habet. *Blos. mon. spir. c.* 3.

pas pour d'autres, ou pour le moins qu'elles n'opèrent d'une autre façon dans un état que dans l'autre. Et de là vient que les vertus de notre premier père étaient bien différentes des nôtres, parce qu'il était dans un état plus élevé que le nôtre : il les avait, et plus agissantes, et plus lumineuses, et plus nobles, et plus réglées, et plus fortes que celles de ses enfants après leur première corruption. Elles étaient plus lumineuses, parce que la raison qui les doit éclairer n'était point obscurcie par les passions, leur noblesse était plus grande pour avoir des objets plus sublimes ; elles étaient dans un ordre plus parfait, parce qu'elles n'étaient pas combattues de tant de vices contraires, vu que la force par exemple, n'avait pas à réprimer des craintes, mais à régler une trop grande audace, et l'on ne peut pas douter qu'elles ne fussent plus en action, n'ayant rien qui arrêtât leur activité. Et enfin il est vrai, qu'étant dans un sujet qui n'avait jamais éprouvé de faiblesse, leur vigueur était plus ferme et plus inébranlable. On trouve tous ces mêmes avantages dans les vertus d'un obéissant avec tout le rapport possible ; car premièrement, on ne saurait nier qu'elles ne soient très-lumineuses, puisque la foi, qui est l'œil de toutes, est si éclairée qu'elle découvre un Dieu dans un homme ; c'est le regard le plus perçant qu'elle puisse avoir, et le plus grand de ses efforts. C'est pour cela que Jésus-Christ récompensa si noblement cette confession illustre que fit S. Pierre de sa divinité (1), parce que c'était

(1) Dignum planè confessio Petri præmium consecuta est, qui Dei Filium in homine vidisset. Beatus hic est, qui ultra humanos oculos intendisse et vidisse laudatus est. *S. Hyllar. in Matth. can.* 16.

le coup le plus héroïque de sa foi : elle ne pouvait passer plus avant que de découvrir un Dieu dans un homme. C'est-ce que fait la foi d'un obéissant, quand elle regarde son Supérieur comme son Dieu visible. Elle semble même avoir quelque gloire au-dessus de la foi de S. Pierre, parce que la multitude des miracles qu'il voyait opérer à Jésus-Christ, la sublimité de ses prédications, l'innocence incomparable de sa vie le pouvaient conduire à connaître la Divinité dans cet homme, mais souvent la foi d'un obéissant n'est aidée ni de la probité de la vie, ni d'une science même médiocre; au contraire, il arrive assez ordinairement qu'elle est combattue, et par le déréglement de son Supérieur, et par sa mauvaise conduite, et par tant d'autres défauts qui sont entièrement contraires à la sainteté et aux autres perfections de la personne qu'il représente par son autorité, et néanmoins parmi tous ces nuages si obscurs et si opposés à ce qu'elle recherche, elle y découvre une Divinité. N'est-ce pas être tout-à-fait clairvoyant, et n'a-t-on pas sujet de croire que toutes les autres vertus sont fort éclatantès, puisqu'elles sont éclairées d'un flambeau si lumineux ? De là l'on doit aussi être assuré deleur noblesse, puisqu'elles ne peuvent regarder leur objet que d'une manière plus élevée, ayant un œil si clairvoyant; et quant à leur modération, elle est plus grande dans l'obéissant que dans les autres, car l'obéissant est moins combattu par les passions, qu'il a toutes assujetties à la volonté de Dieu; il regarde tous les biens et tous les maux qui peuvent lui arriver dans cette divine volonté, et dans cette vue, il ne s'émeut ni de l'un ni de l'autre : la crainte du mal ne l'altère point, et le vent d'une bonne

fortune ne lui donne point d'enflure de cœur ; il est partout le même, et reçoit tout d'un visage égal. S. Augustin remarque qu'entre les avantages du premier état de l'homme, le plus précieux de tous était qu'il ne devait appréhender aucun mal, et qu'il ne lui manquait aucun bien qu'une volonté bien réglée pût souhaiter. (1) C'est l'heureux état où se trouve un obéissant, puisque, ne désirant rien que la volonté de Dieu, il a dans sa possession tous les biens, ainsi que nous l'avons vu dans cet illustre mendiant qui fut le maître de Thaulère ? Il n'appréhende non plus aucun mal, parce que regardant dans la volonté de Dieu tout ce qui doit arriver, il trouve tout beau et agréable. Les douleurs, dans cette fine glace, perdent cette amertume qui les rend si dégoûtantes à notre nature ; la mort même y paraît sans rides et sans horreur. On lit du religieux frère Ortogne, très-digne enfant de S. Ignace, qu'à cause d'un abcès très-dangereux, on fut obligé de lui faire des incisions douloureuses et beaucoup d'autres remèdes violents ; comme on voulait lui témoigner de la compassion pour tant de maux qu'il souffrait, il répondait : Il est inutile de vouloir me consoler par vos paroles, puisque tout ce traitement m'est agréable, car je suis entre les mains de Dieu ; il fera de moi ce qui lui plaira, je me mets à sa disposition, et cela étant, je trouve des douceurs très-grandes dans mes douleurs. On lui porta ensuite la nouvelle de sa mort, et il la reçut avec la même joie, parce qu'il la regardait dans cette même volonté de Dieu, dans laquelle il trouvait tout

(1) In primo statu nullum malum aderat, nec imminebat, nec aliquod bonum aberat quod cuperet bona voluntas. *S. Aug. l. 4. de civit. Dei. c. 1.*

beau et délicieux. N'était-ce pas ce qui rendait la violence des tourments et les horreurs de la mort doux et agréables à ces deux martyrs qui s'écriaient au milieu de laurs tortures : Nous n'avons jamais goûté de plus sensibles plaisirs que dans ces tourments, parce que nous les prenons tous de la main de Dieu, et regardées dans cette divine volonté, les plus cruelles peines nous donnent de la satisfaction ? Ce qui faisait dire au vénérable père Balthazar Alvarez, que si Dieu nous donnait le choix de la mort, nous ne la pourrions trouver plus douce que dans sa volonté ; car c'est là qu'elle perd ces rides si affreuses, et qu'elle prend un visage beau et riant à notre nature.

Si du corps nous passons à l'esprit, nous ne verrons pas moins que l'obéissant est exempt de toutes ces vaines appréhensions qui le peuvent troubler ; car les uns sont inquiétés par le peu de progrès qu'ils font dans la perfection, les autres par la crainte des jugements de Dieu. Je laisse toutes ces autres hésitations déraisonnables, comme serait de faire un office plutôt qu'un autre, d'aller en un couvent plutôt qu'en un autre, nous les avons combattues ailleurs ; je marrête principalement à ces deux qui semblent plus justes, et je dis que l'obéissance a ce pouvoir d'en délivrer ceux qui l'aiment ; car pour ce qui est d'être délivré des inquiétudes de notre peu d'avancement, nous n'en pouvons douter après l'exemple mémorable du révérend père Balthazar Alvarez. Ce dévot religieux fut au commencement fort troublé du peu de profit qu'il lui semblait faire dans l'oraison, qui était l'objet de toute l'affection de son cœur. Notre-Seigneur, pour l'apaiser, lui donna un jour un si grand

sentiment de conformité à la volonté de Dieu, que revenant à lui comme d'un profond sommeil, il s'écria : *Mon Dieu, je veux être dans l'état qu'il vous plaira de me mettre; si c'est dans la médiocrité, je ne veux pas monter plus haut; si vous me voulez plus avancer, je m'y contenterai purement, parce que ce sera votre volonté, enfin faites ce qu'il vous plaira de moi*; et dès lors, il ne sut plus ce que c'était que le trouble pour ce qui touchait son avancement dans la vertu. De là vient que le pieux Thaulère, faisant le tableau d'un obéissant, lui met à la bouche cette réponse : que si Dieu lui donnait le choix d'être exempt de tous les défauts, libre de toutes les passions de l'homme, orné de toutes les vertus, et embelli de toutes les perfections qui peuvent relever un chrétien et que Dieu peut communiquer à une créature, il répondrait : *Mon Dieu, je ne veux être ni sans passion ou sans vertu, ni rempli de passion ou de vertu, mais seulement ce qu'il plaira à votre bonté adorable; car quand vous m'offririez encore la gloire et tous les biens qu'elle possède, je ne la choisirais non plus, mais je m'en remettrais encore à votre divine volonté, que je préférerais à toute autre chose, quelle qu'elle fût.* C'est le grand secret d'avancer, dit cet excellent docteur (1), c'est le délicat et le solide de la perfection; car il nous est plus avantageux de vouloir se priver des grâces de Dieu pour se conformer à sa volonté, que de les posséder toutes par notre propre volonté. Sentence admirable, qui fait

(1) Multo siquidem utilius nobis est sponte humilitate carere velle omnibus Dei donis in verâ resignatione et abnegatione propriæ voluntatis, quàm illa habere ex propriâ voluntate. *Thaul.*

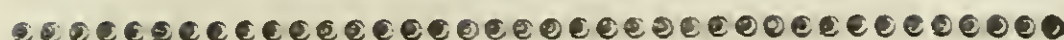
bien voir comment l'obéissance a le pouvoir d'affermir l'âme contre ces craintes si spécieuses dans la pensée surtout des commençants, de ne pas assez avancer dans la vertu, et comment elle apaise aussi beaucoup celles que la rigueur des jugements de Dieu produit, même dans les plus parfaits. C'est l'assurance que le prophète royal donne à tous les obéissants d'après sa propre expérience. *Si je suis si heureux*, dit-il, *ô mon Dieu ! que de ne rechercher en tout que votre divine volonté, je ne craindrai point vos rigueurs redoutables ; car, que pourriez-vous juger dans un homme qui n'a fait que votre sainte volonté?* (1) Blosius en donne une autre raison, qui est qu'il n'y a rien qui satisfasse tant pour nos péchés que l'obéissance (2) ; et de là il prend occasion d'exhorter toute sorte de personne à s'exercer beaucoup à l'heure de la mort dans des actes de résignation à la volonté de Dieu ; car, je ne crois pas, ajoute-t-il, qu'un homme qui sortirait de ce monde avec une parfaite conformité à tout ce que Dieu voudrait, ne s'envolât droit au ciel, vu que comme il ne se peut faire que Dieu soit sujet à aucune peine, il ne se peut faire aussi que le feu du purgatoire ou de l'enfer puisse avoir aucune prise sur celui qui lui est intimement uni par cette conformité de volonté. Il confirme cette pensée si sainte par la doctrine

(1) Tunc non confundar, cum perspexero in omnibus mandatis tuis. *Ps.* 118.

(2) Nullum exercitium in extremis utilius esse potest, quàm ut quis se ipsum ex integro divinæ voluntati resignet; fieri enim nequit, quin is qui in hujusmodi perfecta resignatione cum sanctâ ergo Deum fiduciâ ex hac luce exit, confestim ad regna cælestia evolet : nam sicut nihil omnino pœnæ, nil ignis purgatorii in Deum cadere potest, ita nec in hominem qui eo modo per voluntatis conformitatem unitus est. *Blos. consol. pusill. Blos. c.* 2.

même de Jésus-Christ, car apparaissant à une religieuse qui était tout effrayée de ce qui était arrivé à un religieux après sa mort, il ne lui donna point d'autre consolation que celle de son obéissance ; voici comment cela se passa. Il y avait un religieux d'une vie exemplaire qui apparut après sa mort à une fille qui était d'une vertu éprouvée et admirable ; elle le vit tout en feu souffrant une douleur violente ; un spectacle si étrange l'effraya si extraordinairement que , se tournant vers ce sévère juge, elle lui dit : *Mon Dieu, est-il possible que vous ayez condamné ce religieux à des tourments si douloureux , ce religieux dont l'oraison était si élevée, dont le zèle était si loué de tous , qui était si célèbre par sa prudence, si recommandable par son exactitude à son observance régulière, en un mot, qui semblait si consommé dans toutes les vertus ? Si vous vous en prenez à ces grandes âmes, si vous recherchez ces parfaits , et que votre justice y trouve des défauts à punir , et à punir si rigoureusement , que ferons nous , nous autres qui sommes si criminels ? que deviendrons-nous ? quelle contenance tiendrons-nous dans ce jour épouvantable ? quelle sentence terrible devons-nous attendre de votre justice si impitoyable ? Pour moi, j'en frémis et ne sais plus où s'en suis.* Alors ce juge rigoureux lui répond : *Ma fille , ne t'épouvante point, tu n'as rien à craindre, car bien loin d'en tirer pour toi la conclusion que tu fais , tu dois en conclure à ta faveur ; sais-tu bien ce qui a attiré mon indignation sur ce religieux qui paraissait si parfait, et qui à la vérité avait beaucoup de vertus , comme de pénitence, de zèle, du bien de prochain ? c'est qu'il avait une obéissance si critique et si présomp-*

tueuse qu'il n'approuvait rien de ce que son Supérieur faisait, c'est ce qui m'a irrité contre lui, et qui l'a jeté dans ces peines du purgatoire; mais toi, qui as une obéissance si souple, tu n'as point à craindre mes jugements, je n'ai rien à punir dans un obéissant, puisque je ne vois en lui que ma volonté. De là il est aisé de voir comment l'obéissance nous délivre des deux plus puissantes craintes qui puissent gêner un esprit, et ainsi les vertus d'un obéissant ne peuvent être que plus tranquilles et plus modérées que celles des autres; étant moins sujettes à la crainte, elles sont aussi plus agissantes, puisque toutes ses puissances étant unies dans sa volonté, et sa volonté à celle de Dieu, cette grande diversité de puissances et de parties qu'il y a dans l'homme, n'arrête point son opération et ne retarde point son activité. Enfin ses vertus sont très-fortes, puisque notre faiblesse venant de nos passions que l'obéissant a toutes assujetties à la raison, ses vertus n'en sont point affaiblies. Aussi avons-nous montré ailleurs qu'il n'y a rien de si puissant contre tous nos ennemis que l'obéissance, ni personne de si entreprenant pour faire des actions extraordinaires pour le service de Dieu qu'un obéissant.



CHAPITRE X.

Le dixième effet de l'obéissance est d'attirer sur l'obéissant une particulière providence de Dieu, comme sur Adam.

Bien qu'il soit vrai qu'il n'y ait point de créature sur laquelle Dieu n'étende sa providence, il y en a pourtant de si particulièrement chéries et favorisées de Dieu, que sa conduite s'attache plus fortement et plus amoureusement sur elles que sur les autres. On ne peut pas douter qu'il n'eût une providence plus particulière pour son fils que pour les autres justes, et que ses soins ne fussent plus grands pour Adam que pour ses enfants ; car si cette providence divine consiste à conduire quelqu'un à sa fin, il est bien clair que plus une créature sera destinée à une fin plus noble, plus Dieu veillera sur elle pour l'y acheminer. Or combien sublime était la fin de ces deux illustres chefs des hommes, puisque Jésus-Christ devait être le Sauveur des autres, et qu'en Adam était renfermé notre bonheur ou notre malheur ! De sorte que l'on ne saurait nier que la providence divine ne fût plus attachée à la conduite de Jésus-Christ et d'Adam que de tout le reste des hommes. Or c'est de cette providence spéciale que Dieu gratifie un obéissant ; car premièrement, il veille sur lui avec plus de soin, pour le délivrer de tous les périls où l'obéissance l'engage ; il ne faut que lire pour en être persuadé, les vies de Ste. Aldegonde, de S. Attale, et du bienheureux Jean Capistran,

et vous y trouverez ce que nous avons montré ailleurs de plusieurs autres obéissants, que Dieu a mieux aimé violenter toute la nature que d'affliger le corps de ces obéissants du moindre mal. Il n'a pas moins de soin du bien de son âme, car nous avons vu aussi les prodiges qu'il a faits pour le délivrer des piéges que le démon lui avait préparés quand il voulait satisfaire à l'obéissance. C'est ce qu'il fit à l'égard d'un religieux de S. François, à la messe, par le commandement de son Supérieur. Une femme, éprise de sa beauté, ayant attenté à sa pureté, fut honteusement confondue par l'adresse que Dieu inspira à ce chaste et obéissant religieux.

Secondement, Dieu a une providence particulière pour faire réussir les desseins d'un obéissant. Le vénérable père Balthazar Alvarez disait qu'il voyait une main secrète de Dieu, qui conduisait merveilleusement ses desseins par la voie de l'obéissance ; aussi avait-t-il coutume de dire à Notre-Seigneur : *Je ne puis être à vous, mon Dieu, par aucun autre chemin que par celui où je cesse d'être à moi, puisque vous vous êtes obligé par serment à faire prospérer celui qui vous obéirait fidèlement ; car il est dit de l'obéissant Abraham, qu'il n'eut point de pareil dans l'observance de la loi du Seigneur, mais aussi on ajoute que Dieu fit aussitôt le serment solennel de le faire croître en toute sorte de grandeurs parmi son peuple.*

Troisièmement, Dieu fait éclater une providence particulière sur l'obéissant dans l'accomplissement de ses offices. Notre vénérable père Jean de la Croix nous rend témoignage de cette faveur si singulière par l'expérience qu'il en avait faite. Lorsqu'un obéissant, dit-il, s'oublie de

son devoir, il le réveille, et lui remet en mémoire ce qu'il est obligé de faire, et je crois que ce fut la grâce qu'il fit espérer à notre sainte mère Thérèse, quand se plaignant de l'embarras de ses affaires, il lui répondit : *Aie soin de mes affaires, et je veillerai sur les tiennes.* C'est ce que nous avons vu s'accomplir, non-seulement en elle, mais dans sa fidèle compagne, la mère Anne de S. Barthélemy, qui imitait si parfaitement son obéissance. Un jour, s'étant retirée de l'infirmerie où elle était sans cesse occupée à servir une malade qui était en grand danger, elle s'en alla au chœur pendant le peu de repos qu'elle voulait prendre, pour s'entretenir avec son divin époux ; elle se recueillit tout d'un coup si profondément qu'elle oublia sa malade, mais Dieu qui veillait pour elle, lui cria d'une voix amoureuse : *Lève-toi !* cette amante lui répondit : *Seigneur, que désirez-vous de moi ?* Comme on ne lui en dit pas davantage, elle connut que sa présence devait être nécessaire à l'infirmerie, ce qui fut vrai ; car elle trouva sa malade dans un grand besoin de son secours. Ce n'est pas que je veuille dire qu'on doive se remettre du soin de ses offices sur la divine providence, se figurant qu'elle fera tous les jours des miracles pour suppléer à nos défauts, ce serait une pensée extravagante et pleine de présomption ; mais je veux faire voir que Dieu veille si soigneusement sur un obéissant, qu'il veut par fois faire des miracles afin qu'il ne manque pas à son devoir.

Quatrièmement, la providence divine veille particulièrement sur un obéissant lorsqu'il est dans la charge du Supérieur. Je n'en veux rapporter à présent qu'un seul exemple, mais qui est si puissant qu'il ne laisse plus aucun doute

de cette vérité. Un provincial dit à la vénérable mère Anne de S. Barthélemy, qu'on était résolu de lui donner le voile noir, et qu'elle prît garde à ne le pas refuser, parce que ce changement était convenable. Ce dessein choqua infiniment l'humilité de cette servante de Jésus-Christ; elle en fut si émue, qu'elle ne put jamais vaincre la résistance qu'elle sentait. Enfin elle résolut de n'y jamais condescendre si l'obéissance ne l'y forçait, craignant que ce ne fût un engagement que pour les supériorités. On fait plusieurs oraisons de part et d'autre pour connaître la volonté de Dieu sur ce dessein. Cet amoureux Seigneur, qui ne rejette point de semblables prières, dit par trois fois à la mère Anne de S. Barthelemy, qu'il voulait que cela fût, et qu'elle obéît à ses prélats, sans s'arrêter à toutes les raisons qu'elle pourrait avoir pour le contraire. Et puis, il finit par ces paroles : *Prends courage, il faut que cela soit.* Ces mots la changèrent tellement que, résolue d'obéir, elle fit appeler ses Supérieurs, et leur dit que bien qu'elle fût certaine que la proposition qu'on lui faisait fût au delà de ses forces, néanmoins elle se résignait à faire tout ce qu'ils voudraient. Ils lui donnèrent donc le voile noir, mais ce qui fut le plus sensible à cette humble religieuse, c'est qu'en même temps on la fit Supérieure de Pontoise. Ce fut alors que les inquiétudes de son cœur redoublèrent, ce fut alors qu'elle fit des résistances plus fortes, et que des larmes coulèrent de ses yeux avec abondance. Faisons parler cette pauvre affligée; elle expliquera mieux sa douleur que nul autre, puisqu'elle la connaît mieux, et que la douleur est toujours éloquente à s'exprimer. « Mon ennui, dit-elle, redoubla à ce commandement; je ne

savais à quoi me résoudre : considérant que j'étais venue pour souffrir, je me consolais en quelque façon ; mais aussitôt, tournant les yeux sur la pesanteur de cette charge et sur mon indignité, j'étais inconsolable. Dans cette détresse, je m'en allai à l'oraison, et Notre-Seigneur me consola de cette douce promesse : *Courage, je te tiens dans mon cœur, et je serai dans le tien.* Cette parole m'encouragea beaucoup, et détermina tout-à-fait ma volonté à accepter cette charge : je me disposais pour mon voyage, qui fut fort heureux. On nous reçut avec grand appareil, et avec tant de témoignage de joie qu'il y avait beaucoup à louer Dieu. Pour moi, j'avoue que j'étais comme une personne condamnée à mort, et si mortifiée qu'il me semblait que l'office de Supérieure m'était une marque d'infâmie, et je n'avais jamais eu d'occasion qui m'humiliât tant dans le corps et dans l'âme. Je n'étais qu'un petit ver de terre, et c'est la vérité que je le suis, mais je ne l'avais jamais reconnu si clairement comme en ce jour, et comme je le reconnais en de semblables occasions. Dans cet anéantissement de moi-même, je m'en allai devant le très-saint Sacrement, pour me consoler avec Jésus-Christ, et pour lui demander la force de satisfaire à mes obligations, et qu'il ne me délaissât point dans cette affliction. Jésus-Christ me répondit : *Je suis ici, je te garde comme la prunelle de mes yeux.* » Peut-on témoigner un soin plus vigilant que celui-là ? Est-il rien de plus cher, et que nous conservions avec plus d'empressement et de vigilance que la prunelle de nos yeux ? Néanmoins c'est celui que Dieu emploie pour un obéissant qui est en charge. De là l'on peut juger combien les obéissants

sont propres à commander, recevant de Dieu une protection si amoureuse et si surveillante. Le chapitre suivant montrera que l'obéissant a encore plusieurs belles prérogatives qui le rendent plus capable des charges que tout autre.

CHAPITRE XI.

Le onzième effet de l'obéissance est de réparer l'autorité de notre premier père.

Je ne dirai point en ce chapitre comment l'obéissant recouvre l'autorité de notre premier père sur les bêtes et sur toutes les autres créatures insensibles ; nous l'avons fait voir suffisamment au livre troisième, quand nous traitions du pouvoir de l'obéissance ; il suffit de rapporter à présent pour une plus grande conviction, cette belle parole du vénérable Bède, qu'il n'y a point d'autre cause de la révolte des animaux contre l'homme que sa rébellion contre le commandement divin (1) ; car dès lors qu'il se rendit désobéissant à Dieu, qui était son souverain, il arriva par un juste châtiment que toutes les créatures se soulevèrent contre lui, et ainsi ce fut la seule cause de cette révolte générale des créatures (2), si bien que nous voyons

(1) Nec quæsitu dignum est, quare non etiam nunc cunctis bestiis homo dominetur? postquam enim ipse suo Conditori subjectus esse noluit, perdidit dominium eorum quæ suo Conditor juri subjecerat. Denique in Testimonium primæ creationis legimus viris sanctis atque humiliter Deo servientibus, et aves obsequium præstitisse, et rictus bestiarum cessisse, et venenum serpentium nocere non potuisse. *Beda in Examcron.*

(2) Inobedientia ad hominem eorum quæ et debent esse

tous les jours que les âmes parfaitement soumises à la volonté de Dieu, ont un pouvoir si impérieux sur toute sorte de bêtes, qu'aucune n'oserait résister à leur commandement, quelque contraire qu'il soit à leur instinct et à leur nature. Il nous reste à faire voir comment il répare l'autorité qu'avait Adam sur les hommes. Car il faut savoir que l'état d'innocence étant un âge si heureux, il ne pouvait avoir cette servitude qui nous oblige à rapporter nos actions au profit d'autrui, vu qu'il n'y a rien de si affligeant pour notre nature que de travailler pour le bien des autres ; mais il avait en cet état cette sujétion qui nous fait dépendre d'autrui pour notre bien, comme un disciple relève de son maître pour en tirer des connaissances ; et cette sujétion n'est ni honteuse ni préjudiciciable, mais plutôt très-avantageuse et très-honorable, puisqu'elle se trouve même dans les anges bienheureux, dont les inférieurs sont illuminés par les Supérieurs. Et S. Thomas ajoute qu'il était même nécessaire qu'il y eût cette sorte de juridiction dans l'état d'innocence, parce qu'il fallait que l'un dirigeât l'autre par là même qu'il y avait une société, et que dans toute bonne police, il est nécessaire, pour éviter la confusion, que plusieurs dépendent d'un seul ; car la multitude ayant diverses intentions, il est besoin qu'elles se réduisent à l'unité par celle de quelque Supérieur. Secondement, c'est que dans l'état d'innocence tous n'eussent pas été également justes et savants : il y en eût eu de plus parfaits selon le partage différent que Dieu avait fait de ses talents, bien que tous eussent été sans défauts.

subjecta, subsecuta est in pœnam ejus, eo quod ipse fuit inobediens Deo. *D. Th.* 1. *p. q.* 96. *ar.* 1. *in corp.*

Or, selon la morale de S. Pierre, celui qui est le mieux partagé, est obligé d'en faire part aux autres (1), ainsi on ne peut contester que notre premier père, étant plus accompli que tous ses descendants, n'eût sur eux une particulière autorité.

Or c'est cette autorité si glorieuse que recouvre l'obéissant, nous l'allons prouver par la correspondance de ses qualités à toutes celles qui sont nécessaires pour faire un Supérieur accompli. Premièrement, un prélat doit être dans la pensée de tous très-vertueux, parce qu'il doit être la règle sur laquelle tous ses inférieurs doivent composer leur vie. Ce fut l'avis qu'un ancien donna à un religieux qui lui demandait avec beaucoup d'instances quelque instruction pour s'acquitter dignement d'une charge à laquelle ses frères l'avaient engagé : *Fais*, lui dit-il, *ce que tu commandes*, *parce que le propre d'un Supérieur n'est pas de commander, mais d'agir*. (2) Or nous avons vu ailleurs comment l'obéissance entraîne et renferme toutes les vertus : Il n'y a point, disait un grand contemplatif (3), de chemin de Samarie au Jourdain, qui soit semé de tant de joyaux, de vases et d'habits précieux, que le chemin de l'obéissance l'est d'excellentes vertus.

Secondement. Un Supérieur doit être fort zélé pour l'observance régulière, car il en est le gardien et le dépositaire, et il en rendra un compte rigoureux. La première pensée que doit avoir un magistrat, selon l'Orateur romain,

(1) Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrun illam administrantes. 1. *Petr.* 4.

(2) Fac tu quod præcipis, ut non tantùm illis præcipias, sed formulam præbeas. *In vitis PP. Sent.* 106.

(3) *Baltas. Alv. in vitâ ejus. c.* 5. *par.* 3.

c'est de se persuader qu'il représente la personne de toute la ville, que c'est à lui de défendre les lois, de les conserver dans leur pureté, de les maintenir dans leur vigueur (1); et pour cet effet, il doit toujours penser qu'elles lui ont été données en dépôt, et qu'on les lui redemandera avec toute l'exactitude imaginable. Or se peut-il trouver une personne religieuse plus zélée pour la régularité que l'obéissant, car ce zèle ne pouvant naître que de l'affection et de l'estime de ses lois, l'obéissant est celui qui en fait une plus haute estime, parce qu'il les regarde dans la volonté de Dieu, dans laquelle tout est grand et aimable?

Troisièmement. Un Supérieur doit être extrêmement vigilant pour l'avancement de ses inférieurs. S. Isidore de Peluse établit cette première règle pour commander, s'il ne veut être flétri de cet infâme nom de loup ravissant, plutôt que de se glorifier de celui de pasteur. (2) On ne peut voir une vigilance pareille à celle d'un obéissant pour le salut des autres, parce que l'obéissance ayant cela de propre de nous faire renoncer à tous nos intérêts, elle nous rend très-capables de travailler pour le bien des autres, car ce qui nous en détourne pour l'ordinaire, c'est qu'en tout nous nous recherchons trop nous-mêmes; mais quand une fois on s'est dépouillé de soi-même et de ses intérêts, on est dans une très-belle disposition pour contribuer à l'avancement de son prochain. S'est-il vu un

(1) Est proprium munus magistratus intelligere se gerere personam civitatis, debereque ejus dignitatem et decus sustinere, servare leges, jura describere, et ea fidei suæ commissa meminisse. *Cicer. l.* 1. *Offic.*

(2) Imperii regula hæc est, quæ ad subditorum utilitates omnia molitur. *Isid. Pelus. Ep.* 74.

homme plus zélé et plus utile à son peuple, et l'on peut ajouter à toute l'Église, que l'admirable pontife S. Martin? Mais aussi, a-t-on vu un plus grand désintéressement que celui de cet incomparable évêque, puisqu'il renonca même pour un temps à la possession de la gloire qu'il avait déjà entre les mains, afin de lui donner son assistance? D'où venait ce grand désintéressement, si ce n'est de cette parfaite résignation qu'il avait à la volonté de Dieu, qui lui faisait sans cesse pousser ces belles paroles vers le ciel : *Seigneur, je ne veux point de gloire, ni ne refuse point de travail, je ne désire rien si ce n'est que votre volonté se fasse en tout.*

Quatrièmement. Un Supérieur doit être égal à tous; il y en a qui auront beaucoup d'empressement et de zèle pour l'avantage de leurs inférieurs, mais ce sera pour quelques-uns qui seront de leur humeur, ou de leur intrigue, ou de leurs proches; pour les autres, ils ne s'en mettent guère en peine, comme s'ils n'étaient pas pasteurs de ceux-ci aussi-bien que des autres, et comme si au jour du jugement on ne leur demandera pas un compte général de tous ceux qui auront été leurs inférieurs. L'obéissant ne tombe point dans ces malheurs quand il est en charge, parce que cette inégalité monstrueuse dans une religion ne prend sa source que dans l'ambition qu'on a pour les charges, qui fait qu'on veut faire des amis, quoi qu'il en soit; ou bien dans l'attache qu'on a pour quelque chose qu'on ne peut acquérir que par ces faveurs particulières qu'on fait aux uns plutôt qu'aux autres. L'obéissant ne trempe jamais dans ces funestes sources, parce que toute son ambition et toutes ses inclinations sont d'obéir, si bien

qu'il ne manque jamais à cette égalité qu'il doit à tous ses sujets.

Cinquièmement. Le caractère d'un Supérieur, c'est la prudence; de là vient que saint Isidore appelle un Supérieur l'œil du corps de l'Église (1); car, comme c'est le propre de l'œil de diriger et de conduire le reste du corps, aussi le devoir d'un Supérieur consiste à diriger toute sa communauté, ce qui est la principale fonction de la prudence. Nous avons montré ailleurs comment elle se trouve noblement dans l'obéissant, en faisant voir combien l'obéissance est prudente; nous ajoutons à présent que le défaut le plus délicat des Supérieurs contre la prudence, est qu'ils veulent ajuster la conduite de Dieu à la leur, et non pas la leur à celle de Dieu : par exemple, s'ils ont une inclination particulière pour quelque vertu, ils voudraient que les autres eussent toute leur inclination pour cette même vertu, et non pas pour un autre; si Dieu les conduit par un chemin, ils voudraient que tous les autres marchassent par le même chemin, autrement ils condamnent leur esprit comme un illusion du démon, ou pour le moins ils le blâment d'être trop lent pour arriver à la perfection, comme si Dieu n'avait qu'un chemin pour acheminer les âmes à la vertu et pour les attirer à lui. L'obéissant n'est pas sujet à ce défaut, car s'il naît, comme il est visible, d'une secrète attache qu'on a pour un chemin plutôt que pour un autre pour arriver à la perfection, ce qui arrive même aux plus grands spirituels, l'obéissant est exempt de ce déréglement, parce que sa première vue est de regarder la conduite de

(1) Magister corporis Ecclesiæ oculus est. *Isid. Pel. l.* 2. *Ep.* 12.

Dieu et de régler la sienne sur celle-là, sachant très-bien que Dieu a divers chemins pour nous conduire à lui, et que c'est à nous de le suivre, et non pas à lui de s'ajuster à nous.

Sixièmement. Un Supérieur doit être aigre et doux, employant la clémence et la sévérité selon les besoins de ses inférieurs : c'est un tempérament qui est très-rare, car les uns ont une douceur excessive qui dégénère en mollesse, et les autres ont une rigueur qui rend leurs commandements insupportables. S. Bernard donne un excellent remède pour ne pas tomber dans l'une ou dans l'autre extrémité (1) : Quand vous penserez, dit-il, d'employer la rigueur pour maintenir votre autorité, représentez-vous aussitôt que vous êtes éminemment élevés au-dessus des autres pour les punir, mais que vous êtes néanmoins leurs mères, et cette pensée adoucira la la rigueur de votre sévérité, et la rendra non-seulement supportable, mais même agréable. Pour en user de la sorte, il faut être beaucoup au-dessus de ses passions; car dès que quelque passion domine dans un cœur, elle fait toujours pencher de son côté : si l'on a le naturel colère, on ne parle que de pénitences ; si l'on est pusillanime, on prend le parti de la douceur ; aux yeux d'un violent, tout est digne de châtiment ; aux yeux d'un esprit mou, tout est pardonnable : l'un et l'autre se trompent lourdement ; le premier, en appliquant le feu où il faudrait de l'onguent pour adoucir la plaie, et le second, en mettant du baume où il serait besoin de vinaigre et de feu. Or un obéissant, quand il devient Supé-

(1) Discite subditorum matres vos esse debere non dominos, studere magis amari quàm metui, et si interdum severitate opus est, paterna sit non tyrannica. *Bern. S. 25. in Cant.*

rieur, évite facilement ces deux écueils, parce que s'il corrige ce n'est qu'autant que la volonté de Dieu l'ordonne, et s'il pardonne ou qu'il complaise à son inférieur, ce n'est qu'autant que cette même volonté divine le désire de lui : en tout il ne regarde que le bon plaisir de cette volonté adorable.

Septièmement. Un Supérieur a besoin d'une grande patience pour supporter la mauvaise humeur de ses inférieurs. C'est ce que S. Chrysologue admire dans S. Paul (1), en disant qu'il avait souffert autant de tortures qu'il avait supporté de mauvaises humeurs de tant de différentes nations qu'il avait parcourues ; et c'est ce que l'on voit tous les jours dans un Supérieur qui a été obéissant, parce qu'il n'y a rien qui soit plus susceptible de l'humeur des autres, et qui nous transforme plus dans leurs inclinations que l'obéissance. En effet, qu'est-ce qui nous les rend si dures et si insupportables, si ce n'est que nous ne voulons pas plier les nôtres sous celles des autres ? Or il n'est personne de plus souple qu'un obéissant, de sorte qu'il n'aura pas de peine à s'accommoder à l'humeur d'autrui. C'est pourquoi S. Jérôme remarque que Dieu commanda fort rigoureusement aux prélats de l'ancienne loi d'attacher leur ornement sacerdotal, qui était l'éphod, avec deux pierres précieuses où seraient gravés les noms des enfants d'Israël, six dans chaque pierre, pour signifier au prélat qu'il devait porter sur lui le fardeau de tous ses sujets ; mais notez avec ce grave Père, que ces pierres avec ces noms gravés devaient être attachées à l'éphod, qui, selon l'explica-

(1) Paulus est eximius magister, quot sunt hominis mores, tot ferebat et excipiebat passiones. *S. P. Chrys. S.* 101.

tion qu'on en donne, signifie obéissance, pour nous apprendre que l'obéissant seul a les épaules assez fortes, et une patience assez invincible pour supporter les humeurs des inférieurs.

Huitièmement. Un Supérieur doit être humble; car il n'est rien de si rebutant qu'un prélat orgueilleux et arrogant. De là vient que le Sage, formant un prélat, l'avertit surtout de ne point s'enfler de sa dignité, de n'en pas tirer vanité, et de tâcher dans son élévation, d'agir comme un membre du troupeau, descendant de ce rang élevé jusqu'aux plus bas, pour se conformer aux autres, et souvent pour céder aux autres. Or on ne saurait trouver personne de plus disposé pour les abaissements que l'obéissant, parce que n'étant monté aux charges que par violence, il n'aura pas peine d'en descendre, et ne commandant qu'à regret, il ne lui est pas difficile de céder aux autres. L'obéissance, dit le pieux Thaulère, rend celui qui la possède prompt et flexible à tout ce qu'on veut de lui. (1)

Neuvièmement. Un Supérieur doit être si charitable à pourvoir aux nécessités du corps ou de l'esprit de ses sujets, qu'il les doit prévenir dans leurs besoins, surtout ceux qui sont plus réservés à les demander. Pour cet effet, il doit témoigner à tous un cœur ouvert, et une inclination si forte à les soulager et à les assister en toutes choses, qu'il soit prêt à se priver de toutes sortes de commodités, jusqu'à donner la vie même pour leur satisfaction. Je ne m'arrêterai pas à prouver plus au long cette vérité, parce que je ne fais ici que toucher en passant les qualités qui sont nécessaires à un prélat, me réser-

(1) Hæc hominem promptum, flexibilemque reddit. *Thaul. in suis Instit. c.* 13.

vant de les traiter à un autre endroit dans toute leur étendue selon qu'elles le méritent. Il suffit à présent, pour persuader celle dont il est question, qui est cette charité cordiale à soulager ses inférieurs, de vous représenter ce que Jésus-Christ exigea de S. Pierre, quand il le voulut établir le pasteur de son Église. Ce ne fut autre chose que l'amour, et un amour redoublé jusques à trois fois, pour signifier combien cette qualité est nécessaire à un prélat pour remplir dignement la charge de Supérieur, et combien il faut s'en assurer avant d'y élever quelqu'un. Or on ne peut douter qu'elle ne se rencontre parfaitement dans un obéissant, puisque Jésus-Christ nous donne l'obéissance pour une marque infaillible et pour une suite nécessaire de l'amour : *Si vous m'aimez*, dit-il, *gardez mes commandements*.

J'omets de particulariser plusieurs autres qualités que l'on demande d'un prélat, pour s'acquitter dignement de cette importante charge, comme d'être confiant, paisible, magnanime, et plusieurs autres dont l'application serait facile à faire à un obéissant, ayant montré déjà en plusieurs endroits qu'il possède toutes ces qualités. Ce que nous venons de dire suffit pour convaincre toute sortes de personne tant soit peu équitables, qu'il n'y a point de Supérieurs plus accomplis que ceux qui ont été plus parfaits obéissants. C'est pourquoi Dieu disait à David que si ses enfants étaient fidèles à garder ses commandements, il leur conserverait, par une succession perpétuelle et inviolable, l'autorité royale (1); comme s'il lui eût voulu dire qu'il

(1) Si custodierint filii tui testamentum meum, et testi-

n'y avait que l'obéissance qui les pût maintenir dans cette dignité, vu qu'elle seule avait toutes les qualités nécessaires pour la remplir. C'est pour la même raison que le Seigneur, voulant élever quelqu'un à quelque charge, considère toujours plus particulièrement son obéissance. Nous lisons dans le Testament des Patriarches qui se trouve dans le tome 5 de la bibliothèque des Pères, que Juda attribue à son obéissance l'autorité qu'il avait reçue de Dieu sur son peuple. Quand je considère, dit-il, ce qu'il y a pu avoir en moi qui ait porté la majesté divine à m'élever à la royauté, je n'y trouve rien qui lui ait pu donner cette pensée que l'obéissance simple et exacte que j'ai rendue à mon père Jacob (1); car si je regarde les autres qualités, je les vois assez communes avec celles de mes frères, mais je puis me glorifier que je les ai tous surpassés en obéissance, et c'est ce qui a pu exciter Dieu à m'avantager du sceptre sur tous les autres. Oui, Juda, votre pensée est juste et très-bien fondée, car c'est la principale qualité que Dieu recherche dans ceux qu'il veut élever aux charges, comme étant la seule qui puisse remplir dignement les prélatures. Comment est-ce, dit sagement Cassiodore, que celui-là peut régir les autres, qui ne sait pas se modérer lui-même (2)? Et je soutiens qu'il n'y a personne plus propre pour le gouvernement, que celui qui dans la soumission, a su se régler lui-même. Il en donne

monia mea hæc quæ docebo eos, et filii eorum, usque in sæculum sedebunt super sedem tuam. *Ps.* 131.

(1) Regnum Judæ mihi dedit Dominus in obedientia patris mei, nunquam contestans verbum patris mei. *Jacob semper obediens ei. Tom.* 5 *Biblioth. PP.*

(2) Is alios potest urgere, qui se studuit sub decore tractare? *Cassiod. l.* 3. *ep.* 13.

plusieurs raisons, qui sont trop importantes pour être omises. La première est qu'il n'y a rien de plus aimable dans un Supérieur que la modération (1); or il est impossible qu'un prélat qui est attaché à sa volonté soit modéré, tant parce que la volonté est toujours précipitée, que parce que celui qui est attaché à faire sa volonté n'écoute point d'avis, et n'est pas capable de conseil. Or quel emportement ne doit-on pas attendre d'un homme qui a tant d'estime pour lui-même qu'il ne veut écouter et suivre que son caprice? L'obéissant, au contraire, est ami du conseil, se soumet au sentiment des autres, et ne veut rien moins que faire sa volonté, de sorte qu'il se tient dans une modération parfaite qui le rend très-propre à bien gouverner. La seconde raison est que le bon gouvernement demande qu'on ordonne selon les lois établies. (2) Or il n'est personne de plus soumis à la loi qu'un obéissant, parce qu'il la regarde comme l'organe de la volonté de Dieu. La troisième est qu'un Supérieur doit être soumis à ses prélats majeurs comme il veut que ses inférieurs le soient à son égard, pour les inviter, ou pour mieux dire, pour les forcer par son exemple seul à obéir. (3) Peut-on trouver plus de soumission pour ses prélats que dans un obéissant, puisque dans les plus hautes dignités il ne perd jamais l'inclination qu'il a d'obéir? Ajoutons une quatrième

(1) Nam si humilium privatorum placet æqualitas, quanto magis grata est in potestatis culmine custodita, quæ difficilem modum servat dum ad suum velle festinat! *Cassiod. l.* 6. *ep.* 15.

(2) Crudele nil efficit qui sequitur leges. *L.* 7. *ep.* 8. *id.*

(3) Memor priùs debes esse edicti qui inter alios mavis à te sequenda conventui, alioqui tota tibi decernendi autoritas tollitur, si à te illa regula minimè custoditur. *Id. l.* 9. *ep.* 14.

raison du cardinal Pierre Damien, qui est que les inférieurs n'ont rien tant en horreur dans leurs prélats qu'une ambitieuse recherche de leur dignité (1); ils ne peuvent lui obéir avec plaisir, ne pouvant jamais s'imaginer que Dieu puisse bénir une conduite qui ne vient pas de lui. Or l'obéissant ne monte aux charges qu'à regret, et par une pure violence qu'on fait à ses inclinations, si bien que tous ses inférieurs le regardent comme un prélat donné par Dieu, qu'il comble de ses grâces pour les gouverner dignement, ce qui fait que chacun a le plaisir de se soumettre à lui et de faire ce qu'il commande; et par conséquent il faut conclure qu'il n'y a personne plus capable de commander qu'un obéissant, et que c'est lui qui recouvre noblement l'autorité de notre premier père.

CHAPITRE XII.

Le douzième effet de l'obéissance est d'obtenir les faveurs les plus considérables de la gloire.

S'il est vrai, selon le langage de S. Jean, que notre bonheur consiste dans notre ressemblance avec Dieu, et que d'ailleurs il soit certain dans la théologie que la ressemblance se fonde dans l'unité, il est donc évident que la gloire des obéissants doit être bien relevée, puisqu'ils ont tant d'unité avec Dieu, qu'ils n'ont qu'une même

(1) Nullum inexorabiliùs persequitur multitudo, quàm illum qui sibi multitudinis arrogat principatum. *P. Dam. B.* 5.

volonté avec lui par la conformité parfaite de l'une et de l'autre. Quand nous n'aurions point d'autre preuve de cette prérogative des obéissants que ce qui se lit dans la vie des Pères, elle serait plus que suffisante pour donner quelque idée sublime de l'excellence de leur gloire. On y raconte qu'un vieillard désigna une heure à son disciple pour l'instruire, qu'il se rendit ponctuellement, et s'endormit; le disciple arriva après et eut la pensée de s'en retourner pour ne pas demeurer là inutilement; néanmoins, se souvenant qu'il n'avait pas ordre de se retirer, il resta encore, et cette même pensée lui étant revenue jusques à sept fois pendant le sommeil de ce vénérable vieillard, il la combattit toujours par la même raison. Cependant son maître s'éveilla, et ayant fait réciter avec lui matines à son disciple, il l'envoya dormir, ensuite il se prosterna devant Dieu pour faire sa prière, durant laquelle il fut ravi, et dans son ravissement il vit un lieu magnifique où il y avait un siége éclatant de beauté, et sur ce siége sept couronnes fort riches. Il demanda à celui qui lui faisait voir tant de raretés, pour qui on préparait de si honorables et de si précieuses récompenses; on lui répondit que c'était pour son disciple, qui par sa longue et sévère pénitence avait obtenu ce siége resplandissant et ce lieu de gloire si splendide, mais que dans cette nuit seule il avait obtenu ces sept couronnes. Étant revenu à lui, il appela son disciple, il l'interrogea sur ce qu'il avait fait la nuit passée; cet humble disciple répondit qu'il ne savait qu'il eût rien fait; le vieillard prit cette réponse pour une innocente dissimulation de son humilité, il le pressa encore plus de lui avouer ce qu'il en

était; cet obéissant lui répliqua : Mon père, je vous ai dit naïvement que je ne sais pas d'avoir rien fait, si ce n'est que vous étant endormi, j'ai été tenté jusques à sept fois de m'en retourner; faisant néanmoins réflexion que vous ne m'en aviez pas donné la permission, j'ai vaincu cette pensée et suis demeuré jusqu'à votre réveil. L'abbé se tut à cette réponse. Admirable pouvoir de l'obéissance, qui obtient des couronnes si facilement et en si peu de temps! qu'elle récompense n'obtiendra-t-elle pas à ceux qui se feront des violences extrêmes pour l'accomplir! (1)

S. Cyprien ne feint pas de compter ces sortes d'obéissants au nombre des martyrs. (2) En effet, qu'est un martyr sinon un témoin de la divinité? Et qui proteste plus noblement cette divinité qu'un obéissant, puisque par l'abnégation de sa volonté, qui est ce qu'il a de plus cher, il le reconnaît l'unique souverain de tout ce qui est en lui? S. Clément Alexandrin entre dans le même sentiment par une autre raison qui n'est pas moins plausible, qui est que l'obéissant, par le sacrifice qu'il fait de sa volonté, déclare hautement que ce n'est pas un Dieu de chair et de sang que nous servons, mais un esprit auquel on doit sacrifier l'esprit. (3) Les autres les mettent au rang de ces illustres juges qui

(1) *In vitis Patrum. L. de pat. et fort. n.* 9.

(2) Hoc est esse martyrem Christi, servare vocis suæ inviolatam circa omnia et solidam firmitatem. *S. Cypr. ep.* 25. *ad Moys.*

(3) Quicumque Servatoris mandata exsequuntur in unaquaque actione sunt martyres, id est testes facientes quidem quod vult, conseq uenter autem nominantes Dominum, et reipsa testantes ei cui credunt non esse carnem, cùm eam cruci affixerint cum vitiis et concupiscentiis. *S. Clem. Alex. l.* 4. *strom.*

doivent assister aux dernières assises avec le Juge redoutable des vivants et des morts pour porter sentence contre tous. Cette pensée a son fondement dans l'Évangile, car il est dit que S. Pierre ayant pris la liberté de demander à Jésus-Christ quel rang ils tiendraient dans le ciel, ce divin Maître lui répondit : Vous autres qui m'avez suivi, c'est-à-dire, comme l'interprète S. Thomas, qui m'avez obéi, vous serez assis sur des trônes comme des assesseurs de la justice divine pour juger le reste des hommes. S. Thomas apporte plusieurs raisons pour appuyer ce sentiment : la première est qu'un juge doit non-seulement avoir autorité, mais même des marques visibles de cette autorité. Or l'obéissant possède éminemment cette autorité, puisque, selon l'ange de l'École, Dieu ne la communique qu'à ceux qu'aucune affection du siècle ne peut empêcher d'administrer la justice, ou qui ont été ici-bas les plus abaissés : l'obéissant n'est-il pas dépouillé de toutes les affections de la terre, puisqu'il a renoncé à celle de lui-même, et n'est-il pas le plus humble, puisqu'il est soumis à toute sorte de personnes ? De plus il est revêtu de cette autorité visiblement, et il en a des marques apparentes, car, selon Rupert, les plaies sont les marques de l'autorité judiciaire de Jésus-Christ, et les plaies sont les caractères de l'obéissance. (1) Or l'obéissant est tout plein de ces marques, puisqu'on ne voit rien en lui qu'obéissance, et ainsi ce sera à lui qu'appartiendra de droit l'autorité de juger les hommes.

(1) O magnum miraculum, mirum spectaculum præsertim! in Domino dominatore omnium plagas habere in medio manuum suarum, quæritis quid sunt plagæ istæ, et ego dico vobis quia testimonio sunt obedientiæ, signa voluntatis et jussionis paternæ. *Rup. in Zach.*

La seconde raison est qu'un juge doit être extrêmement affectionné à la justice ; de là vient que le Philosophe dit qu'on a recours au juge comme à la justice animée, c'est-à-dire que la justice doit tellement posséder son cœur qu'il soit changé en elle. (1) Or, se peut-t-il trouver plus d'affection pour la justice que dans l'obéissant ? Car, si pour avoir cet amour il est besoin que l'esprit soit dans un parfait équilibre pour ne pencher d'un côté plus que d'un autre, l'obéissant, n'ayant plus d'affection particulière pour une chose plutôt que pour l'autre, est dans une assiette égale qui le rend capable de juger de tout.

La troisième raison est qu'un juge doit juger selon la loi, car bien qu'il soit permis à un législateur, dit S. Augustin (2), d'établir telles lois qu'il voudra, quoiqu'il les ait faites lui-même, il est obligé de les suivre et de s'y conformer dans ses jugements, parce que la loi est une déclaration du droit positif ou naturel. Or il n'est rien de plus attaché à la loi que l'obéissant, puisque toute son étude, toute son affection et toutes ses poursuites, consistent à mieux observer la loi du Seigneur, ou écrite ou signifiée par la bouche de ses supérieurs.

La quatrième raison est que tous les assesseurs d'un juge souverain doivent être conformes au sentiment du juge supérieur, pour ne pas troubler la justice par la division de leurs opinions; or l'obéissance ne soumet pas seulement notre volonté, mais encore notre jugement à celui d'un autre, si bien qu'elle fait qu'il n'y a qu'un

(1) Homines ad judicem confugiunt, sicut ad quamdam justitiam animatam. *Arist. l.* 5. *Eth. c.* 4.

(2) *S. Aug. de vera Relig.* c. 31.

même sentiment entre l'inférieur et le supérieur, et par conséquent elle le rend très-capable de cet emploi honorable de juger les hommes avec Jésus-Christ.

Après tant de nobles avantages de l'obéissance que nous avons rapportés en ce livre, se trouvera-t-il quelqu'un dans les cloîtres qui ne lui donne ses affections pour posséder tant de biens? Quelle plus heureuse condition que celle de notre premier père dans son âge d'innocence? C'était le comble de la paix et de la félicité : un si grand bonheur fait encore soupirer ses enfants, et néanmoins cet état si accompli et si heureux n'a aucune prérogative dont l'obéissance ne fasse part à ceux qui l'aime et la cultivent, comme nous l'avons fait voir en différents chapitres. C'est donc un aveuglement insupportable de désirer si passionnément de participer au bonheur d'Adam innocent, et de ne vouloir pas user du moyen qui entretenait ce bonheur si achevé, qui était son obéissance. C'est l'obéissance qui le rendit dépositaire de tant de grâces ; c'est elle qui les conservait : ce doit être aussi elle qui les doit attirer dans les cloîtres, qui doit les y maintenir, et qui enfin les doit couronner pendant une éternité bienheureuse.



LIVRE HUITIÈME.

Des signes qui marquent qu'on a acquis l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

Le premier signe est de n'estimer rien de petit dans la religion.

Il n'y a point de consolation plus sensible pour le voyageur que de trouver quelque indice qui lui marque qu'il approche du terme de son voyage. Le malade goûte un plaisir sans égal quand il voit quelque signe de la diminution de sa fièvre et du recouvrement de sa santé. Le chasseur trouve de l'agrément dans sa peine et du soulagement dans sa lassitude, quand il rencontre la piste de la proie qu'il cherche. Il ne se peut faire aussi que ceux qui travaillent à la conquête de l'obéissance n'aient une satisfaction très-douce, quand ils s'apercevront qu'après beaucoup de travail ils sont assez heureux pour la posséder. C'est pourquoi j'ai cru que je devais leur donner quelques signes qui leur fissent connaître qu'ils ont cette possession. Nous commencerons par le plus certain, qui est de n'estimer rien de petit dans la religion. Il est si important aux religieux en particulier, et aux corps des religions en général, que je l'ai voulu

traiter à fond ; et pour cet effet, je le diviserai en plusieurs paragraphes, dont le dernier conclura que le propre d'un obéissant est de n'estimer rien de petit.

§. 1.

Négliger les petites choses est contre toute sage conduite.

Il est vrai qu'il est de la sage conduite de descendre jusques au particulier des choses, et saint Thomas en a fait un principe de sa théologie, qui est reçue de tous les docteurs. (1) L'excellence, dit-il, de toute sorte de bon gouvernement consiste à connaître et à diriger jusques aux moindres particularités. N'est-il pas vrai que celui-là est réputé un excellent médecin, qui connaît jusques aux plus petites circonstances de la maladie ? Ce ne serait pas être parfait dans cet art que de ne la connaître qu'en général, les plus grossiers en peuvent venir-là ; mais il est de la perfection de cette science d'en remarquer les plus petits symptômes et de juger des circonstances les plus cachées : un habile peintre ne s'arrête pas seulement à faire ce qu'il y a de plus éclatant dans le tableau, mais il met aussi son application à reproduire les moindres accessoires et à représenter les traits qui semblent les plus minutieux. Si de l'art nous passons aux sciences, nous verrons que c'est le propre des savants de ne passer légèrement sur rien ; ils examinent sérieusement toutes les propositions qui se ren-

(1) Optimum in omni genere vel ratione et cognitione practicâ, qualis est ratio gubernationis in hoc consistit, quòd particularia cognoscantur in quibus est actus. *S. Th.* 1. *p. q.* 13. *a.* 6. *in corp.*

contrent, même celles qui semblent les plus indifférentes, ou les plus éloignées de la science dont ils font profession, parce qu'ils savent qu'il y a une si grande liaison entre les principes généraux et les particuliers, que l'un aide beaucoup à la connaissance de l'autre. Si nous considérons ce qui se passe dans la politique, nous y verrons que les plus sages et les plus experts dans la conduite des peuples règlent et ordonnent les plus petites choses qui touchent la république. Enfin, si nous montons jusqu'à Dieu, nous trouverons que cette Sagesse infinie s'est occupée dans la création à former les créatures les plus abjectes, et qui semblent les moins nécessaires, et que les soins de sa providence ne cessent d'être partagés entre les plus viles et les plus nobles créatures. C'est ce que le Prophète nous veut faire remarquer, quand il nous le représente occupé à pourvoir à la nourriture des petits corbeaux abandonnés de leurs pères ; il semble que ce soit un soin indigne d'une si grande majesté qu'est celle de Dieu, et néanmoins il ne le dédaigne pas ; au contraire, il s'y attache fortement pour relever l'honneur de sa majesté, vu qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur que d'étendre sa conduite jusques aux plus petites choses qui dépendent d'elle. N'est-ce pas par le même motif que l'Évangéliste nous a dit qu'il comptait tous les cheveux de notre tête? Car que signifie ce langage figuré dans la pensée de S. Jean Chrysostôme (1), si ce n'est qu'il a une parfaite connaissance de toutes ses créatures, et que sa providence s'étend jusques aux plus petites ?

(1) Hoc autem dicebat, non quia Deus aliquo humano more numerat, sed quia perfectam cognitionem rerum omnium et summam de omnibus Dei providentiam ostendere voluit. *S. Joan. Chrys. hom.* 35. *in Matth.*

Il est si vrai que le soin des plus petits ouvrages est un témoignage de grandeur et l'effet d'une conduite merveilleuse, que les saints Pères se sont servis de tous temps de cette preuve, comme la plus incontestable, pour donner aux païens quelque idée de la majesté de Dieu, et pour confondre les libertins qui jugeaient défavorablement de sa providence infinie. S. Augustin dit (1) qu'il trouve plus à admirer dans la création du plus petit animal que dans celle du plus grand, et qu'il est plus surpris de la structure d'une mouche que de celle d'un chameau ou d'un éléphant, ce qui lui donne sujet de se plaindre de ceux qui ne veulent que s'arrêter sur les grands ouvrages de Dieu. Ce n'est point, dit-il, vouloir prendre une haute idée de sa grandeur, car elle éclate plus dans les petits ouvrages que dans les grands. Pour moi, j'admire plus le vol d'une mouche que les grands pas d'un éléphant, et les opérations de la fourmi me font concevoir une plus grande idée de Dieu que celles du chameau; car je trouve que sa providence doit agir plus fortement dans ces petits animaux lorsqu'ils traînent leur petite charge, que dans les plus robustes lorsqu'ils portent les lourds fardeaux dont on les charge. Tertullien avait employé avant lui ce raisonnement contre la témérité de Marcion (2), qui se formait une basse idée de Dieu dans la production de tant de menues choses qu'il y a dans la nature. Au contraire, lui reproche-t-il, c'est par là même que tu en dois concevoir un très-noble sentiment, car si tu y réfléchis bien, tu le trouveras plus admirable dans ces ouvrages médiocres que dans les plus superbes, et comme

(1) *S. Aug. l. 3. de Gen. ad litt. c.* 14.
(2) *Tertul. l.* 1. *advers. Marc. c.* 14.

dans la réformation de la nature, il s'est plu à faire éclater sa sagesse dans la folie, et sa force dans la faiblesse, aussi dans sa formation il s'est étudié à manifester sa grandeur dans la médiocrité des choses, et quand il n'y aurait en toi que du bon sens, tu devrais au moins conclure que si la majesté de Dieu paraît dans ces petits ouvrages par quelque caractère qu'elle leur a imprimé de sa grandeur, à plus forte raison reluira-t-elle avec plus d'éclat dans les grands que tu estimes tant. Mais je veux bien que tu saches qu'un esprit qui juge de toutes ces choses sans préoccupation, trouve dans celles que nous réputons mal à propos les moindres, de plus nobles indices de la grandeur de Dieu. Quand S. Basile, S. Ambroise et Théodoret (1) veulent former dans nos cœurs quelque sentiment sublime de la providence de Dieu, ils nous arrêtent à la considération de la conduite des vers-à-soie, des fourmis et des abeilles, pour nous faire comprendre combien doit être sage et admirable cette providence divine dans tout ce grand univers, puisqu'elle prend un soin si particulier de ces animaux qui nous semblent si méprisables.

De ce fondement inébranlable, les saints Pères ont tiré les motifs de consolation les plus efficaces qu'ils donnent aux affligés pour adoucir leurs peines ; ils leur représentent avec beaucoup de force qu'il ne nous arrive pas le moindre bien ou le moindre mal sans un ordre particulier de la divine providence, qui s'étend jusques aux plus petites choses ; cela étant, ne doit-on pas recevoir l'affliction du même œil que la

(1) *S. Basil. hom. 9. in hexam. S. Amb. l. 5. hexam. c. 23. Theodor. S. 4. de Prov.*

consolation, puisque c'est le même qui fait en nous l'un et l'autre pour notre bien?

Que si de la conduite de Dieu nous réfléchissons sur celle qu'a tenue Jésus-Christ dans l'institution de son Église, nous trouverons que ses soins pour la former dans la perfection, sont descendus jusques aux dernières particularités. S'il envoie ses apôtres prêcher l'Évangile, il leur prescrit la règle qu'ils doivent observer dans dans leur voyage, si circonstanciée qu'il leur défend même de porter un bâton à la main. Je ne recherche pas à présent la raison de cette défense, je n'éclaircirai pas davantage celle qu'apportent S. Augustin et S. Thomas, que c'était pour les mettre dans un entier dépouillement de toutes les choses de ce monde. Il me suffit de vous dire avec Salvien, que la conduite de Jésus-Christ pour son Église doit être infiniment estimée des chrétiens, puisqu'elle descend à des choses qui semblent si peu considérables, comme de porter un bâton dans un voyage (1); car il n'appartient qu'à une providence souverainement sage d'appliquer ses soins jusques aux choses les plus légères. Après cela, ne sont-ils pas tombés dans le dernier égarement de la raison, ces religieux qui osent dire que c'est avoir l'esprit bas et faible que de s'amuser à tant de menues choses, et que c'est le caractère d'un esprit fort et noble de ne s'arrêter qu'aux grandes? Je leur demande ce qu'ils pensent de la sagesse de Dieu et de celui qu'il nous a envoyé ici-bas pour nous instruire; n'est-il pas vrai que c'est

(1) Quid ampliùs dici potest? pedum de Apostoli manu rapuit, et peragrantibus universum mundum ministris suis usum unius virgulæ non reliquit. *Salv. l. 2. ad Eccles. Cathol.*

la plus éclairée, la plus forte et la plus sublime qui puisse jamais être? et néanmoins elle étend ses soins jusques aux plus petites circonstances! Il faut donc conclure que ces religieux ne peuvent mieux déclarer qu'ils ont l'esprit limité qu'en se bornant à de grandes choses, que leur conduite ne peut être que déréglée s'il négligent les petites, et qu'ainsi ceux qui sont anciens dans la religion sont tout-à-fait déraisonnables, s'ils s'imaginent que leur ancienneté les dispense de l'observance des petites coutumes de la religion, ce qu'ils publient même souvent, alléguant que c'est le partage des jeunes et des novices; car il est certain qu'étant plus anciens, ils doivent avoir l'esprit plus éclairé et une conduite plus sage que les jeunes. Or, plus on a de clarté dans l'esprit et de maturité dans le jugement, plus on descend au particulier. C'est donc se contredire que de raisonner de la sorte : je suis ancien, et par conséquent je ne suis pas obligé à garder toutes les petites observances de l'ordre; car si tu es plus ancien, tu dois avoir plus de lumières pour te conduire que les autres, et de là s'ensuit nécessairement que tu dois être un observateur plus exact de toutes les plus petites cérémonies de l'Ordre, puisqu'une sagesse bien clairvoyante est celle qui connaît et embrasse jusques aux moindres particularités. Gerson donne une autre raison de cette obligation, que nous poursuivrons plus au long dans un autre paragraphæ.

§. 2.

Négliger les petites choses est le caractère d'une âme imparfaite.

Ainsi que le corps le mieux composé est celui qui ressent plus promptement et plus vivement la moindre altération qu'il y ait dans ses membres, comme l'œil le plus clairvoyant est celui qui est plus sensible aux choses qui l'offensent, et enfin comme le cœur souffre plus dans les attaques qu'on lui fait, parce qu'il est le principe du sentiment, ainsi c'est le propre d'une âme parfaite d'être plus sensible à la moindre faute qu'elle fait; et par conséquent ce ne peut être que la pensée d'un religieux imparfait de croire qu'il ne faut pas faire tant d'état des petites choses. D'où pensez vous, dit S. Isidore de Séville, que vient cette différence étrange que l'on voit ordinairement dans les cloîtres mêmes, où les uns font grand cas de certaines choses et les autres n'en tiennent compte; où les uns veillent sur eux pour ne pas tomber dans ces fautes, et les autres ne s'en mettent guère en peine; où les uns sont dans une sollicitude infatigable pour les éviter, et les autres ni ont aucun empressement; enfin où les uns pleurent et gémissent s'ils les ont commises, et les autres après les avoir faites se dispensent fort aisément de les regretter? C'est que, reprend ce Père, les uns sont parfaits et les autres imparfaits. (1) Le propre de la perfection est d'éviter les moindres offenses envers Dieu : c'est de ressentir vivement celles qui la touchent tant soit peu, et de pleurer

(1) Peccata quæ incipientibus levia sunt, perfectis viris gravia reputantur. *S. Isid. Hisp. l. 2. sent. c.* 18.

sans relâche celles qui l'ont souillée. Mais les imparfaits ne voient point leur mal, ne le sentent point, et c'est pour cela que bien loin de le déplorer, ils n'en font aucun état ; c'est pourquoi ce Père leur conseille de s'éveiller de ce malheureux sommeil dans lequel ils dorment, et de se défaire de cette fatale langueur qui les accable, et alors ils ressentiront que ce qu'ils estimaient petit est bien grand, et que ce qu'ils méprisaient mérite des regrets éternels. (1) Nous leur pourrons aussi donner le conseil de Jésus-Christ, d'ôter de leurs yeux cette poutre qui les aveugle, afin de voir ces petits germes de péché ; car toute la cause du peu de connaissance et de sentiment qu'ils en ont, est que leur âme est chargée de gros crimes qui ne leur permettent point de voir et de sentir ces petits défauts. Une âme pure, dit S. Bernard (2), découvre jusques aux moindres indices du péché et a autant en horreur les plus petits que les plus grands. Il ne faut pas objecter que c'est nous réduire à l'extravagante égalité des péchés qu'établissaient les stoïciens : Non, non, répond S. Jérôme (3), nous reconnaissons que les péchés dans leur nature sont différents, qu'il y en a de plus griefs les uns que les autres, mais les âmes parfaites n'y mettent nulle différence pour les éviter, elles sont aussi soigneuses à fuir les plus légers que les plus grands ; et j'ajoute avec S. Jean Chrysos-

(1) Si à torpore mentis evigilaverit, ea quæ levia existimabat confestim quasi horrenda atque atrocia pertimesceret. *Lib. c.* 10.

(2) Mens Deo dicata sic caveat minora vitia ut majora. *S. Bern. tract. de ord. vitæ.*

(3) Nos vero etsi multum inter peccata distare credimus, quia et legimus, tamen satis prodesse ad cautionem dicimus etiam minima pro maximis cavere. *S. Hier. ep.* 14. *ad Cel.*

tôme (1), que les parfaits ont plus de soin et d'attention à se garantir des petites que des lourdes fautes, car celles qui sont énormes frappent d'abord les sens, mettent toutes les puissances en alarme, et dans l'atteinte d'un si grand mal l'âme se réveille pour les repousser; mais quand la faute est petite elle se glisse dans notre cœur sans qu'on y prenne garde, elle s'y entretient sans qu'on le sente, elle se fortifie sans qu'on s'en aperçoive, et elle croît tellement, comme nous le dirons plus bas, qu'elle finit par enfanter des crimes. Et ainsi les saints ne mettent point d'autre différence dans leurs fautes, si ce n'est qu'ils ont plus d'ardeur et de vigilance à éviter les plus petites que les plus grandes, à cause des dangers qu'elles traînent après elles. Voyez quel était le soin et la délicatesse de la conscience de S. Dominique, pour repousser ou réparer les petites fautes qu'il avait faites. Dans l'extrémité d'une maladie, ayant assemblé ses religieux et les ayant exhortés à imiter sa pureté, qu'il avoua avec une sincérité chrétienne être semblable à celle d'un enfant dans le berceau, il eut un si grand regret de cette petite faute de vanité qu'il croyait avoir commise, qu'il employa le reste de sa vie à pleurer. (2) Voyez quelle était celle de Ste. Paule, puisque S. Jérôme (3) dit que le pécheur le plus débordé du monde qui aurait un sincère repentir de ses crimes énormes, ne verserait pas plus de

(1) Solet mihi nonnunquam non tanto studio magna videri peccata esse vitanda quanto parva et vilia : illa ut aversemur ipsa peccati natura efficit, hæc autem hâc ipsâ re quia parva sunt desides reddunt, unde citò ex parvis maxima fiunt negligentiâ nostrâ. *S. Joan. Chrys. hom. 87. in Matth.*

(2) *Ferd. Castell. p. 1. Hist. l. 1. c. 56.*

(3) *S. Hier. ep. 27. ad Eust.*

larmes pour les laver dans les eaux salutaires de pénitence, que faisait Paule pour les menues imperfections qu'elle commettait. Jetez encore les yeux sur celle de S. Géraud le Comte, duquel S. Odon rapporte (1) qu'il avait toujours ses péchés, qu'il appelle des infirmités humaines, devant les yeux pour les pleurer abondamment. Je défie, dit le cardinal Pierre Damien (2), qu'on me puisse représenter un pécheur plus contrit et plus humilié devant Dieu, après avoir commis des crimes horribles, que l'était l'impératrice Agnès, femme d'Henri II, empereur, pour des illusions nocturnes, et pour de légères fautes de sa jeunesse. Considérez enfin, pour ne pas aller à l'infini, quels ont été les regrets de saint Augustin, après sa conversion, sur le larcin de quelques poires, larcin dont il ne faisait aucun cas auparavant, et qu'il ne put se lasser de déplorer après. D'où vient, je vous prie, ce changement si admirable? c'est qu'auparavant Augustin était rempli de grands crimes, qui ne lui permettaient pas de voir n'y de sentir ces petites fautes; mais qu'après sa conversion, ayant purifié par ses larmes son cœur de toutes ces taches passées, il voit et ressent jusques au vif les plus légères de ses fautes, car il n'appartient qu'aux âmes parfaites d'être sensibles jusques au vif à la moindre chose qui déplaît à Dieu. Quand on fait un concert de musique, il n'y a que celui qui a l'ouïe délicate qui puisse en remarquer le moindre faux ton qui s'y fait; ceux qui ont l'oreille dure en laissent passer un grand nombre sans qu'ils s'en aperçoivent, et à moins que la

(1) *S. Odo. l. 2. vitæ S. Ger. c. 16.*
(2) *P. Dam. ep. 129. ad Agnetem. Imp.*
(3) *S. Aug. l. 2. Confess. c. 4.*

dissonance ne soit exorbitante, ils n'y connaissent rien. Les saints Pères comparent souvent la perfection à une mélodie harmonieuse, car comme la musique n'est autre chose que l'assemblage de divers tons dans un parfait accord, ainsi la perfection consiste dans un assemblage de plusieurs vertus dans la charité qui les lie ensemble. Or il n'appartient qu'à ceux qui ont le sentiment bien subtil et bien pur, c'est-à-dire qui ont une conscience nette, de remarquer la moindre dissonance dans ce concert de vertus par la plus petite des fautes qu'on puisse commettre. Les autres ne s'aperçoivent que de ces lourdes fautes qui ruinent entièrement le concert, qui sont les péchés mortels; mais les âmes pures découvrent le moindre faux ton qu'on y fait, c'est-à-dire qu'ayant l'œil bien épuré, elles voient les plus petits indices du péchés. Quand le soleil luit, il n'y a aucun atome dans l'air qui échappe à notre vue, ainsi c'est une marque incontestable que le soleil de justice darde ses rayons dans une âme quand elle observe les moindres taches qui peuvent la souiller, et elle les verra d'autant plus clairement qu'il les répandra plus abondamment sur elles. De là vient que S. Césaire d'Arles (1), écrivant aux religieux du monastère de Lerin, qui étaient si célèbres par leur sainteté, leur conseillait comme une marque certaine pour connaître l'état où ils en étaient de leur perfection, de voir quel sentiment ils avaient des petites inobservances. Si vous n'en faites pas grand cas, dit-il, c'est un signe certain que vous êtes encore dans les derniers de-

(1) Scelus est quod interdum nobis levia ac vilia facit peccata nostra ipsa consuetudo peccandi. *S. Cæsarius, homilia* 8. *ad Mon.*

grés, et que vous n'y avez pas fait de grands progrès; car, pour ne rien dissimuler, il faut que votre âme ait contracté quelque mauvaise habitude qui vous rende de la sorte insensibles. Mais si vous êtes vivement touchés de la moindre faute, prenez pour certain que vous êtes déjà fort avancés, et plus le sentiment que vous aurez de ces petites fautes sera vif, plus vous pourrez vous assurer que vous êtes montés aux plus hauts degrés de la perfection; car il n'y a que les âmes parfaites qui ressentent la petite plaie des légères imperfections. C'était le même avis qu'avait donné avant lui S. Jérôme (1) à une de ses filles dévotes qui le pressait beaucoup de lui donner quelque indice pour connaître quel progrès elle faisait dans la voie de l'esprit : Jugez-en, lui répondit-il, sur le sentiment que vous avez du péché; si vous avez horreur de ceux qui sont mortels, vous n'êtes pas encore désespérée, mais ce n'est pas à dire que vous soyez avancée dans la perfection, car celles qui ont fait quelque progrès ne frémissent pas seulement aux approches des crimes énormes, mais elles sont dans une sainte frayeur à la moindre faute qui se présente à elles : il n'y a point de diligence qu'elles ne fassent pour l'éviter, il n'y a point de larmes qu'elles ne versent pour la pleurer, si elles l'ont commise; et il ne se peut imaginer un empressement plus grand que le leur pour s'en défendre, parce que les âmes parfaites n'estiment rien de petit.

(1) *S. Hier. ep. 14. ad Celant.*

§. 3.

Négliger les petites choses, c'est renoncer à sa perfection.

Si la nature a ses degrés par lesquels ont doit passer pour parvenir à sa perfection, la grâce aussi, dans sa voie ordinaire, s'élève à la sienne par plusieurs démarches qui sont bien inégales : les fleurs n'ont pas tout d'un coup ce beau lustre qui les rend si agréables, il faut d'abord qu'elles germent, puis qu'elles produisent des feuilles, et qu'enfin le soleil se répande sur elles plusieurs fois, pour leur donner par ses rayons cette couleur vive qui les rend si éclatantes. L'homme n'a pas sa grandeur ni sa force en naissant ; il faut qu'il croisse et qu'il se fortifie peu à peu, et pour en venir à la stature et à la vigueur qu'il a dans son âge viril, il est besoin qu'il ait commencé par des nourritures moins fortes que celles qu'il prend dans un âge plus avancé. Il n'est pas moins nécessaire de garder cet ordre dans la perfection ; car, selon la pensée des Pères, se vérifie en elle, aussi bien que dans l'accroissement des corps, cet axiome si approuvé de toute l'antiquité, que personne ne devient grand tout à coup. Et j'ajoute qu'il doit être encore plus vrai dans l'acquisition des vertus que dans la nature, à moins que Dieu ne veuille faire un miracle par sa grâce, comme il le fit pour saint Paul, pour la Magdelène, pour le bon larron et plusieurs autres, qu'il éleva en un instant au sommet de la perfection chrétienne ; car la conquête de la vertu est plus difficile que celle de tous les biens de la nature, parce que la vertu est un bien infiniment plus élevé que tout

ce qu'il y a plus précieux en l'univers. Si donc la nature n'entreprend pas d'acquérir dans un jour sa perfection, mais quelle y tende peu à peu, il est bien plus raisonnable que celui qui voudra parvenir à la perfection de la grâce commence par de faibles tentatives, avant de former des desseins héroïques et d'entreprendre des actions sublimes ; par conséquent il est obligé de s'exercer d'abord dans les petites choses avant de s'appliquer aux grandes. Si donc il vient à les négliger, n'est-ce pas vouloir renoncer à sa perfection, puisque n'y pouvant pas arriver tout à coup, il faut qu'il marche longtemps par les petits sentiers de la vertu avant qu'il parvienne à son terme? N'est-il pas vrai, dit S. Ambroise (1), se servant d'une comparaison familière pour t'insinuer cette vérité, que pour instruire un enfant tu commences par lui faire connaître les lettres, qu'après tu l'apprends à épeler, ensuite à lier les mots, et qu'enfin tu parviens ainsi à le faire lire? Si tu faisais autrement, ce serait accabler son esprit plutôt que l'instruire. Quand on veut dresser un homme aux armes, disent les autres Pères, on ne l'exerce pas au commencement dans les coups de maître, on lui fera faire plutôt des coups d'essai, et quand il aura acquis quelque habileté en ceux-ci, on l'instruira des autres qui demandent plus de dextérité et de courage. Croyez-vous qu'on doive avoir moins de conduite pour acquérir la perfection que pour s'avancer dans les arts et dans les sciences? Il en faut d'autant plus que la vertu est un bien plus excellent et plus difficile que ne sont toutes les autres disciplines ; et par consé-

(1) *S. Amb. l. 1. de Abrah. c. 4. l. 2. de voc. Gent. c. 3.*

quent ce serait être téméraire que d'entreprendre dès les premiers jours d'y faire les exploits les plus héroïques ; il faut s'exercer d'abord dans les moindres pour se rendre habile à pratiquer les plus illustres ; il faut être fidèle observateur des petites choses avant d'en venir aux grandes. Ce n'est pas, remarque le cardinal Pierre Damien, que les commençants ne doivent par fois tenter les grands coups de la vertu, pour se rendre plus faciles les petits par l'effort qu'ils feront dans les grands, et prendre peu à peu de la hardiesse dans ce chemin si sublime par les victoires qu'il remporteront dans ces grandes occasions ; mais ils n'en doivent pas faire leur procédé ordinaire, il faut qu'ils viennent aux exercices des petites choses pour se fortifier peu à peu dans les grandes.

On demanda une fois à un ancien solitaire comment il pouvait souffrir si patiemment les outrages que lui faisaient quelques enfants libertins lorsqu'il passait par les rues ; il répondit divinement bien, que c'était pour se préparer à souffrir ceux des hommes, qui sont plus ignominieux et plus offensants : Si je me formalise, disait-il, de ces railleries d'enfants, comment aurai-je le courage de supporter les affronts de ceux qui passent pour les plus judicieux ? (1) Il faut m'accoutumer par cette petite guerre, à soutenir des combats plus violents. On ne parvient pas tout à coup à remporter des victoires illustres, il faut vaincre longtemps dans les petites occasions avant qu'on acquière des couronnes éclatantes. Avez-vous jamais pensé pourquoi Loth,

(1) Si parum hoc non porto, quomodo si major mihi tentatio advenerit, portabo? et ideo illis nil dico, ut fiat mihi consuetudo portandi. *L.* 5. *vit. pat.* §. 91.

ayant reçu commandement de l'ange de s'enfuir sur la montagne pour éviter l'embrasement de Sodome, s'arrêta dans une petite ville nommée Ségor qui était sur son chemin, avant de monter au haut de cette colline? Croyez-vous que ce fût sans mystère qu'il s'arrêta dans cette ville? Saint Cyrille ne l'a pas cru de la sorte, et voici celui qu'il y a trouvé, et quelle est sa réflexion sur ce sujet, que je vous prie d'écouter attentivement (1) : C'est, dit-il, pour nous apprendre cette importante vérité, *que lorsque nous avons fui Sodome, qui est le monde, pour aller à la montagne de la perfection, il ne faut pas prétendre d'y aller tout à coup; il faut s'arrêter quelque temps dans la plaine avant de monter si haut, c'est-à-dire, pour trancher court, il faut s'exercer longtemps dans les petites occasions avant de tenter les plus difficiles.* Et par conséquent, n'est-ce pas renoncer à sa perfection que de négliger les petites choses, puisque c'est quitter le chemin qui doit nous y conduire, et mettre bas les armes qui nous la doivent obtenir?

C'est ce que nous apprenons du Prophète par ce beau langage qu'il tient dans ses psaumes, *que les justes vont de vertu en vertu*; car si vous demandez à S. Grégoire quelle était la pensée du Prophète dans ces paroles, il vous répondra qu'autant qu'il en peut juger (2), il voulait nous expliquer la façon ordinaire dont les justes montent à la perfection, qui est de commencer par ce qu'elle a de plus faible pour arriver à ce qu'elle a de plus fort, de faire ce qu'elle a de plus petit pour pratiquer ce qu'elle a de plus grand, de

(1) *S. Cyr. l. 2. de ador. in spiritu.*
(2) *S. Greg. hom. 25. in Ezech.*

s'exercer longtemps dans les demeures les plus basses pour monter à ce qu'elle a de plus sublime ; en un mot, de ne point négliger l'observance des lois les plus faciles, pour ne point manquer à celles qui demandent plus de courage pour les observer.

Ce savant pape donne la même explication à ces paroles du prophète Job : *Je louerai Dieu dans tous mes degrés.* (1) Quels étaient ces divins degrés par où cet homme si généreux avait passé, si ce n'est, répond S. Grégoire, les divers états de la vertu ? Car elle n'a pas tout à coup dans nous sa force et son âge viril, il faut qu'elle commence par l'enfance, qu'elle croisse peu à peu, qu'elle se fortifie insensiblement avant qu'elle vienne au point de sa grandeur; pour cet effet il faut travailler premièrement dans les petites occasions et s'élever ensuite aux grandes actions. Remarquez, suivant S. Bernard, dans sa pensée, que la Magdelène ne prit pas d'abord la hardiesse de baiser la divine bouche de celui qui l'avait si amoureusement attirée à lui, elle commença par lui embrasser et lui baiser les pieds, ensuite elle monta jusques aux mains, et enfin prit la liberté de porter ses baisers sur sa divine bouche, ce qui est la faveur des épouses, c'est-à-dire des âmes élevées dans la plus sublime perfection. C'est pour nous apprendre par cette conduite si sainte, que c'est une présomption épouvantable, à moins que le Saint-Esprit ne nous pousse extraordinairement, de vouloir, dans ces commencements, attaquer les grandes occasions et faire des entreprises héroïques pour le service de Dieu, sans s'être exercé

(1) *S. Greg. l. 22. mor. c. 14. ou 20.*

longtemps dans le combat des plus petites, et sans avoir acquis de la force par la violence qu'on se fait dans de moindres rencontres. Aussi S. Bernard disait, après cette réflexion (1) : Mon Dieu, je ne veux pas être grand tout à coup dans la vertu, je veux m'y avancer peu à peu, parce que je vois que c'est la coutume de votre conduite sur vos élus; je ne veux point pour moi de privilége, parce que ce moyen est plus assuré, et que les choses précipitées ne sont jamais de longue durée : Ce qui est rare, disait un philosophe chrétien (2), ne doit être imité que rarement. Il est vrai que Dieu, qui n'est point sujet à toutes les règles de notre prudence, en a élevé quelques-uns tout d'un coup au faîte de la perfection; mais ce sont des faveurs rares qu'il ne faut pas présumer de recevoir facilement. Ainsi, il faut se tracer une manière ordinaire de combattre dans les petites occasions, pour prendre des forces pour les grandes; il faut pratiquer inviolablement les plus petits exercices de la vertu, pour être fidèle aux plus difficiles : quiconque ne le fait pas, renonce à la perfection.

C'est ainsi qu'en ont usé tous les maîtres de la vie spirituelle pour former à la vertu les jeunes apprentis qu'on mettait sous leur discipline. Vous savez que S. Dorothée n'inspira pas du premier jour à son Dosithée les jeûnes au pain et à l'eau, ni cette sévère abstinence que faisaient plusieurs de ne pas manger de trois ou quatre jours : il lui retrancha le premier jour un peu de la quantité de pain qu'il avait accoutumé de de manger, le lendemain il lui en retrancha un

(1) Nolo repentè fieri summus, paulatim proficere volo. *S. Bern. in Cant.*

(2) *Simplicius*, *d.* 31. *in c.* 15. *epist.*

peu plus, et par ce moyen il le forma à l'abstinence que pratiquaient les autres, autant que ses forces le pouvaient permettre. Ce fut le conseil que donna l'abbé Pasteur à l'abbé Joseph, qui lui demandait comment il pourrait parvenir à l'étrange abstinence qu'il voyait en plusieurs ; il lui répondit : Aie soin de te priver chaque jour d'un peu de ta nourriture ordinaire ; si tu le fais fidèlement, tu acquerras ce que tu admires tant dans les autres, car c'est une vérité très-constante, que par la victoire dans les petites occasions on parvient à mériter les grandes couronnes. C'est ce qui faisait dire au Philosophe que tous les commencements sont petits en grandeur, mais qu'ils sont grands en vertu, parce qu'ils sont les semences des grandes choses.(1) Si vous regardez un chêne dans sa tige, il paraîtra peu de chose, mais si vous considérez la vertu que cette tige contient, vous y verrez un grand arbre ; quand vous remontez jusqu'à la source d'un fleuve, vous le trouvez fort petit, mais si vous le suivez dans sa course, vous trouverez qu'elle était très-grande, puisqu'elle a pu faire un gros fleuve. Aussi, si vous jetez les yeux sur l'observance de cette coutume ou de cette loi de la religion, elle semblera peu de chose, parce qu'elle est très-facile, ou parce que la chose en elle-même ne paraît pas de grande importance. Mais si vous considérez que c'est une disposition à une action plus héroïque, vous verrez que ce que vous méprisiez tant est quelque chose de bien considérable, puisque c'est une démarche à quelque chose de plus parfait.

(1) Principium majus est virtute quam magnitudine, quapropter quod in principio modicum est, in fine fit perquàm magnum. *Arist. l. c. de parv. anim. c.* 1.

Donc, négliger les petites choses, c'est renoncer à la perfection.

§. 4.

Négliger les petites choses c'est faire ouverture aux grands défauts.

Il y a certains religieux qui ont tellement oublié la promesse qu'ils avaient faite à Dieu dans leur profession, de tendre incessamment à la perfection, qu'il y a apparence que la raison que nous venons d'alléguer au paragraphe précédent, de ne pas négliger les petites choses, ne leur fera pas grande impression, car ils répondront aussitôt qu'ils n'aspirent pas à une si sublime perfection pour se donner la peine d'observer tant de menues choses. C'est pourquoi j'ai voulu les presser par une autre raison, qu'ils ne peuvent rejeter ; car enfin, quelque lâches et négligents qu'ils soient pour leur salut, ils ne peuvent se dispenser du soin d'éviter les grands défauts, et néanmoins il est constant que négliger les petites choses, c'est ouvrir la porte aux grands crimes. Le Sage en a fait un principe de sa morale chrétienne : *Celui*, dit-il, *qui méprisera les petits défauts, tombera insensiblement dans les plus énormes.* (1) De là les saints Pères ont pris occasion d'invectiver aigrement contre ces négligents qui font si peu d'état de ces petits défauts. Tu as accoutumé, dit S. Jean Chrysostôme (2), de dire, cela n'est rien, il n'en arrivera pas grand mal, il ne faut pas s'en mettre tant en peine, et moi je te dis que c'est beau-

(1) Qui spernit modica, paulatim decidet. *Eccli.* 19.

(2) Hoc ipsum est omnium malorum causa, quod ob pusilla non indignamur. *S. Joan. Chrys. in Gal.* 1.

coup, et que tu le dois beaucoup pleurer, puisque c'est la source de tous les maux qui arriveront à ton âme. Son disciple, S. Isidore de Damiette (1) ajoute à la pensée de son maître, que c'est une suite si nécessaire, que naturellement il ne se peut faire qu'un petit défaut ne nous jette dans les plus atroces; et S. Grégoire (2), enchérissant sur l'un et l'autre, assure que selon le cours ordinaire des choses, il est impossible que les grands défauts aient d'autre source que la commission des petits. S. Bernard dit formellement la même chose en ces paroles : *Ceux qui font de grands crimes, ont nécessairement commencé par les moindres.* (3) Et en voici leurs raisons, qui sont convaincantes:

La première est que Dieu a gravé au fond de notre nature une certaine pudeur qui l'éloigne du mal ; or cette facilité à faire les petits manquements par le mépris qu'on en fait, nous fait perdre cette pudeur : nous n'avons plus de honte de les commettre, et le mal commence à ne nous paraître pas si difforme et si rebutant; ainsi peu à peu nous nous accoutumons à lui faire perdre sa laideur, de sorte que ses rides ou ses horreurs les plus honteuses ne nous étonnent plus. C'est la raison de S. Jean Chrysostôme, qu'il confirme par l'épouvantable chute de Judas. (4) C'était un apôtre qui était favorisé des

(1) Naturâ comparatum est ut maxima peccata ex minoribus ac levioribus ortum trahant. *S. Isid. Pelus. l.* 3. *ep.* 159.

(2) Nonnulli plerumque ad quædam post malitiosa perveniunt quia priùs levia non declinant. *S. Greg. l.* 21. *mor.* c. 3.

(3) A minimis incipiunt qui in maxima proruunt. *S. Bern. tr. de ordine vitæ.*

(4) Habet quemdam insitum anima pudorem atque in-

plus singulières grâces que Dieu fasse à ses élus: il était instruit de la bouche même de Jésus-Christ des vérités les plus sublimes du christianisme; il était fortifié dans la foi à la divinité de Jésus-Christ par une infinité de miracles qu'il lui avait vu opérer ; il était excité au respect qu'il devait à son Maître par la soumission des autres apôtres, et néanmoins il en vint à l'horrible attentat de le trahir et le vendre à ses ennemis! D'où est venu un péché si exécrable dans un homme si favorisé du ciel? ç'a été par une petite faute qu'il a négligée : il se réservait une petite partie des aumônes qu'on faisait à Jésus-Christ; la pudeur naturelle qu'il avait pour le mal lui en donnait au commencement de l'horreur; mais ces petites fautes redoublées étouffèrent cette première honte, si bien qu'il ne rougit pas de commettre les plus grands crimes. Il alla jusqu'à l'insolence de se plaindre de ceux qui rendaient quelque bon office à son Maître par la profusion de leur onguent, sous prétexte que c'était une dépense inutile qu'on pourrait plus justement employer à secourir les pauvres. Enfin son avarice le porta à ce comble d'iniquité, de vendre son maître à ses plus cruels ennemis pour gagner trente deniers. Il y a deux choses, dit S. Bernard, qui nous servent de freins pour ne pas faire le mal : la pudeur et la douleur; si bien que dès lors que ces deux freins manquent, il n'y a point de crimes que nous ne soyons capables de faire : la négligence donc des petites fautes, nous ôtant peu à peu la honte de pécher, ne peut que nous conduire dans le précipice. Et S. Grégoire

natum, quem subitò calcare atque projicere non potest, sed sensim ac paulatim ex negligentiâ perit. *S. Chrys. hom.* 87. *in Matth.*

remarque par la même raison, que ces gens qui négligent les petites choses, ne se relèvent jamais ou fort rarement de leurs chutes, car ayant perdu la pudeur, ils n'ont point d'aiguillon qui les presse et les pousse à se retirer de cet abîme de malheur. (1)

La seconde raison est que le péché, quel qu'il soit, est lourd, si bien qu'il descend toujours en bas par sa pesanteur naturelle ; d'où S. Grégoire conclut que jamais une âme qui est tombée dans le péché, ne demeure dans le même état (2) : elle penche toujours en bas par le poids de son crime ; elle ajoute un second péché au premier, c'est un nouveau poids qui abaisse encore plus l'âme ; ce second, étant surchargé d'un troisième, fait encore un plus lourd fardeau ; et ainsi cette multiplication de péchés, bien qu'ils ne soient que petits, affaisse si fort notre âme qu'elle la précipite souvent dans l'abîme de l'iniquité, car quelque petit que soit le péché, c'est toujours un poids. Entassant péché sur péché, bien que ce ne soient que des petits, on fait un grand poids que notre âme ne peut porter, et qui fait qu'elle tombe misérablement dans de plus grands crimes ; et ce sont les chutes funestes qu'on voit très-souvent dans les religions. Tout le monde admirait au commencement la ferveur d'un tel religieux, et après on le voit tomber malheureusement dans quelque faute notable ; d'où vient cette chute si surprenante? c'est qu'il s'est relâché en quelques petites choses ; il les

(1) Tanto tardiùs mens vitium suum deserit, quanto hoc quod perpetrat non erubescit. *S. Greg. l.* 32. *mor. c.* 17.

(2) Nunquam illic anima quæ ceciderit jacet, quia voluntariè semel lapsa, ad pejora pondere suæ iniquitatis impellitur, ut in profundum corruens semper adhuc profundius obruatur. *S. Greg. l.* 31. *mor. c.* 9.

a tellement méprisées qu'il ne s'est pas mis en peine de les corriger, disant que c'était peu considérable, ce qui a fait qu'il a surchargé son âme. Et qu'en est-il arrivé ensuite? ne pouvant plus porter ce fardeau qui semblait léger, il a malheureusement succombé, et s'est précipité dans de grands crimes. Notre sainte mère Thérèse, remarque d'un certain religieux qui se jeta dans un puits par désespoir, que cet horrible crime venait d'une secrète présomption qu'il avait entretenue dans son âme, présomption qu'il estimait fort légère, et qui néanmoins causa ce grand désastre. Baronius rapporte la misérable chute d'Osius dans l'arianisme (après l'avoir combattu si constamment en plusieurs conciles), à un petit amour-propre qu'il avait pour son corps, amour-propre qu'il avait négligé au commencement, et qui le conduisit dans le précipice de l'hérésie. Richard de Saint-Victor compare ces gens à la statue de Nabuchodonosor, qui avait la tête d'or, le corps d'argent, et les pieds d'un argile fort fragile, de sorte qu'une petite pierre descendant d'une montagne, et venant à donner contre ses pieds, fit tomber ce grand colosse et le mit en pièces : de même ces religieux ont des commencements qui sont tout d'or; ils ne voudraient pas faire la moindre chose du monde contre leur observance, et aussi leur âme est pure et éclatante comme l'or; mais ensuite ils dégénèrent en argent, c'est-à-dire qu'ils n'ont plus ce grand brillant de pureté qui n'admettait pas la moindre faute volontaire; ils ne font pas scrupule de commettre de petites inobservances et d'autres légères imperfections. Et que s'ensuit-il? leurs pieds sont tout de boue, c'est-à-dire que leur fin est toute sale et souillée de taches de grands pé-

chés ; tellement qu'une petite pierre qui descend d'une montagne, je veux dire une petite occasion qui vient du dehors, les renverse par terre et le jette dans le précipice du crime. Il ne faut pas s'étonner qu'ils tombent si désastreusement, c'est que leur âme était surchargée d'un grand amas de petits péchés, de sorte que ne pouvant plus porter un si lourd fardeau, la moindre attaque qu'on lui a donnée l'a renversée malheureusement.

S. Jean Chrysostôme vous prie de le suivre (1), et il vous conduira par tous les degrés par lesquels il descend cette âme dans cet abîme d'iniquités. Vous verrez, dit-il, un religieux qui aura un ris immodéré ; on l'avertit de ce petit excès, il n'en tient compte, et ne s'en corrige pas : il dit que ce n'est pas grande chose, et qu'il ne lui en peut arriver rien de mal. De là, il en vient à la raillerie, de la raillerie aux paroles déshonnêtes, et des paroles aux actions impudiques, parce que cette belle humeur qui le faisait rire si immodérément au commencement, s'est dilatée de plus en plus par la satisfaction qu'on lui a donnée ; et enfin, ne se contenant plus dans ces petits divertissements, elle vient à demander ces satisfactions excessives : ainsi l'âme s'est tellement fortifiée par la condescendance qu'il avait eue pour elle dans les petites choses, qu'elle lui a opposé une résistance invincible et qu'elle l'a entraîné dans le gouffre de la volupté. Saint Dorothée (1) fait voir le même malheur dans une autre matière, qui est bien plus ordinaire dans les religions. Considérez, dit-il, quels sont les commencements d'un religieux qui tombe

(1) *S. Joan. Chrys. hom. 87. in Matth.*
(2) *S. Doroth. c. 6.*

dans des excès épouvantables contre la charité : ce n'est dans sa source qu'un léger soupçon qu'il a contre son frère, de ce soupçon naît le jugement téméraire, du mauvais jugement s'ensuit la détraction, la détraction produit des querelles implacables, et ces querelles nourrissent une haine irréconciliable. Voilà comme ce petit poids de cette légère faute accable successivement l'âme, et la précipite enfin dans l'abîme du péché.

La troisième raison est que le mépris des petites choses entraîne la négligence du remède, car ayant cette pensée que c'est peu, on ne s'empresse guère à guérir ce mal; de sorte que cette petite plaie, n'étant pas soignée, devient plus grande ; et plus on diffère d'y apporter remède, plus le mal s'aggrave, et finit par devenir incurable. Ce qui a donné occasion à cette pensée surprenante de saint Grégoire (1), qu'il est parfois plus dangereux de faire une petite faute qu'une autre qui soit énorme, car en faisant quelque péché grief, si l'on est endurci, on court aussitôt au remède, on en fait pénitence, on se précautionne pour n'y plus tomber; mais quand ce n'est qu'une petite faute, on passe pardessus facilement ; on la laisse sans y appliquer aucun appareil, parce qu'on n'en craint aucun danger : de sorte que le mal, se fomentant peu à peu, pour ne pas l'avoir traité en son temps, engendre une si grande corruption dans l'âme, qu'elle n'est plus susceptible de guérison. On ne peut douter que ce n'ait été la pensée de Ste. Catherine de Sienne (2), quand elle disait

(1) Ut sollicitè considerent quia nonnumquam in parvâ deteriùs, quam in majori culpâ peccatur. *S. Greg. Past. c.* 14.
(2) *S. Cathar. Sens. in Dial. c.* 162.

qu'il y a plus lieu d'espérer qu'un religieux froid acquière la perfection qu'un tiède ; car celui qui sera froid, c'est-à-dire, celui dont les péchés énormes ont refroidi l'âme par la glace de leur venin, pourra en avoir du repentir par l'énormité de ses crimes ; mais celui qui est tiède par la négligence des petites choses, n'a rien qui le puisse relever de ce triste état ; parce qu'il ne le croit pas si malheureux qu'il l'est : ce qui fait qu'il va toujours de mal en pis, sans qu'on le sente ni qu'on le connaisse, jusques à ce qu'il ait irrémédiablement ruiné la santé de l'âme. C'est par la même raison que Cassien dit qu'il est plus facile de convertir un grand pécheur du siècle qu'un religieux lâche : si peu qu'on représente efficacement au premier ses désordres, il en a de l'horreur, et s'empresse d'y apporter le remède ; mais pour le second, on a beau lui représenter le danger où le met sa lâcheté ; il n'en croit rien, il soutient toujours que c'est peu de chose, qu'il ne lui en arrivera pas grand mal. Prévenu de cette imagination fausse, il ne se met point en peine de remédier à cette petite plaie, il dit qu'il le fera quand il en sentira le mal, mais pour lors il ne sera plus temps, car le mal, par ce long délai, aura tellement empiré qu'il sera devenu incurable. Dis-moi ! si tu as reçu quelque plaie dans le corps, diffères-tu de la panser parce qu'elle n'est pas mortelle ? Tu ne laisses pas d'appeler aussitôt le chirurgien pour y appliquer quelque remède, de peur que ta négligence ne la rende mortelle ; faut-il donc que tu craignes moins les plaies de ton âme que celles de ton corps, et que tu aies la raison assez troublée pour croire que si tu négliges de remédier à cette petite plaie qu'a faite cette inobservance

dans ton âme, il ne t'en doive arriver aucun mal? Sache que ce n'est autre chose que procurer la mort à ton âme.

La quatrième raison est que, la matière de cette faute étant même légère, l'affection néanmoins avec laquelle tu l'as faite est très-véhémente, et souvent plus véhémente que dans les plus grièves fautes, parce que nous croyons que ces petites choses nous sont plus licites. Il arrive souvent que ce que nous désirons est fort peu de chose en soi, mais c'est que nous le désirons avec une ardeur si déréglée, que cet excès d'affection fait un grand mal. (1) C'était peu de chose que cette écuellée de lentilles que désirait Ésaü; mais ce qui fit son crime, ce fut l'ardeur avec laquelle il la recherchait, car elle fut si excessive que pour la contenter il vendit son droit d'aînesse. Dans la morale, on regarde autant, et plus à l'affection qu'à la chose qu'on aime. Les choses de ce monde ne sont pas mauvaises d'elles-mêmes, dit S. Bernard, il n'y a que la concupiscence déréglée que nous en avons qui nous fasse criminels dans leur amour. C'est donc très-mal raisonner que de dire : ceci est peu de chose, donc je ne dois pas me mettre beaucoup en peine d'y remédier; car bien que cela soit peu de chose en sa matière, l'attache pourtant que tu en as est très-grande; il n'en faut point d'autre preuve que ton opiniâtreté à persister dans cette faute, quelque reproche que t'en ait fait ta conscience, quelque remontrance que tu aies reçu de tes Supérieurs. Or en ayant une si grande attache, en quel danger n'est-tu pas ex-

(1) Nonnumquam et abjectius est quod desiderat, et tamen ipso æstu immensi desiderii deteriùs peccat. *S. Greg. l.* 30. *mor. c.* 13.

posé? De quel malheur ne te menace-t-elle pas, puisque t'ayant ôté l'empire de toi-même, et t'ayant asservi à son joug, elle t'imposera la loi qu'elle voudra pour la contenter, et t'obligera à faire toute sorte de maux pour lui satisfaire. Il est impossible, comme le remarque Cassien (1), si nous avons donné notre amour à quelque objet, quelque chétif qu'il semble être, que cette affection ne croisse, et n'allume dans notre concupiscence un grand feu, que nous ne pourrons pas éteindre quand nous voudrons : ainsi qu'une petite étincelle allume un charbon, que ce charbon fait un brasier, et ce brasier un incendie, ainsi cette affection déréglée à cette petite chose échauffe notre concupiscence, cette chaleur s'augmentant, allume en elle de plus ardents désirs et excite un si grand feu qu'enfin il consume l'âme. J'ai vu, disait le cardinal Pierre Damien avec larmes (1), des religieux qui ne faisaient pas difficulté de garder plusieurs choses sans en avoir averti leur Supérieur, sous le prétexte qu'elles n'étaient pas de grande importance, ou que ce n'étaient que des choses de dévotion; mais les malheureux ne voyaient pas que ces petites choses captivaient leur cœur : car enfin il est vrai que notre cœur est là où est notre trésor, soit grand, soit petit. Et qu'en arrivait-il? cette affection des petites choses en produisait une plus grande, et cette plus grande s'attachait à d'autres qui étaient de plus grande valeur, et enfin ils devenaient les propriétaires de grandes aussi bien que de petites. C'est ce qui a fait naî-

(1) Impossibile namque est, cum qui concupiscentiæ semel in corde suo radicem susceperit, non majoris desiderii protinus incendio conflagrari. *Cass. l. 7. c. 21.*

(2) *P. Damianus. Apol. c. 7.*

tre cette pensée dans S. Césaire (1), que si on ne retranche entièrement la cupidité des choses, elle est plus dangereuse à l'égard des plus viles qu'à l'égard des plus nobles et des plus précieuses ; soit parce qu'ordinairement elle est plus véhémente pour les plus petites que pour les plus grandes, l'excellence de celles-ci nous ôtant la hardiesse d'y aspirer si librement; soit parce que cette petite étincelle négligée allume insensiblement un amour déréglé, si excessif qu'il n'y a point après de diligence qui le puisse éteindre, si elle n'est extraordinaire, et alors il faut des efforts qu'on voit rarement dans cette sorte de gens.

La cinquième est que cette négligence des petites choses nous tient dans une assurance présomptueuse de nous-mêmes, qui ne peut que nous perdre ; car ne nous étant pas préparés à la tentation pour ces petits combats qui se présentaient, le diable nous trouve au dépourvu et nous terrasse facilement dans cette surprise. Je vous le demande, si quelqu'un, ayant quelque puissant ennemi sur les bras, ne s'exerçait jamais à le combattre, ne diriez-vous pas : cet homme est bien assuré de lui-même, puisqu'il ne se dispose point au combat? N'a-t-on pas autant de raison de conclure pour ces négligents de petites choses, qu'il faut qu'ils se promettent beaucoup d'eux-mêmes dans la guerre qu'ils ont avec le démon, puisqu'ils ne daignent pas s'exercer dans ces petites occasions? Ainsi que la présomption de l'autre ne pourrait que causer sa défaite, aussi ces négligents ne peuvent qu'être vaincus, n'ayant fait aucun préparatif pour le combat.

(1) *S. Cæsar. hom. 4. ad mon.*

Enfin cette négligence de petites choses produit une mauvaise habitude dans l'âme, qui est une disposition inévitable à de grands péchés, parce que la coutume étant une autre nature, il est très-difficile de la surmonrer. C'est pour cela que notre vénérable père Hyacinthe André de l'Assomption, disait qu'il ne faut pas négliger même les accents de nos lois; car cette négligence conduirait infailliblement à les violer entièrement, formant peu à peu la mauvaise habitude, qui entraîne toujours dans le précipice. D'autres ajoutent que cette négligence attire l'abandon de Dieu pour nous laisser tomber dans de grands péchés. On en pourrait donner plusieurs autres raisons, celles-ci sont plus que suffisantes pour faire voir quel grand mal la négligence de petites choses peut produire dans la suite. Il ne reste plus pour une plus grande confirmation de ce que nous avons dit, qu'à rapporter les diverses comparaisons qu'allèguent les Pères pour illustrer cette vérité; les uns se servent de la similitude d'une fente qui est dans un navire ou dans quelque toit, car, si petite qu'elle soit, elle suffit pour perdre l'un et l'autre, puisqu'elle laisse introduire dans le navire ou dans la maison, une eau qui les ruine insensiblement : de même quand tu fais une petite imperfection, c'est une fente par laquelle la tentation coule dans ton âme; si tu ne la bouches promptement, une autre s'y glissera et celle-ci en attirera une autre, et en voilà assez pour te renverser. Quelques-uns emploient la comparaison qui est dans l'Évangile, qu'un peu de levain corrompt toute la pâte qu'on avait préparée : ainsi ce peu de levain de ta faiblesse, qui est cette négligence, suffit pour gâter toute la per-

fection qui est en ton âme. D'autres se servent de celle du venin ; il suffit d'en mettre un atome dans les viandes pour les empoisonner entièrement : ainsi cette petite faute est capable d'empoisonner insensiblement ton âme à mort. N'est-il pas vrai, disent quelques-uns, qu'aussitôt qu'il y a un trou à ta robe, tu le fais fermer promptement de peur qu'il ne s'agrandisse, et que tout ton habit ne se déchire ? Si tu n'uses pas de la même diligence pour réparer les ouvertures que fait chaque imperfection dans ton âme, tu verras bientôt toute ta perfection en lambeaux, de telle façon qui ne t'en restera aucune pièce. Enfin, ne suffit-il pas à l'ennemi de faire quelque petite brèche à la muraille pour se rendre maître de la place? Peu lui importe d'entrer dans la ville par la porte ou par un trou ; pourvu qu'il y entre, il est content, parce que de quelque façon que ce soit, il se saisit de la ville qui est l'unique chose qu'il cherche : il est aussi fort indifférent au diable d'entrer dans ton âme par une grande ou par une petite ouverture, pourvu qu'il s'en rende maître, il lui suffit, et cela lui sera presque assuré de quelque façon qu'il puisse se glisser dans ton âme ; par conséquent, cette petite imperfection lui donnant cette entrée, et ne songeant pas à fermer cette petite ouverture par ta négligence et par ta molesse, juge quel mal tu fais à ton âme, et si tu n'as pas tort de dire que c'est peu de chose, puisque c'est mettre le diable en possession de ton âme insensiblement, et établir si fortement son empire qu'il ne sera plus en ton pouvoir de l'en chasser.

§. 5.

Négliger les petites choses, c'est estimer peu son âme et la gloire.

Je veux que ce mépris des petites choses ne te conduise pas dans ces grands maux dont nous avons parlé au paragraphe précédent, les deux raisons que je vais rapporter en celui-ci devraient être très-puissantes sur ton esprit, pour ne pas tomber dans cette fatale négligence. Dès lors qu'un religieux entre dans le cloître, il déclare à toute la terre qu'il ne veut plus travailler qu'à parer son âme de toutes les beautés qu'il pourra ramasser ; c'est pour cela qu'il renonce hautement à tous les biens et à tous les plaisirs de ce monde, afin d'avoir plus de liberté pour procurer à son âme tous les ornements qui pourront la rendre plus agréable à son divin Époux. C'est pour cela qu'il embrasse généreusement la pénitence et les humiliations de la religion, parce qu'il les regarde comme des précieux joyaux qui peuvent lui donner du lustre : de sorte que toute l'occupation d'un religieux n'est plus, ou désormais ne devrait être que d'embellir sans cesse cette âme pour plaire plus à celui à qui elle s'est entièrement consacrée dans la religion. Et néanmoins qu'est-ce que négliger les petites choses, si ce n'est ne tenir plus de compte de la beauté de ton âme? Car tu ne peux pas douter (à moins que tu ne sois dans le dernier aveuglement) que cette faute ne soit une petite tache, et par conséquent qu'elle n'enlaidisse ton âme : si petite quelle soit, c'est toujours une difformité. Il faut craindre,

dit S. Augustin (1), que ces petits péchés, venant à se multiplier, ne croissent comme une espèce de gale, et n'effacent tellement la beauté de notre âme, qu'ils la privent des embrassements de cet Epoux qui est le plus beau de tous les hommes. Or est-ce l'effet et la marque de ce grand et infatigable soin que tu avais protesté d'avoir, au jour de ta profession, d'embellir sans cesse ton âme de nouvelles beautés, que de ne faire scrupule de la souiller de ces petites taches, et de les y laisser longtemps sans faire nul effort pour les effacer? Je te prie de donner quelque attention au raisonnement que fait S. Augustin contre ceux qui raisonnent si mal, qu'ils pensent pouvoir négliger les petites fautes par cette raison qu'elles sont légères : Vous me direz, répond-il, que c'est véritablement un péché, mais qu'il est léger ; aussi nous ne vous disons pas que ce soit un péché mortel, mais il est tel néanmoins que si on le commet souvent et que l'on ne le rachette par les jeûnes et les aumônes, il rend l'âme fort impure. Ne négligez pas vos péchés parce qu'ils sont petits, car les gouttes d'eau sont fort petites, et néanmoins elles remplissent les fleuves, emportent les digues et entraînent les arbres avec leurs racines. Je vous demande donc, vous qui dites que ces péchés sont petits, si vous voudriez bien que toutes les fois que vous les commettez on vous fît autant de petites plaies dans le corps, ou autant de taches et de trous dans vos habits? Que si vous ne pourriez souffrir ni l'un ni l'autre, avec quelle conscience pouvez-vous faire souffrir le même traitement à votre âme ? Ainsi qui-

(1) *S. Aug. ep.* 50.

conque agit de la sorte témoigne qu'il aime plus sa chair et ses vêtements que son âme, car, étant faits à l'image de Dieu, nous défigurons cette même image toutes les fois que nous faisons quelque chose déshonnête. Jugez s'il est raisonnable de traiter Dieu de cette manière; pour moi, je ne comprends pas qu'il n'y aït personne qui voulût entrer dans l'Église avec un vêtement plein d'ordure, et qu'il y en ait néanmoins qui, ayant l'âme souillée par quelque sorte d'impureté, ont l'assurance de se présenter aux autels. Si nous avons honte de toucher au corps de Jésus-Christ avec des mains sales, nous devrions encore bien plus appréhender de le recevoir dans une âme souillée de quelque tache que ce soit. Jusques ici ce sont les paroles de S. Augustin (1), qui sont très-puissantes pour détruire cette fausse excuse des religieux qui négligent les petites choses parce qu'elles sont petites; car enfin, si légères quelles soient, comme le représente ce Père, ce sont toujours des taches qui défigurent ton âme, et cela n'est-il pas plus que suffisant pour confondre une personne qui a déclaré en face du ciel et de la terre, qu'elle ne voulait plus travailler qu'à orner son âme de toutes les beautés possibles?

Mais veux-tu que je te dise nettement pourquoi tu estimes ces petits défauts, c'est que tu es déjà corrompu. Il y a cette différence, remarque excellemment S. Grégoire de Nysse (2), entre le juste et le pécheur, que bien que l'un et l'autre estiment le péché un rien, c'est néanmoins par des raisons bien contraires; car le juste l'estime rien, parce que de sa nature ce n'est rien,

(1) *S. Aug. S. 244. de temp.*
(2) *S. Greg. Nyss. tract. 1. in Ps. 6. 7.*

et de là il en conçoit un grand mépris et une grande horreur comme d'une chose si vile et si méprisable ; mais le pécheur l'estime un rien pour se flatter et le faire avec plus de liberté : il en est de même dans les religieux pour les inobservances de leur religion, les imparfaits les veulent faire passer pour un néant pour se donner plus de carrière à les commettre ; mais ceux qui sont parfaits en font un grand cas, parce que, quelque faiblesse ou quelque petitesse qu'elles aient en elles-mêmes, ce sont toujours des taches qui ternissent la beauté de l'âme ; et comme ce sont de ces hommes de Dieu dont parle le Sage (1), qui n'ont d'autre étude que de parer leur âme, il n'y a sorte de diligence qu'ils ne fassent pour les éviter.

La seconde raison est que cette négligence témoigne bien peu d'ardeur pour la gloire, car il n'y a rien de si petit qui, si tu l'observes fidèlement, ne soit capable d'augmenter ta félicité dans le ciel; et d'ailleurs il n'arrive pas tous les jours de grandes occasions pour faire de gros gains, si bien que c'est avoir peu de désir de s'avancer dans cette gloire que de laisser passer les petites occasions sans en profiter. Chose étrange ; s'écrie S. Jean Chrysostôme (2), le diable, qui est si expérimenté par le long usage dans la guerre qu'il a avec les hommes, commence toujours à les attaquer avec quelque condescendance, car si vous y considérez de près, il commence toujours ses premières attaques par les petites choses, et se tient longtemps dans

(1) Pulchritudinis studium habentes. *Eccli.* 44.

(2) Veterator malorum diabolus cum sit, nonnullâ condescensione ad perditionem hominum utitur, a minimis enim plerumquè incipit. *S. Joan. Chrys. hom.* 17. *in Matth.*

cette batterie, de peur d'être connu : mais il ne laisse pas de faire un grand mal à l'âme, si tu es négligent à le repousser dans ces petites occasions. Combien de temps perdras-tu hors du service de Dieu? Combien de couronnes laisseras-tu échapper? N'est-ce pas avoir le dernier mépris pour la gloire, que de ne la vouloir acheter à si vil prix? Crois-tu que ce soit sans dessein que Jésus-Christ la mise à un verre d'eau? C'était afin que tu ne doutasses point qu'il n'y a nul moment où tu ne la puisses acquérir, puisqu'il n'y en a point où il n'y ait quelque petite occasion de faire du bien; et quel que soit ce bien, c'est un prix suffisant pour ce bonheur éternel. N'est-ce donc pas avoir peu de désir de ce souverain bien que de négliger tant de petites choses qui peuvent te l'acquérir et l'augmenter à tous moment? Ne prétends pas te justifier en disant fermement que ce bien étant si noble, tu ne le veux acquérir que par de nobles victoires, car je te réponds, premièrement, que rarement arriveront ces grands combats, puisque le génie du démon pour te surprendre est de ne les donner qu'après de longues années, pendant lesquelles il traveillera à t'aveugler : cela étant, tu ne seras plus en état de résister, car la multitude de ces négligences aura tellement affaibli ton âme qu'elle n'aura plus de force pour se défendre. C'est l'avertissement que te donne Richard de Saint-Victor : *Plus*, dit-il, *tu satisfais ta cupidité en violant les petites choses, plus elle se fortifie pour le démon, plus ton âme s'affaiblit pour lui résister ; et enfin on devient esclave de celui qui nous a vaincus;* mais je veux que tu aies assez de vigueur pour repousser ton ennemi, et qu'effectivement tu lui résistes, n'est-

ce pas être ennemi de toi-même que de laisser perdre tant d'occasions qui te pourraient avancer beaucoup dans la gloire ? Ce ne sont pas seulement les grandes occasions qui l'emportent, mais il n'y en a pas une, si petite quelle soit, qui ne soit la semence de quelque degré de gloire; par conséquent négliger les petites choses, c'est peu aimer et estimer la gloire qui nous attend.

§. 6.

Négliger les petites choses est le fait d'une âme bien malavisée.

Il n'est rien de si imprudent que de faire des efforts pour résister aux rudes attaques, et se négliger dans les plus faibles jusques à se laisser vaincre, car enfin il est toujours honteux d'être vaincu ; et il ne faut pas alléguer qu'il n'aurait tenu qu'à lui de vaincre : en cela même il est plus digne de blâme, puisque pouvant triompher, il s'est réduit volontairement à la servitude. On ne saurait imputer qu'à lâcheté d'avoir rendu les armes lorsque l'ennemi pressait le moins, et on ne peut accuser que d'imprudence de n'avoir pas été sur ses gardes, lorsqu'il était plus facile de vaincre. C'est le blâme que l'Écriture sainte donne à ces vierges qui n'avaient pas leurs lampes prêtes pour recevoir l'Époux, les appelant des folles. Si vous recherchez dans les Pères la cause d'un reproche si sanglant, ils vous dirons tous d'une commune voix qu'il n'y en a point d'autre que leur imprudence, et si vous les pressez de vous apprendre en quoi consistait cette imprudence, il vous répondront que c'était d'avoir succombé à une attaque faible, après voir soutenu les plus violents combats du

christianisme; car il n'y en a pas de plus difficiles que ceux qui sont contre la virginité. C'est pourquoi S. Jean Chrysostôme remarque avec l'esprit qui lui est ordinaire qu'on n'a voulu obliger personne, même dans la loi de grâce, par précepte, à soutenir de si rudes assauts : on y a exhorté les courageux, mais on a pas cru que ce fût une guerre des faibles et des lâches. On l'a laissée, dit S. Ambroise, à la discrétion de chacun selon les forces qu'il sentirait en lui-même, mais on n'y a contraint personne; et néanmoins ces folles vierges ont été si malheureuses, qu'ayant résisté et vaincu généreusement toutes les plus violentes attaques qu'on avait dirigées contre leur virginité, elles ont succombé malheureusement à des secousses bien plus faibles, c'est-à-dire, selon quelques-uns des Pères, au faux brillants de l'ostentation, signifiée par ces paroles que leur lampes n'avaient point d'huile, ou, selon d'autres, à une dureté de cœur sur la misère de son prochain, ou, selon plusieurs, à une cupidité déréglée des biens de la terre. Enfin il est constant qu'elles ont été vaincues par quelqu'un des autres vices, puisqu'on les blâme de ce que leurs lampes sont sans huile. Et n'est-ce pas une lâcheté imprudente et criminelle d'avoir rendu les armes dans des combats moins difficiles, après avoir noblement triomphé de ceux de la virginité, qui sont si insurmontables que le Saint-Esprit même prononce qu'il n'en faut espérer la victoire si Dieu ne vient au secours d'une façon particulière? (1)

(1) Quanto cum imbeciliore luctantur, tantò minore veniâ dignæ sunt si vincantur, idcirco enim fatuas appellavit, quoniam majore certamine superato, in faciliore totùm perdiderunt. *S. Joan. Chrys. hom.* 19. *Mattth.*

Ce principe établi, quel reproche n'a-t-on pas sujet de faire à ces religieux qui méprisent les petites choses, pour réserver, disent-ils, leur courage pour les grandes? Car n'est-il pas honteux de se laisser vaincre en des choses si faibles, après avoir terrassé noblement des ennemis qui étaient si redoutables? Quoi! dit S. Jérôme, ou l'auteur de l'épître à Démétriade, *quelle nouvelle façon de combattre est ceci? On fait tous ses efforts pour repousser des attaques violentes, on n'épargne rien pour en venir à bout et l'on emploie toutes ses forces pour vaincre, et néanmoins on cède aux petites occasions! on ne se met point en peine de les repousser ni d'en triompher! N'est-ce pas être tombé dans le dernier égarement de la raison? Car avec un peu de bon sens, on jugerait qu'il y a plus de confusion d'être vaincu par un ennemi faible que par un autre qui sera puissant.* (1) *Quand il est fort*, dit Cassien, *il y a quelque reste d'honneur et de consolation dans son humiliation, d'avoir succombé à une force héroïque ou extraordinaire.* (2) On dit que c'est cette puissance extrême qui l'a emporté, mais non pas qu'il y ait eu aucun défaut de valeur ou d'adresse dans celui qui est vaincu; mais quand l'ennemi a été faible, outre la confusion d'avoir été vaincu, on a encore cette ignominie d'être reputé pour un lâche, car on ne peut attribuer son malheur qu'à sa pusillanimité. *Ne me dis pas*, dit saint Augustin, prévenant la réponse de ces imprudents:

(1) Quænam hæc nova vivendi ratio est, res difficiles et laboris plenas securus aggredior, et faciliora non posse fieri credo: vince maxima, vincendus à parvis? *Author. ep. ad Demet. c.* 14.

(2) *Cass. l. 7. c.* 20.

je ne fais plus d'homicide, de larcin, d'adultère ni de blasphèmes, je t'assure que c'est s'être déchargé des grands fardeaux du péché, mais, je te le demande, ne fais-tu point de petites inobservances, de péchés véniels, et d'autres fautes que tu appelles légères? Si tu me réponds que tu en fais volontairement, sans te mettre en peine de t'en garantir, de les effacer et de t'en défaire par la pénitence, je te réplique que c'est la plus haute imprudence que tu puisses commettre? Car sais-tu bien ce que tu fais? tu t'es déchargé d'un monceau de terre insupportable pour te laisser accabler par un petit fardeau de sable. (1) Quelle honte d'avoir repoussé des fardeaux si pesants pour succomber à des charges si légères. *Mon Dieu!* s'écriait S. Césaire (2), *quel prodigeux renversement est ceci! Vous verrez des religieux chargés de lauriers pour mille et mille victoires héroïques qu'ils auront remportées dans des occasions très-difficiles; vous en trouverez qui auront eu le courage de faire la guerre pour la piété (qui est une des plus rude qu'il y ait dans le christianisme, car il faut combattre la chair et le sang, renonçant à ses parents et à ses proches), et qui après tant de belles victoires, auront si peu de cœur qu'ils se relâcheront dans toutes les petites observances de leur religion, et ne feront point difficulté de les violer! N'est-ce pas obscurcir toute la gloire qu'ils s'étaient acquise dans ces illustres conquêtes?*

(1) Magna præcavisti de minutis, quid agis? ait, non times minuta? projecisti molem, vide ne arena obruaris. *S. Aug. in Ps.* 39.

(2) Bellum quodammodo pietati indiximus, et nunc ad declinandas negligentias, ad expugnanda levissima vitia infirmi ac desides sumus! *S. Cæs. hom.* 8. *ad mon.*

En vérité, c'est une infâmie dont on ne saurait se laver, dans la pensée de S. Éphrem, *par quelque belle action qu'on ait faite, d'être vaincu par un ennemi faible après en avoir surmonté un puissant et redoutable.* (1) Ces folles vierges dont nous avons parlé ci-dessus, n'avaient-elles pas acquis un grand honneur pour avoir maintenu leur virginité incorruptible contre toutes les insultes violentes de la concupiscence? et néanmoins tout ce brillant n'a pas suffi pour couvrir la honte qu'elles s'étaient attirées d'avoir cédé à des attaques plus faibles : on n'a pas laissé de les appeler des folles et des imprudentes, et de les rejeter de la porte du palais de l'Époux, comme indignes de son entrée. Aussi, quelque généreux exploit qu'ait fait un religieux, il n'effacera jamais, s'il se rend négligent à observer les petites choses, la confusion qu'il méritera pour avoir succombé à des occasions si faciles après avoir triomphé des plus insurmontables : c'est une imprudence extrême de se laisser vaincre par un ennemi faible, après en avoir désarmé un plus puissant. Je voudrais, dit S. Césaire (2), que tu pusses voir la joie qu'a le démon dans cette sorte de victoire qu'il gagne sur toi; tu le verrais tressaillir de la lâcheté et de l'imprudence extrême que tu as montrées, quand après tant d'estime et de gain que tu t'étais acquis par tes nobles victoires, tu as été malavisé et négligent au point de tout perdre, pour n'avoir voulu agir contre de si faibles ennemis, et dans des

(1) Turpe est eos qui sibi maxima subjecerunt, à viliori-bus vinci. *S. Ephr. t. 2. 5. attende tibi. c. 2.*

(2) Inter hæc quodammodo exultat adversarius noster, quando nos videt ad hoc maxima contempsisse ut in minimis deformiùs vinceremur! *S. Cæs. hom. 5. ad mon.*

occasions si légères après avoir soutenu glorieusement le choc des plus violentes.

§. 7.

Négliger les petites choses, c'est ignorer la grandeur de Dieu et celle de son état.

C'est une merveille étonnante que tout soit petit devant Dieu, et que tout y soit grand; tout y est petit par sa nature, car son être comparé à celui de Dieu est un pur néant : Ma substance, disait le Prophète, n'est rien en votre présence. (1) Dans ce sens, les saints Pères appellent souvent les créatures des non-êtres, et les anges, des ténèbres; parce que les uns et les autres, comparés à l'être infini de Dieu, ne sont que des néants et des obscurités épaisses; mais aussi tout est grand devant Dieu par l'estime ou par le mépris qu'il en a. Dès lors, dit Tertullien, que sa majesté infinie approuve quelque action, si petite qu'elle soit, elle est très-considérable et de grand poids; au contraire, quand il la réprouve, elle est digne d'un grand blâme, si légère que semble être l'injure qu'on lui fait. *Pour moi, je ne puis comprendre*, disait autrefois un des plus puissants esprits que l'Église ait eus, S. Jérôme, *comment on peut appeler petit ce qui offense Dieu; car ne faut-il pas être dans le dernier oubli ou dans une profonde ignorance de sa grandeur, que de croire qu'on la puisse offenser légèrement? Si c'est une majesté infinie; tout ce qui se rapporte à elle doit participer de cette infinité; cela étant, comment peut-on l'appeler petit?* (2) Je te conseille donc, écrivait-

(1) Substantia mea tanquam nihilum ante te. *Ps.* 38.

(2) Sanè nescio an possimus leve aliquod peccatum di-

il à une âme dévote, que pour ne pas être trompée, tu considères toujours, non-seulement ce qu'on te commande, mais qui te le commande; il se pourra faire souvent que la matière du commandement sera petite, mais celui qui te commandera sera toujours grand, puisque c'est une majesté infinie; et par conséquent ce commandement sera toujours grand à raison de la personne qui commande : si tu as cette pensée fortement imprimée dans ton esprit, jamais tu ne tomberas dans cet égarement de croire qu'il y ait rien de petit, et qu'on puisse négliger quelque chose parce que cette chose paraîtra légère. Je te demande avec S. Basile (1), si un enfant qui a l'esprit bien tourné, une conduite sage, peut faire ce raisonnement : il me suffit d'observer les commandements importants de mon père, mais pour les petits, je ne veux pas m'en mettre beaucoup en peine, car c'est assez de le contenter dans les grandes choses; pour les petites, peu m'importe? Ne lui répondrais-tu pas d'abord que ce devoir de contenter un père l'oblige de le faire dans les grandes et dans les petites choses, puisqu'en ne le faisant pas dans ces petites choses, ce serait toujours offenser un père? Et c'est toujours un grand crime que d'offenser un père en quoi que ce soit, parce que nous lui devons tant, que la moindre injure qu'on lui fasse est une faute très-griève. Si tu ne peux donc approuver un tel raisonnement dans un enfant, comment peux-tu te flatter de celui que tu fais toi-même,

cere, quod in Dei contemptum admittitur; estque prudentissimus qui non tam considerat quod jussum sit, quam illum qui jusserit, nec quantitatem imperii, sed imperantis cogitat dignitatem. *S. Hier. ep. Celerit.*

(1) *S. Basil. in reg.*

en pensant que cette négligence que tu mets dans le service de Dieu n'est que des petites choses, et que tu mourrais plutôt mille fois que de l'offenser grièvement ? Je veux que cela soit (ce dont je doute beaucoup, car une âme qui n'a pas de soucis des petits péchés, est à la veille d'en commettre de grands ; elle est sur le bord du précipice, et il est impossible qu'elle reste longtemps sans y tomber) ; je veux donc que tu aies cette grande horreur des péchés mortels, quoique tu négliges les moindres, n'est-ce pas assez que ces petites coulpes offensent un Dieu, pour t'en détourner et te faire tenir sur tes gardes pour ne les pas commettre ? Puisque c'est une injure faite à Dieu, cette négligence ne peut être réputée que très-griève ; et il faut ignorer ce que c'est qu'une majesté divine et infinie, pour ne pas croire qu'elle puisse élever jusqu'à l'infini tout ce qui la regarde. Secondement, c'est ignorer la grandeur de son état religieux que d'estimer que ceux qui le professent fassent de petites fautes ; il n'y a pas de doute que toutes les actions tirent quelque élévation de l'état de la personne qui les fait : une action faite par un prince a plus d'éclat ou plus de laideur que celle d'un simple noble ou d'un rôturier. De là vient qu'un orateur disait autrefois *qu'il y a moins de licence où il y a plus d'élévation* (1) : celle d'un prêtre a quelque brillant ou quelque flétrissure que l'on ne trouve pas dans les autres, à raison de l'éminence de son état ; et pour ne pas m'étendre plus au long, c'est une maxime incontestable dans la doctrine de S. Thomas, *que plus la personne est noble, plus le péché qu'elle fait*

(1) In maxima fortunâ minimâ est licentia. *Sallust. in conjur. Catil.*

est grief. (1) S. Isidore l'avait prononcé avant lui en des termes qui ne sont pas moins formels que les siens : On juge, dit-il, de la grièveté d'un péché par la qualité de la personne qui le commet, car le péché en sera d'autant plus énorme qu'elle sera plus élevée (2); c'est un sentiment si commun, non-seulement parmi les saints Pères, mais même parmi les profanes, que je croirais inutile de m'arrêter plus longtemps à l'établir. Or nous avons fait voir ailleurs combien est noble et élevé l'état religieux, si bien que tout ce que l'on estime petit sera grand en lui, à raison de la sublimité de son état, et par conséquent un religieux ignore ce qu'il est, quand il ne se fait point scrupule de commettre de petites fautes, sous prétexte qu'elles sont petites: c'est se flatter que de les appeler petites, car il n'est rien de petit pour un religieux. Voyez jusques où les saints Pères ont porté les fautes des religieux, je parle des plus légères : *Si dans un laïque*, dit S. Césaire, *il y a quelque mouvement de vanité, c'est un péché; mais dans un religieux, c'est un sacrilége.* (3) S. Jérôme, faisant parler Ste. Paule, lui fait prononcer cette importante maxime de la vie religieuse : *C'est s'aveugler que de croire qu'il y ait rien de petit dans les cloîtres; je crois que cela puisse être parmi les gens du siècle ; cela ne se rencontre jamais parmi les religieux : tout y est grand, ou le bien ou le mal,*

(1) Peccatum tantò in aliqua persona graviùs est, quantò majorem obtinet locum. *S. Th.* 22. *q.* 120. *ar.* 2. *ad* 7.

(2) Tantò majus cognoscitur esse peccatum, quantò major qui peccat habetur; crescit enim delicti cumulus juxta ordinem meritorum. *S. Isid. l.* 2. *sent. c.* 18.

(3) Si laicus homo superbiam habet, peccatum est, monachus vero si habuerit, sacrilegium est. *S. Cæs. hom.* 18.

à raison de la grandeur de leur état. (1) C'était la raison avec laquelle S. Dorothée pressait si instamment ses Frères de veiller sur eux. *Sachez*, leur disait-il avec toute la force de son esprit, *qu'il n'y a rien de médiocre dans les religieux, tout y est élevé. S'ils font de bonnes actions, elles sont toutes grandes ; mais s'ils font des fautes, si légères qu'elles nous paraissent, elles sont grièves, à raison de la sainteté extraordinaire de leur état.* (2) Chacun sait que S. Bernard ne craint pas de prononcer hautement cette sentence épouvantable, que les railleries des séculiers sont des blasphèmes dans la bouche des religieux ; et il l'avance avec tant d'assurance, qu'il dit en un autre endroit que s'il se trouve un religieux qui estime ses péchés petits, et que pour être petits il les néglige, ç'en est fait de lui pour son salut. Voici ses propres paroles, je n'y ajouterai rien : *Je vous conjure, mes Frères, de prendre bien garde que personne ne forme cette pensée dans son cœur ou dans sa bouche : ceci n'est pas considérable, cela est fort léger, il ne peut pas m'arriver grand mal en persistant dans ces fautes. Je vous déclare que cette pensée conduit à l'impénitence, et que c'est un blasphème contre le Saint-Esprit, et un blasphème irrémissible.* (3) Ces paroles ne devraient-elles

(1) Quod inter sæculi homines vel leve putatur vel nil, hoc in monasteriis gravissimum dicebat esse delictum. *S. Hier. ep.* 24. *ad Eust.*

(2) Videte, fratres, ne parva ac minima contemnamus, videte ne ita ea spernamus ut vilia ac nullius pretii, non enim sunt parva. *S. Doroth. S.* 3.

(3) Nemo dicat in corde suo : levia sunt ista, non curo corrigere, non est magnum si in his maneam venialibus minimisque peccatis. Hæc est enim, dilectissimi, impœnitentia, hæc blasphemia in Spiritum Sanctum, blasphemia irremissibilis. *S. Bern. s.* 1. *in conv. S. Paul.*

pas faire trembler ces religieux négligents qui foulent aux pieds si facilement toutes leurs coutumes ou les petites observances de leur religion? Il ne faut pas qu'ils répliquent qu'il y ait de l'exagération dans S. Bernard, car on pourrait appuyer sa pensée de plusieurs raisons très-fortes, comme serait celle qu'il apporte lui-même de l'éminence de sa condition : il compare un religieux à une robe fort blanche, où la moindre tache frappe plus la vue et est plus insupportable que dans une autre. (1) L'innocence que doit avoir et qu'on doit attendre d'un religieux est cette robe blanche : le moindre défaut la souille plus et la rend plus désagréable que ne feraient dans un autre les taches les plus noires. Il suffira d'appuyer la pensée de ce grand homme par la funeste expérience que nous en avons tous les jours. Ne voyons-nous pas à chaque moment dans les cloîtres combien est désastreuse la fin de ces religieux qui n'ont fait pendant leur vie aucun état de ces petites fautes, ni pour les éviter, ni pour les amender? On les voit mourir presque sans regret, car ils ont tellement endurci leur cœur par cette mauvaise habitude qu'ils ont contractée, qu'on ne peut l'amollir, quelques bonnes pensées qu'on leur inspire. Vous les voyez dans des défiances si grandes de la bonté de Dieu, dont ils ont tant abusé par le mépris qu'ils en ont fait dans ces petites choses, qu'ils tombent dans le désespoir, dont on a peine à les relever. Vous les voyez dans des chagrins si excessifs, qu'ils ne sont pas capables de former rien de bon pour se préparer à comparaître devant leur Juge. Enfin c'est alors qu'ils appren-

(1) *S. Bern. S. de tripl. cust.*

nent, mais trop tard, combien la grandeur de l'état religieux rend les péchés plus griefs, et qu'il est vrai que c'est ignorer la hauteur de son rang et de sa profession, que de mépriser les petites choses.

§. 8.

Négliger les petites choses, c'est flétrir le lustre de sa religion.

Toutes les parties sont tellement intéressées à l'honneur du tout, et tous les enfants à l'élévation de leurs parents, qu'ils ne doivent rien épargner pour leur donner plus de lustre. Tous les citoyens travaillent à agrandir l'honneur du corps qu'ils composent, parce que tous les rayons de gloire qu'il a se reflètent sur chacun d'eux en particulier, il n'est aucun des membres d'une famille qui ne soit soigneux d'augmenter, ou pour le moins de conserver la réputation de ses ancêtres, parce qu'elle fait une partie de leur gloire. Or nous avons fait voir ailleurs qu'un des corps des plus nobles de l'Église, c'est la religion; et par conséquent tous ses membres devraient beaucoup s'intéresser à maintenir son éclat, puisqu'il n'y en a aucun qui ne participe à sa gloire. Néanmoins il y en a qui sont si aveuglés et si ennemis de leur bien, qu'ils ne font point difficulté de flétrir tout son lustre. Je ne parle point de ceux qui la déshonore par l'abandon outrageux qu'ils en font, ni de ceux qui semblent y rester seulement pour y vivre avec plus de libertinage; mais je parle de ces négligents de petites choses, et je dis que ce sont proprement ceux-là qui ternissent toute la beauté de leur religion : les apostats et les libertins s'en

prennent à sa substance, mais ces lâches violateurs de petites choses attaquent tout son lustre. Car il faut savoir que le lustre d'une religion n'est pas dans l'observance des trois vœux, qui font sa substance, et qui sont communs à toutes les religions, même les plus relâchées, vu que ce ne serait plus une religion si l'on n'y gardait point de vœux; mais son lustre consiste à garder fidèlement et exactement toutes les plus petites observances de la religion. Que pensez-vous que l'on entende, demande S. Anselme, qui était si bien versé dans la connaissance des choses régulières, quand on dit qu'une religion est dans sa vigueur? Croyez-vous que c'est lorsqu'elle garde ses vœux ou les lois fondamentales de l'Ordre? non, puisque ce ne serait avoir que la force, qui est précisément nécessaire pour n'être pas dans la corruption ou la mort; mais la religion est dans sa vigueur, quand on y observe inviolablement jusqu'à la moindre des coutumes (1); car il faut que sa vertu soit bien pleine, saine et active, quand elle descend jusques aux plus légères choses. Ce n'est pas quand une ville n'a qu'une simple muraille, qu'on dit qu'elle est dans toute sa force, mais lorsqu'elle a des bastions réguliers qui la défendent, une contrescarpe qui la conserve, des remparts ou des redoutes qui empêchent l'approche de l'ennemi : de même une religion n'est pas dans sa vigueur quand elle n'a que des vœux qui lui servent de muraille pour la défendre, il faut qu'elle ait une contrescarpe et tous les autres forts de défense, qui ne sont autre chose que l'observance

(1) Certissimum namque est quia in monasterio, ubi minima districtè custodiuntur, ibi vigor monachorum inviolabilis permanet. *S. Ans. Ep. 6. ad Mon. cister.*

des petites choses, pour empêcher que l'ennemi, qui est le démon, n'aille jusqu'à la muraille, qui sont les vœux.

Quand Jésus-Christ a voulu montrer l'admirable force que recevrait son Église par sa venue, il a fait dire à ce prophète qui nous le devait révéler, qu'à sa naissance on lui bâtirait un mur et un contre-mur. Les saints Pères donnent diverses explications de ce langage figuré, mais sans rapporter toutes celles qui ne sont pas de notre sujet, je m'arrête à la pensée de ceux qui disent que Jésus-Christ avait donné à son Église une muraille quand il lui avait donné des commandements. L'Écriture sainte appelle souvent les commandements de Dieu des défenses, et l'on trouve assez familièrement dans les saints Pères, que le commandement que Dieu fit à Adam dans son âge d'or, ne lui fut fait que pour le défendre de son ennemi; mais la contre-muraille consiste à lui donner des conseils pour défendre cette première muraille. La Synagogue avait reçu à la vérité des préceptes, mais parce que c'était une muraille qui n'était gardée par aucun bastion ni aucune redoute, c'est-à-dire qu'elle n'avait point de conseil, on la vit bientôt tomber en ruine, comme le déplore le Prophète. Mais Jésus-Christ, voulant affermir la loi de grâce jusqu'à la consommation des siècles, ne s'est pas contenté de la munir des préceptes qui sont ses murailles qui la défendent, mais il a voulu la fortifier de conseils, qui sont la contrescarpe qui garantit ce premier vœu. Il en est de même des religions, cette illustre portion de l'Église : leur force et leur éclat ne consistent pas à garder des vœux, ou les lois les plus importantes ; ces murailles des religions, quoique les plus fortes, si

elles ne sont défendues par quelque autre forteresse, seront bientôt renversées ; leur vigueur consiste dans l'observance des plus menues choses, car ce sont les remparts et les redoutes qui la conservent. De là vient que tous les instituteurs des religions ont été si sévères à punir ces inobservances que nous appelons petites ; étant plus éclairés que nous, ils ne les regardaient pas comme de petites fautes, mais ils les considéraient comme la ruine de tout l'édifice de la religion qu'ils avaient élue ; car cette contrescarpe étant renversée, les principales murailles, qui sont les vœux, ne sauraient tenir longtemps contre l'ennemi. Nous lisons que notre sainte mère Thérèse mit en prison une religieuse pour avoir pris un peu de papier sans permission. Qui n'accuserait d'excès un châtiment si rigoureux, et qui ne blâmerait d'injustice cette rigide Supérieure, pour avoir puni si sévèrement une faute si légère ? Et néanmoins c'était la plus amoureuse de toutes les Mères, comme on peut le voir dans sa vie, par ce que les historiens nous rapportent de ses tendresses pour ses filles, et par ce qu'elle nous en a dit elle-même. Mais c'est qu'elle regardait ces petites fautes comme autant de brèches qu'on faisait à la contrescarpe, par lesquelles le diable se coulait jusqu'à la muraille maîtresse, qui sont les vœux, donc elle appréhendait justement la ruine par les diverses et continuelles secousses que lui donnerait cet ennemi acharné à notre perte. De là vient que plusieurs ordres très-réguliers ont mis entre les cas réservés au Supérieur plusieurs de ces fautes médiocres. Les religieux de Cîteaux d'Espagne, réservent à l'abbé dans leurs constitutions l'absolution de l'entrée d'un religieux dans la chambre

d'un autre, et ils en donnent cette raison : Notre religion, disent-ils, a connu par une longue expérience, que cette facile entrée dans les chambres des uns et des autres est un grand obstacle à sa perfection, et va jusqu'à la destruction des vœux. (1) Mais quoi! une si petite faute sera-t-elle capable de faire un si grand ravage ? Oui, puisque cette petite faute fait brèche à la défense de cette muraille maîtresse, et donne passage au démon pour l'attaquer directement, aux efforts duquel on ne pourra résister longtemps.

Le ciel même a voulu confirmer cette importante vérité, que la vigueur et le lustre des religions consistent dans l'observance des petites choses, par les châtiments rigoureux qu'il a exercés contre leurs infracteurs. L'histoire nous fait foi qu'au monastère de Gignac se trouvait un religieux qui négligeait de recueillir les miettes après le repas, comme il était porté par ses statuts. Dieu le punit si sévèrement de cette négligence, qu'à l'heure de sa mort le diable lui apparut portant un sac rempli de miettes de pain, avec un visage si effroyable qu'il avait presque réduit au désespoir ce moribond, et qu'il l'y aurait poussé si les religieux du couvent n'eussent employé leurs prières pour le délivrer. Nous lisons dans la vie de S. Dominique, qu'un de ses religieux, étant infirmier au couvent de Bologne, où le saint était, mangeait assez souvent sans permission les restes de la chair qu'on donnait à ses malades : Dieu s'irrita si fort contre lui de

(1) Quia religio, longâ experientiâ, novit hunc ingressum ex adjunctis vergere in magnum damnum religionis, et solemnium votorum rupturam. *Hier. Liam. p. de Melh. curationis animæ. c. 17. §. 13.*

cette inobservance, qu'il permit au diable de se saisir de lui ; il en fut si fort tourmenté qu'il jetait des cris effroyables. S. Dominique y accourut, et voyant son religieux dans un si déplorable état sans en savoir la cause, il reprit aigrement le démon de l'audace qu'il avait eue d'entrer dans le corps de l'un de ses religieux. Cet esprit orgueilleux lui répondit avec fierté que c'était sans sujet qu'il le blâmait, parce que ce religieux lui avait donné cette entrée par l'inobservance qu'il faisait de manger de la chair contre ce qu'il avait ordonné lui-même. Il est rapporté dans Surius, que le bienheureux Astion, étant allé puiser de l'eau à la rivière sans la permission de son Supérieur, qui était S. Épitecte, fut assailli pendant tout le chemin d'une pensée impudique, avec tant de violence que quelque combat qu'il donnât pendant trois jours, il ne put jamais la chasser de son cœur ; il en fut si affligé que sa tristesse en parut sur son visage. Son maître, s'en étant aperçu, lui demanda d'où lui venait un si grand abattement, et Astion lui répondit ingénûment : *Ces jours passés, vous ayant vu avec des personnes qui étaient venues vous rendre visite, je n'osai vous interrompre pour vous demander la permission d'aller chercher de l'eau dont j'avais besoin, et j'y allai sans vous en rien dire. A peine étais-je parti qu'une pensée déshonnête vint se glisser dans mon cœur, et s'en empara avec une violence extraordinaire; quelques prières que jaie faites durant trois jours, quelques larmes que j'aie versées, et de quelques passages de l'Écriture sainte dont je me sois servi pour la repousser, je n'ai jamais pu la déposséder de cet empire qu'elle avait usurpé.* Alors S. Épitecte lui dit : *Pourquoi êtes-vous*

sorti sans congé? Ne savez-vous pas, Astion, que l'obéissance est une muraille invincible et une cuirasse impénétrable à tous les traits du diable, et un moyen souverain pour le vaincre? Il lui commanda de prier avec lui, et en même temps il vit sortir de son sein un petit enfant noir qui portait un flambeau allumé, et qui en le quittant, lui dit : *La déclaration sincère que tu as faite de ta tentation à ton Supérieur, m'oblige à te laisser en paix et à céder la place, mais sache que je m'en vengerai par un autre moyen.* D'après cela vous voyez que cette petite brèche qu'avait faite Astion à la contrescarpe, quoiqu'il semble que c'eût été innocemment, donna passage au démon pour aller attaquer le vœu de chasteté ; vous voyez combien il lui avait déjà donné de si rudes secousses, puisque Astion, quoique si généreux, ne put jamais les repousser sans le secours de son maître. Ce qui s'est passé dans ce saint homme à l'égard du vœu de chasteté, arrive à d'autres à l'égard des autres vœux, quand ils viennent à négliger les petites choses. Vous ne pouvez plus douter que cette négligence ne ruine toute la vigueur des religions, et par conséquent ne flétrisse tout son lustre, qui consiste à conserver sa première vigueur. Au reste, il est constant que toutes ces petites observances sont les ornements et la décoration des vœux, qui sont l'essence de la religion ; car si le Prophète, considérant les différentes cérémonies de l'Église, les a appelées les ornements précieux qui rehaussent le lustre de sa sainteté, pourquoi ne pourrons-nous pas appeler ces menues observances les ornements de la religion, puisqu'elles n'embellissent pas moins la pureté de son institut, que les cérémo-

nies la sainteté de l'Église ? En effet, la beauté n'est autre chose qu'une manifestation éclatante, ou du bon tempérament du corps, ou de quelque autre perfection qui est au dedans ; or l'observance de toutes les petites coutumes de la religion et de toutes ses lois les moins importantes, produit au dehors la sainteté intérieure de l'Ordre, vu qu'il n'y a personne qui ne juge que si l'on est fidèle à ces petites coutumes, on doit l'être beaucoup plus aux lois les plus importantes, et davantage encore aux plus essentielles qui sont les vœux. C'est donc la fidélité et l'exactitude à toutes ces petites observances qui fait toute sa beauté ; et par conséquent les négliger, c'est flétrir tout son lustre.

§. 9.

Négliger les petites choses, c'est outrager tous ses devanciers.

La nature a imprimé tant de respect dans tous les descendants pour tous ceux qui les ont devancés, qu'ils les regardent comme des modèles qu'ils doivent imiter dans la conduite de leur vie, et qu'ils en estiment tant les actions qu'ils ne se croient pas assez parfaits pour en pouvoir faire de semblables. Je ne sais si elle ne ferait pas ses premières productions toujours les plus fortes pour servir d'exemple aux autres, mais je sais bien que c'est une adresse assez commune, même dans l'Écriture sainte, de proposer les actions des ancêtres à la postérité pour les animer à faire quelque chose de grand. Le Sage s'en est servi fort ingénieusement quand il a raconté avec pompe toutes les vertus particulières dans lesquelles tous les anciens patriarches avaient ex-

cellé, et quand, après avoir fait cette magnifique narration, il invite toute la postérité à rendre ces grands hommes glorieux dans tous les siècles, par l'imitation de leurs grandes actions. En effet, c'est les faire revivre avec honneur que de les imiter; car, comme il ajoute excellemment, c'est donner occasion de parler sans cesse de leur vertu, puisque c'est dire qu'elle a été si parfaite qu'elle a pu trouver des imitateurs dans tous les âges; tandis qu'en ne pas l'imitant, on décrie cette vertu comme étant indigne d'être suivie. Voilà l'outrage que font à leurs ancêtres ceux qui négligent les petites choses, car puisque ces anciens ont été si rigides à les observer, n'est-ce pas dire clairement par cette négligence qu'ils ont erré lourdement en les instituant ou en les pratiquant? C'est une conséquence naturelle; et l'on ne voit pas pourquoi l'on ne suivrait pas une conduite qu'on approuve.

On ne peut pas témoigner, dans la pensée des Pères, un mépris plus outrageant pour l'Évangile que Jésus-Christ nous a montré, que de n'en vouloir rien pratiquer : on a beau dire qu'on l'estime si l'on n'en veut rien faire; vu que, dit S. Grégoire, cette louange que tu lui donnes, ou cette estime que tu en fais paraître est démentie par tes actions. Je te demande si tu crois que les pharisiens rendissent grand honneur aux prédications de Jésus-Christ, en disant par leurs grands éloges qu'ils n'avaient jamais rien entendu de semblable, tandis qu'ils menaient une vie contraire aux belles maximes qu'elles leur annonçaient? Tu me répondras sans doute que tous ces applaudissements extérieurs joints à des moyens si opposés, étaient plus injurieux qu'honorables à ce divin prédicateur; mais en même

temps que tu prononces si justement contre ces pharisiens, tu condamnes le procédé injuste que tu tiens de louer ta règle et ses autres statuts, et néanmoins de n'en rien faire. T'imagines-tu que les lois te soient données pour les louer seulement, et non pour les pratiquer? Ce n'a jamais été l'intention de tes fondateurs, ce n'a jamais été l'usage de ces premières colonnes de ta religion; et ces grands hommes qui t'ont précédé ont toujours cru qu'il ne suffisait pas pour s'acquitter de leur devoir de publier à pleine bouche, comme tu le fais, qu'il y a une règle sainte, des constitutions très-parfaites, mais ils ont pensé sagement que plus elles étaient saintes, plus était noble l'idée qu'on en avait, plus on était obligé de les mettre en pratique.

Ce fut ainsi que l'observa le vénérable Camille de Lœlis (1), instituteur de la compagnie de ceux qui servent les malades. Il est rapporté en sa vie, qu'étant en voyage, il gardait si exactement les jeûnes de sa règle, que lorsqu'il était arrivé à un logis, il se faisait apporter des balances pour peser la quantité de pain qu'on donnait aux autres dans la maison, pour ne pas en avoir une seule miette de plus. C'était aussi la pratique rigide des religieux de Cluny, dont S. Bernard dit qu'ils étaient si inviolables à garder le silence qui leur était prescrit par leur règle, qu'on ne leur entendait jamais proférer une seule parole. (2) Bien plus, le vénérable Pierre (3), leur abbé, rapporte que pour ne pas violer leur observance en aucune manière, ils avaient coutume de demander la bénédiction de leur abbé par la

(1) *S. Cicatell.* 3. *vitæ. S. Camill. c.* 13.
(2) *S. Bern. S.* 1. *de Adventu.*
(3) *Petrus Clun. lec. ep.* 28. *ad Bern. resp.* 13.

seule inclination du corps, sans dire un seul mot. Sur cette matière je veux rapporter une exemple domestique, et dont j'ai été le témoin oculaire ; il est très-puissant pour montrer que les âmes vraiment religieuses ont mis l'estime qu'elles ont eue pour leurs lois, non pas tant à les louer qu'à les pratiquer. Notre vénérable père Bernard, qui a été un des premiers qui ont apporté notre réforme en France, et dont j'ai eu l'honneur de recevoir l'habit de notre sainte religion, conserva durant toute sa vie une exactitude incorruptible pour toutes les observances de notre réforme : sur la fin de ses jours, étant tombé, par l'extrême rigueur dont il avait traité son corps, dans une paralysie qui lui interdisait l'usage des pieds et des mains, après qu'on eut donné le signal du silence, il arriva qu'il eut une nécessité fort pressante, et il me fit quelque signe pour me prier de l'aller assister ; mais comme je ne pus jamais comprendre ce que ce pouvait être, il demeura longtemps dans une douleur qui le tourmentait si fort qu'il en jetait des larmes, plutôt que de dire un seul mot. C'est faire véritablement cas de ses lois que de souffrir mille peines plutôt que d'en violer la moindre ; c'est rendre l'honneur qu'on doit à ceux qui nous ont dévancés, lesquels ont été si rigides à toutes ces menues observances qu'ils auraient regardé comme un crime d'en violer la moindre. On lit que le maître de S. Odon, ayant rencontré la nuit ce jeune religieux par la maison sans chandelle, contre l'ordonnance qu'on en avait faite, le fit venir le lendemain au chapitre, et lui demanda d'où lui était venue cette audace d'être allé la nuit sans chandelle. Odon répliqua qu'il ne croyait pas qu'il en eût besoin, parce

que celle qui était allumée dans le dortoir l'éclairait assez ; mais loin de se contenter de cette excuse qui semblait spécieuse, son maître le sépara de la compagnie des autres jusqu'à ce qu'il eût fait une rigoureuse pénitence pour réparer l'inobservance qu'il avait commise. Ce n'était pas pour la faute considérée en elle-même, car elle semblait bien légère, que le punissait ce sage Supérieur, mais pour l'injure qu'elle faisait à ceux qui l'avaient instituée et pratiquée durant tant d'années. Quand un religieux est tenté de violer quelqu'une de ses lois, il devrait s'armer de la pensée noble qui dominait les enfants des Machabées, et se dire à eux-mêmes comme eux : Il ne sera jamais dit que je fasse outrage à mes ancêtres, en violant cette loi qu'ils ont gardée avec tant d'exactitude et de vigueur. Il n'y a point d'esprit, tant soit peu bien tourné, qui ne se laisse vaincre à cette pensée, et qui par sa force, ne surmonte toutes les tentations qui le poussaient à l'inobservance, quand ce ne serait que du plus petit statut ou de la plus petite coutume de la religion.

§. 10.

Le propre d'un obéissant est de ne rien négliger, quelque petit que cela soit.

Après avoir fait voir l'importance qu'il y a à ne pas négliger les petites choses, je me persuade qu'il n'y a personne qui ne désire de savoir le secret de s'y rendre fidèle : il n'y en a point de plus souverain que l'obéissance, parce que son génie est de ne rien estimer de petit ; et la raison en est bien évidente, car elle considère toutes choses dans la volonté de Dieu, et

il n'est rien, si petit que cela soit, qui porte le caractère de la grandeur, vu que la volonté de Dieu lui donne une valeur inestimable. C'est pourquoi S. Jérôme avertissait une de ses filles dévotes de prendre bien garde de ne pas tomber dans cette erreur, de penser que quelque commandement soit petit (1); car si c'est un commandement de Dieu il ne faut pas l'estimer petit, puisqu'il n'y a rien de petit où se trouve et où reluit la volonté de Dieu. Or il n'y a point d'observance, de quelque nature qu'elle soit, qui ne soit une déclaration évidente de la volonté de Dieu, puisqu'il nous a assuré qu'il parle par la bouche de nos Supérieurs; par conséquent il n'y en a aucune dont on ne doive avoir une noble estime, et qu'on ne doive observer avec une fidélité extrême. As-tu jamais bien réfléchi, dit S. Bernard (2), sur ce qu'on peut appeler petit en religion? Si tu crois que ce soit à l'égard de la volonté de Dieu, tu te trompes, car sous ce rapport tout est grand, quand ce serait la plus légère coutume établie dans le cloître; mais on appelle certaines choses petites par rapport à d'autres qui seront plus importantes. Il conclut de là qu'il n'y a personne de si réglé dans sa conduite qu'un obéissant: l'obéissant estime beaucoup plus, il est vrai, les lois les plus nécessaires et il les pratique avec plus de ferveur, à cause de l'excellence de leur

(1) Nec aliqua præcepta Dei quasi vilia, minuscula ac parva contemnere debemus. *Hier. ep.* 14. *ad Cel.*

(2) Non quod vel minimum horum quæ jubentur, contemnendum putet, etsi tamen minimum quod minimum est reputet, sed minimum est ex comparatione majorum. Novit verus humilisque obediens, et minima non contemnere, et maxima curare quæ maxima sunt. *S. Bern. tract. de præc. et disp. c.* VII.

matière et de l'éclat de la volonté de Dieu qui y reluit davantage; mais il ne néglige point les petites choses, parce qu'elles portent encore le caractère de la volonté de Dieu, et cela lui suffit pour les accomplir avec zèle, vu qu'il n'y a rien qui ait quelque vestige de cette divine volonté qui ne lui soit très-précieux. C'est ce qui faisait dire à notre vénérable Germain de la Nativité, qu'on ne saurait assez estimer l'état religieux, car ceux qui le professent peuvent se rendre méritoires les petites comme les grandes choses; et qu'ils fassent les unes ou les autres, selon leur capacité, ils ont l'avantage de faire la volonté de Dieu, parce qu'elle se trouve aussi bien dans les plus modiques choses que dans les plus nobles et les plus importantes.

L'angélique docteur (après son maître), saint Augustin, enseigne que les bienheureux ont deux sortes de connaissances, auxquelles il donne les noms de matin et de soir. Par la première, ils voient l'essence de Dieu et les choses qui leur sont manifestées en elle, et par la seconde, ils voient les mêmes choses par les espèces qui s'en forment. Or tous les théologiens sont d'accord avec ces deux célèbres docteurs, que la première connaissance leur découvre les choses plus noblement que la seconde, parce que c'est un miroir plus clair et plus pùr que ne sont toutes les espèces qui s'en pourraient former. Il en faut dire de même des connnaissances des religieux qui sont encore sur la terre; on peut leur en attribuer de deux sortes, l'une, qui leur fait voir les choses dans la volonté de Dieu, et l'autre, qui les regarde en elles-mêmes : on peut appeler la première matutinale, ce n'est pas qu'elle maniteste les choses à découvert comme

dans la gloire, mais par rapport à l'autre qui les fait connaître en elles-mêmes; car, en comparaison avec l'autre, elle montre les choses si clairement et si noblement, que l'autre est obscure et abjecte, et mérite par son obscurité le nom de vespertine. Cela étant ainsi, on ne peut nier que toutes choses dans cette vue n'aient plus de valeur et de grandeur, et par conséquent l'obéissant, les regardant toutes dans la volonté de Dieu, ne peut rien estimer de petit, puisque dans cette précieuse glace tout paraît grand et précieux. Ste. Thérèse considérait sous ce point de vue les offices les plus vils de la religion, quand elle quittait les emplois si nobles de sa réforme pour exercer un office de cuisinière, office qui ne lui paraissait plus abject et méprisable, mais très-digne de son occupation, dès qu'elle l'envisageait dans la volonté de Dieu. C'est dans la même vue que son illustre coadjuteur de la réforme, notre vénérable père Jean de la Croix, regardait toutes les observances de sa religion : quand ils se souvenait la nuit d'avoir dans sa chambre une épingle sans permission, il se levait soudain pour la mettre dehors. Un autre aurait dit que c'était peu de chose pour s'en mettre tant en peine; mais c'était beaucoup pour cette âme qui considérait tout dans la volonté de Dieu, car il n'y a rien qui ne soit grand représenté dans ce miroir. Enfin, le vénérable Pierre Canisius voyait du même œil les choses d'ici-bas : lorsque S. Ignace eut ordonné à tous les religieux de son collége de Rome de se disperser pour les missions des Indes et pour les fondations qui se présentaient, et lorsqu'il voulut s'informer s'ils étaient prêts à aller en toute sorte de lieux et à faire tous les offices qu'il leur

enjoindrait, cet obéissant religieux lui coucha par écrit cette réponse : Mon révérend Père, ce que je puis dire de moi est que je ne me sens pas plus porté pour un lieu que pour un autre, ni pour faire un office plutôt qu'un autre ; car que l'on m'occupe à la cuisine, au jardin ou à la porte ; que l'on me fasse maître ou écolier, je suis aussi disposé à l'un qu'à l'autre de ces emplois, et le plus agréable et le plus considérable pour moi sera toujours celui à qui on me destinera ; et pour vous témoigner que je parle avec sincérité de cœur, c'est que dès à présent je fais vœu de n'avoir désormais nul soin, nulle pensée de ma demeure ni de mes occupations, m'en remettant en tout à mon Supérieur, à qui je m'abandonne entièrement. C'était bien regarder les choses dans la volonté de Dieu, que d'avoir une si grande estime de celles qui, considérées en elles-mêmes, nous paraissent si viles, et d'être dans cette disposition d'esprit de les exécuter avec autant de joie que celles qui sont les plus éclatantes aux yeux des hommes. C'était le raisonnement que faisait autrefois S. Paul aux Colossiens quand il leur disait : J'ai appris que ce que vous faites, vous le faites de grand cœur, parce que vous le faites pour Dieu et non pas pour les hommes. (1) Avec cette vue, on ne peut qu'agir noblement et avec ferveur. On peut louer de même les obéissants de ce qu'ils opèrent toujours avec ardeur et avec plaisir en opérant toujours dans la volonté de Dieu, vu qu'en tout ce qu'ils font, soit de grand, soit de petit, ils ne regardent que cette volonté divine, et que la trouvant dans les petites choses aussi bien que

(1) Quodcumque facitis, ex animo operamini sicut Domino, et non hominibus. *Ad Coloss.* 3.

dans les grandes, ils emploient autant de soin à les bien faire que les plus nobles, jusque même à s'exposer à de grandes incommodités et à d'extrêmes douleurs pour ne les pas omettre. Nous avons vu ci-dessus des religieux demeurer toute une nuit la face contre terre, tout transis de froid et couverts de neige, pour observer cette petite coutume, de ne pas se lever quand on est prosterné sans ordre du Supérieur, qui, dans ces rencontres, s'en était oublié. Nous avons vu des religieux tomber dans des maux très-dangereux, plutôt que de se relâcher en la moindre observance, et se traîner aux actes de communauté tout infirmes et languissants, plutôt que de demander la moindre dispense. Nous avons entendu une Ste. Thérèse dire hautement qu'elle donnerait sa vie pour la moindre cérémonie de l'Église. D'où viennent des résolutions si fermes et si inébranlables, pour des choses qui semblent si peu importantes, si ce n'est que ces grandes âmes les considéraient dans la volonté de Dieu, et que dans cette glace elle les voyaient d'une grandeur et d'un prix inestimable? Je vous le demande, que penseriez-vous d'un chrétien à qui l'on présenterait une petite croix pour qu'il l'adorât, et qui répondrait qu'il n'en veut rien faire parce qu'elle est petite, et qu'il ne prétend rendre son culte qu'aux grandes croix? Vous blâmeriez cette réponse comme indigne d'un chrétien, et publieriez hautement que c'est être tout-à-fait ignorant de l'esprit du christianisme : nous ne devons pas à la croix notre adoration à cause de sa grandeur ou de sa petitesse, mais parce qu'elle est la représentation d'un Dieu crucifié. Puisqu'une petite croix fait aussi bien cette représentation qu'une grande,

nous lui devons autant de respect qu'à la grande : de même, quand un religieux dédaigne de pratiquer les petites observances de sa religion par cette raison qu'elles sont petites, on peut lui répondre hardiment qu'il n'entend rien en fait de religion et d'obéissance ; car un obéissant ne les observe pas parce qu'elles sont grandes ou petites en elles-mêmes, ce sont des considérations tout-à-fait éloignées de son esprit et étrangères à l'obéissance ; mais parce qu'elles portent le caractère de la volonté de Dieu. Or dans les petites choses se trouve aussi bien la volonté de Dieu que dans les grandes, et ainsi il les accomplit avec la même fidélité que les autres ; si bien qu'il est certain qu'on a acquis l'obéissance, si l'on n'estime rien de petit, et si l'on ne rejette rien comme étant chose de peu de d'importance.



CHAPITRE II.

Le second et le troisième signe qu'on a acquis l'obéissance, sont de faire ses offices comme s'ils nous étaient propres et de les quitter comme s'ils ne nous touchaient pas, et d'agir partout de la même façon.

Il n'est rien de si nécessaire dans les religions que le soin et l'exactitude à bien faire les offices, parce que toute leur régularité et leur lustre dépendent de cette fidélité; et néanmoins il n'est rien de si rare que cette exactitude : car les uns font leurs offices comme s'ils ne les touchaient point, les autres se les rendent si propres qu'on ne peut

les en séparer, et ceux qui y apportent leurs soins en veulent être tellement les maîtres, qu'ils veulent les faire comme ils l'entendent; autrement ils menacent de les quitter, et les quittent en effet si on les contredit. Ce n'est point faire ses offices à la façon d'un obéissant: premièrement, un obéissant accepte quelque emploi qu'on lui donne, parce qu'il trouve en tout la volonté de Dieu, ce qui est l'unique chose qu'il recherche. Après s'en être chargé, il l'exécute avec autant de fidélité que s'il lui était propre et inséparable ; car le fait d'un obéissant est de se rendre propre tout ce qui touche la volonté de Dieu : il en fait son affaire particulière, à raison de cette inclination qu'il a de se convertir et de se transformer en cette divine volonté. S'il est vrai qu'il n'y ait point d'empressement pareil à celui qu'on a pour ses affaires propres, attendu que notre naturel est de nous renfermer toujours dans nous-mêmes, et de travailler avec une ardeur insatiable à nos intérêts, avec quel zèle et qu'elle exactitude l'obéisant ne fera-t-il pas ses offices, puisque l'extrême affection qu'il a pour la volonté de Dieu les lui a rendus propres? C'est pourtant une propriété désintéressée, et si indifférente qu'il est prêt à la quitter au moindre signe du Supérieur, parce que la volonté étant l'unique lien qui l'attache, sitôt qu'elle même vient à le rompre par un commandement contraire, il s'en sépare et en éloigne son affection, comme s'il n'avait jamais exercé cet office. C'est en quoi le frère Orgtone a signalé son obéissance. Recevait-il de ses Supérieurs l'ordre de s'appliquer à l'étude, il s'y adonnait avec le même empressement, que si ç'eût été l'unique chose qu'il fût

venu chercher dans la religion, et s'en retirait par obéissance avec autant de détachement que si cet emploi ne l'eût aucunement touché et n'eût été la fin de son institut; son Supérieur l'envoyait-il à la sortie de classe à la cuisine pour nettoyer les pots et la vaisselle, il y allait aussi joyeusement que s'il l'eût envoyé à sa chambre pour digérer ce qu'il avait appris en classe; et quand on le retirait de cette occupation, il s'appliquait à l'étude avec une ferveur incroyable, parce que c'était ce que Dieu désirait de lui.

La troisième marque qu'on est obéissant est qu'on agit toujours de la même manière, parce qu'on a toujours et partout le même motif qui nous presse, qui est la volonté de Dieu. L'expérience nous fait voir tous les jours que ceux qui se conduisent par des vues d'intérêts ou de quelque autre passion que ce soit, sont aussi changeants que les choses les plus inconstantes du monde. S'ils font une office, ils s'en acquitteront assez bien tandis qu'on les voit, mais dès lors qu'on ne les voit plus, ils le négligent tout-à-fait. S'ils prennent un emploi pour complaire purement à leur Supérieur, ou parce qu'il revient à leur humeur, et qu'ils en tirent quelque profit, tant que ce Supérieur sera en charge, ou qu'il sera dans leurs vues, ils persisteront à le faire; mais dès le moment qu'il n'y sera plus, ou qu'il n'avancera pas leurs intérêts, ils ne voudront plus entendre parler de cet exercice. S'ils sont en face d'une communauté, ils auront quelque fidélité à leurs lois et à leurs observances; mais si peu qu'ils puissent se cacher à ses yeux, ils ne font aucune difficulté de les violer. Enfin, pour ne pas faire une plus longue

déduction, que l'expérience que nous avons chaque jour rendrait assez facile, ils ne peuvent qu'être dans cette inconstance, parce que si les motifs qui nous dirigent sont l'âme de nos actions, il n'y a pas de doute que si ces motifs sont changeants, nos actions doivent être sujettes au changement. Or il ne se peut faire que tout ce qui est fondé dans la créature ne soit changeant, puisque l'Écriture sainte dit qu'elle ne demeure jamais dans le même état; ainsi tous ces motifs intéressés n'ayant point de fondement plus solide que nous-mêmes, il ne se peut faire que ces religieux qui ont ces motifs si bas ne soient dans cette insconstance continuelle; mais un obéissant, n'agissant que par la volonté et pour la volonté de Dieu, comme cette volonté est toujours la même, est toujours le même dans ses actions; et ainsi, qu'il soit en présence des hommes ou en leur absence, qu'il ait un Supérieur complaisant ou rigide, que l'office soit facile ou difficile, il opère toujours de la même manière, car il ne regarde en tout que la volonté de Dieu, qui étant immuable, produit en lui les mêmes actions : quand il serait au centre de la terre, il serait aussi fidèle à son observance que si tous les hommes du monde étaient assemblés pour le considérer, et quand il n'aurait jamais aucun Supérieur complaisant, il obéirait aussi volontiers que si on avait pour lui toutes les douceurs du monde.



CHAPITRE III.

Où sont rapportés plusieurs autres signes qu'on a acquis l'obéissance.

La quatrième marque qu'on est déjà obéissant, est d'aimer et d'estimer sa religion et sa communauté; car le mépris que les religieux conçoivent de l'une et de l'autre, vient ordinairement du dégoût qu'ils éprouvent dans leurs exercices ordinaires. Au commencement, ils avaient de l'ardeur et de l'estime pour leur vocation, et cela faisait qu'ils pratiquaient tous les exercices de la religion avec une ferveur admirable; mais ce feu s'est ralenti peu à peu par leur nonchalance, et de là a commencé à naître quelque dégoût pour cette mère qui les a enfantés. Cette négligence, croissant de plus en plus, a augmenté cet ennui, et enfin elle produit dans leur cœur le dernier mépris de leur religion. Mais un obéissant embrasse au commencement ses exercices, parce que c'est la volonté de Dieu, et comme cette volonté luit toujours en son âme de la même façon, il continue dans les mêmes pratiques. Bien plus, comme cette volonté divine paraît d'autant plus belle qu'on l'étudie et qu'on la recherche avec plus d'ardeur, il redouble sa ferveur dans ses exercices; si bien qu'au lieu que dans les autres, les longues années diminuent l'estime et l'amour de leur religion, elles ne font que l'augmenter dans les obéissants. De là vient qu'un obéissant n'épargne aucun travail pour accroître son honneur, comme

nous l'avons fait voir ailleurs, et qu'il a un singulier plaisir de lire ou d'entendre raconter les actions mémorables de ses fondateurs et de ses ancêtres, soit parce que sa religion en tire beaucoup de lustre, soit parce que dans cette lecture ou cette relation, il connaît mieux l'esprit de son ordre, et que cette plus grande connaissance lui donne plus d'ardeur pour l'acquérir. C'est aussi par la même raison qu'un obéissant s'attache beaucoup aux actes de communauté, vu que l'honneur de sa religion dépend tout-à-fait de leur bon règlement; et d'ailleurs la volonté de Dieu, qui est son unique amour, y éclate avec plus de majesté.

La cinquième marque paraît dans le respect et la confiance qu'on a pour son Supérieur, vu que l'obéissant, ayant cela de propre sur toutes les autres personnes, de quelque vertu qu'elles soient, de regarder son Supérieur comme Dieu même, il a aussi cela de particulier, d'avoir un respect profond pour lui et une confiance aveugle en sa parole. Nous avons fait voir ailleurs en quoi consiste le respect qu'il lui doit. Pour la confiance, il la doit témoigner en deux choses : la première, en lui parlant, comme l'on dit, à cœur ouvert, c'est-à-dire ne lui cachant rien de ce qui se passe dans son cœur, car c'est le traiter de la même façon que Dieu, dont le propre est de connaître tous les mouvements de notre cœur; c'est aussi lui donner la même autorité que cette majesté infinie a sur nous, qui est de s'étendre jusques au plus intérieur. C'est enfin reconnaître en lui un pouvoir admirable, puisqu'il peut s'exercer sur les maladies de notre âme, vu que nous ne les découvrons que parce que nous croyons qu'il les peut guérir, et parce

qu'il est nécessaire que nous ayons cette confiance. Je veux rapporter l'exemple suivant pour confirmer cette vérité importante, nous ne le pourrons pas contester, puisque celui même à qui la chose est arrivée en a fait une confession publique, et que plusieurs ont été témoins de l'événement.

L'abbé Sérapion dit qu'étant jeune, il fut tenté de prendre un pain sans le congé de son Supérieur; il le prit en effet et le mangea sans licence; et qui plus est, ajoute-t-il, je faisais pendant quelque temps ce larcin; si bien que cette malheureuse coutume dominait tellement dans mon âme, que bien que je m'en aperçusse, je n'avais pas le courage de la vaincre, et ce qui était bien pire, je ne pouvais prendre sur moi de découvrir mon ulcère à mon médecin, qui était mon Supérieur. Je couvais mon mal, et il s'irritait, et plus je cachais mon venin, plus il me conduisait à la mort : mon crime ne me paraissait plus si difforme, et je me flattais de la nécessité de le commettre; ma conscience me le reprochait bien un peu, mais il m'avait rendu insensible à cet aiguillon; l'abstinence de mon prélat me réveillait par fois, mais j'étais devenu si léthargique que je me rendormais aussitôt dans la boue de mon péché. Ayant roulé longtemps dans ce déplorable état, il plut à Dieu de dissiper les ténèbres de mon esprit et de me donner la force de chercher mon remède en me découvrant à mon abbé; voici comme il le fit par un excès de sa bonté. Un jour, ce digne Supérieur, dans une conférence solennelle avec plusieurs autres vieillards, prononça cette merveilleuse sentence : Il n'est rien qui donne plus de force aux démons contre les religieux que la retenue

et la réserve qu'ils ont pour leur Supérieur. Cette parole, plus foudroyante qu'un tonnerre, me renversa par terre, et me désarma en même temps, car ayant dans mon sein un pain que j'avais dérobé et que je cachais, je le jetai loin de moi, et considérant que mon médecin connaissait mon mal, je me prosternai à ses pieds, je lui confessai mes larcins, et après lui avoir demandé pardon, je le conjurai par mes larmes de m'aider par ses prières et ses instructions à me relever d'un abîme si funeste. Ce pasteur si sage et si amoureux, me voyant à ses pieds avec tant de confusion et de soupirs, me fit cette douce réponse, qui consola infiniment mon cœur : *Mon fils, la confession de ta faute, que que tu as si longtemps célée à ton Supérieur, est si agréable à Dieu, qu'il t'en donne aujourd'hui par ma bouche le pardon, et elle est si funeste au démon, qu'elle le chasse aujourd'hui de ton cœur pour n'y trouver jamais plus place.* A peine eut-il prononcé cette sentence si favorable, que Dieu voulut témoigner visiblement qu'il l'approuvait, car on vit sortir du sein de Sérapion, dans lequel il recélait tous ses larcins, une torche ardente qui remplit toute la maison d'une si grande puanteur, que toute l'assemblée crut que ce flambeau était composé de souffre et de toutes les autres matières qui peuvent donner de la mauvaise odeur. Alors cet abbé si charitable prit occasion d'un spectable si étrange pour faire à son disciple cette leçon si profitable : *Mon fils, apprends par ce que tu vois de tes yeux, combien la confession de ses fautes à son Supérieur est fatale aux démons, agréable à Dieu et utile à l'inférieur, puisqu'elle le délivre en si peu de temps d'une captivité si opiniâtre; et sa-*

che que ce n'est point être obéissant que d'avoir peine à se découvrir à son Supérieur; car le génie, l'inclination de l'obéissant est de ne vouloir faire qu'un cœur avec lui, tant il désire que son Supérieur connaisse les mouvements du sien.

Une autre marque qu'on a la confiance d'un obéissant à l'endroit de son Supérieur, est de sortir toujours avec satisfaction de la communication qu'on a eue avec lui; car il est impossible, comme nous l'avons montré ailleurs, qu'on s'ouvre sincèrement a son prélat sans en retirer le remède de son mal. Or il ne se peut faire que ce profit ne vous donne de la consolation, et par conséquent c'est un signe certain qu'on a la confiance d'un obéissant quand on est tout consolé d'avoir communiqué son intérieur à son Supérieur. Il y en a plusieurs qui se découvrent à lui, mais c'est sans fruit et sans plaisir, parce que les uns ne le font que pour gagner ses bonnes grâces, les autres sans cette foi que c'est Dieu qui parle par leur bouche, et cela fait qu'ils ne rapportent aucun profit ni aucune joie de cette communication : notre Supérieur ne peut guérir ou consoler notre cœur qu'en tant qu'il tient la place de Dieu. Or ces deux sortes de religieux, et les autres semblables, ne s'adressent pas à leur Supérieur comme au vicaire de Jésus-Christ, et ainsi ils ne sont pas capables de ces fruits admirables qu'ils fait ressentir en cette qualité. Mais les obéissants n'ont point d'autre vue pour lui que celle qu'il leur tient la place de ce divin Sauveur sur la terre, si bien qu'ils tirent toujours de lui ces deux avantages : le remède à leurs maux, et la consolation de leur cœur. C'était la doctrine excellente que S. Jean enseigna aux députés des pharisiens, quand ils lui de-

mandèrent qui il était : il ne leur répondit pas qu'il fût d'une haute naissance, qu'il était rempli des lumières du ciel et de la sagesse divine, qu'il avait reçu des grâces particulières, même dès les entrailles de sa mère, parce que ce ne sont pas les considérations que les inférieurs doivent avoir pour leur Supérieur. Il leur répondit seulement qu'il était la voix de Jésus-Christ, vu que ce doit être l'unique vue d'un inférieur à l'égard de son Supérieur, que de le regarder comme le ministre de Dieu. Peut-être que saint Bonaventure faisait allusion à cette réponse de S. Jean (1), quand, exhortant ses inférieurs à obéir, il leur répétait sans cesse de ne pas recevoir la voix de leur Supérieur comme celle d'un homme, mais comme celle de Dieu, parce qu'en effet il n'est autre chose que son organe; que s'ils faisaient autrement, il ne fallait pas qu'ils attendissent aucun secours de lui dans leur infirmités spirituelles. C'est ce que reprochait autrefois S. Paul aux Corinthiens, lorsqu'il leur donnait pour raison de ce qu'ils étaient encore tout sensuels, que les uns se disaient être d'Apollon, les autres de Céphas, les autres de Paul; c'est-à-dire que tous ces gens ne regardaient dans ces grands hommes que leur vertu ou leur sage conduite. Il les appelle charnels, dit saint Jean Chrysostôme (2), non à raison de quelques adultères ou de quelques intempérances excessives; mais pour avoir ces vues si imparfaites de leur Supérieur, de ne le considérer que comme une

(1) Ut meliùs valeas esse obediens, cogita semper quando vox præcipientis sonat in auribus tuis, quòd vocem istam non tanquam ab homine audias, sed tanquam ab ipso Deo. *S. Bon. Coll.* 3.

(2) 1. *Corinth.* 3. *ib. S. Joan. Chrys. hom.* 8.

personne vertueuse ou fort prudente, car toutes ces vues ne seront jamais capables de guérir les ulcères de leur cœur : il faut pour en obtenir la guérison, le regarder comme le ministre de Jésus-Christ, parce que tout son pouvoir et toute sa force viennent de ce qu'il tient sa place en ce monde. Or c'est l'unique vue que l'obéissant a envers son Supérieur; et par conséquent c'est une marque certaine qu'on a acquis l'obéissance, que de se sentir de l'inclination à se communiquer à son Supérieur, pour retirer de cette communication ce profit qu'on recherche.

La sixième marque qu'on a acquis l'obéissance est de sentir dans son cœur tant d'affection pour la volonté de Dieu, qu'on ne veuille pas qu'il y ait de moment dans sa vie, ni de mouvement dans son âme qui ne dépende de sa conduite; car le propre de l'obéissance est de nous dépouiller tellement de nous-mêmes pour nous transformer en cette divine volonté, qu'elle fasse vivre l'obéissant d'elle et pour elle. *O pouvoir admirable de l'obéissance !* s'écrie S. Bonaventure, *qui fait que l'homme s'oublie à tel point qu'il ne pense plus qu'à donner un plus grand empire à Dieu sur lui, et à ne le céder en rien aux anges du ciel dans cette soumission* (1)! Car comme ces esprits bienheureux n'ont pas d'ardeur plus empressée qu'à s'unir à cette divine volonté de telle façon qu'ils dépendent entièrement d'elle, aussi les obéissants sont tellement attachés à cette divine volonté, qu'ils ne veu

(1) Hominem adhuc in mortali corpore facit angelicè se habere, nec momentum permittit pertransire à servitio Dei : ô virtus mirabilis quæ suî hominem facit oblivisci, et in suum semper tendere Redemptorum ! *S. Bon. de Aut. p.* 30. 11.

lent pas qu'il y ait un moment dans leur vie qui ne relève du commandement de Dieu, et ils travaillent si infatigablement à se transformer en elle, qu'ils mettent tout leur amour en la poursuite de cette union si intime. Nous l'avons vu dans un novice du vénérable père Alexandre de Saint-François, lorsque quelques religieux témoignèrent de la douleur de son épilepsie, et que ce vénérable Père, qui l'aimait tendrement, l'obligeait à sortir du cloître : l'obéissant novice lui fit cette belle réponse avec une sérénité de visage inaltérable : *Mon Père, je ne m'afflige point de ce que Dieu fait, mais de ce que je fais, car voyant reluire sa divine volonté en tout ce qu'il fait, je l'adore comme celle qui fait tous les soupirs et les désirs de mon cœur.* Nous l'avons vu encore dans Ste. Catherine de Sienne, dans une rencontre admirable. Cette sainte amante ayant reçu un jour le saint sacrement avec une inconcevable ferveur, ce divin Sauveur, qui est infiniment amoureux et infiniment aimable, mais surtout dans ce très-auguste sacrement, que pour cet effet S. Bernard appelle l'amour des amours, embrasa tellement le cœur de son épouse que les ardeurs en rejaillirent sur sa face, la rendant tout enflammée et tout éclatante. Elle était tellement plongée dans ce feu d'amour que durant tout ce jour elle ne put parler à personne. Le lendemain, son confesseur, lui rendant visite, lui demanda la cause de son silence et des rayons qu'il avait vus le jour précédent sur son visage (car c'était lui qui lui avait administré l'Eucharistie) : *Mon père*, lui répondit-elle, *notre langage est trop grossier pour expliquer la beauté que j'ai vue ; toutes les richesses, l'or et l'argent, les rubis et toutes les*

perles précieuses du monde ne sont qu'ordure au prix du moindre de ses brillants ; je dis bien plus, que toutes les consolations des âmes parfaites me semblaient peu de chose au prix des goûts que j'ai sentis dans cette communication si familière. C'est pourquoi je priais instamment mon doux époux qu'il lui plût de me priver de toute autre consolation en ce monde pour me rendre plus capable de jouir de tant de beauté, mais surtout je lui demandais avec toute la ferveur qui m'était possible de me dépouiller de ma propre volonté pour me donner la sienne, afin qu'elle régnât si absolument sur mon cœur qu'il n'eût plus de mouvement que par elle et pour elle. En même temps, j'entendis une voix qui me dit : Je t'accorde ma volonté. Remarquez combien cette sainte amante était passionnée pour cette divine volonté, puisqu'au milieu de tant de faveurs et d'offres que lui fait ce divin époux, elle demande principalement que sa volonté possède toutes ses passions ; mais notez aussi combien cette demande est agréable à Dieu, puisque entre tant d'autres dons qu'il pouvait lui faire, il lui accorde celui-ci comme le gage de son amour, et comme celui qu'il sait être le plus cher aux obéissants. En effet, toute leur passion est de se transformer si intimement dans cette divine volonté, quelle règle tous les moments de leur vie, et qu'elle dispose de toutes les actions qu'ils doivent faire.

De là naît, pour répéter en passant ce que nous avons prouvé ailleurs plus au long, qu'un obéissant est fort ingénieux à mortifier sa volonté en tout ; qu'il prie le Supérieur de l'aider et de se joindre à lui dans ce combat ; qu'il ne lui témoigne jamais ses inclinations de peur qu'il

ne les contente; qu'il désire que le Supérieur ne lui désigne pas seulement la chose qu'il veut qu'il fasse quant à sa substance, mais encore qu'il lui en marque toutes les circonstances, afin qu'il n'y ait rien du sien dans son obéissance; qu'il n'attend pas des commandements formels, mais qu'un seul signe lui suffit; enfin, qu'il ne dit jamais c'est assez ou c'est trop, parce qu'il ne se laisse jamais d'obéir. Voilà quelques-unes des marques qu'on peut avoir qu'on est obéissant; et si l'on est si heureux que de les trouver dans son âme, on peut s'assurer qu'on a acquis la perfection religieuse qui est propre à un inférieur; car le parfait inférieur est celui qui est parfaitement obéissant, puisque nous avons fait voir dans cet ouvrage que l'unique métier d'un religieux est l'obéissance. MINISTERIUM MONACHI EST OBEDIENTIA.

LAUDETUR CHRISTUS ET MARIA.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES EN CE VOLUME.

LIVRE SEPTIÈME.

Des Effets de l'Obéissance.

LIVRE HUITIÈME.

Des Signes qui marquent qu'on a acquis l'Obéissance.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny